

EVALUATION DU PROGRAMME WASH UNICEF CAMEROUN 2013-2016

RAPPORT D'EVALUATION FINAL

VERSION FINALE

Validée le 30 novembre 2017



Consultant :
Ousmane S. DIALLO

Table des matières

Remerciements	4
Liste des figures.....	5
Liste des tableaux	5
Sigles et abréviations	6
RESUME EXECUTIF	8
1 INTRODUCTION	16
1.1 Mise en contexte de la composante WASH	16
1.2 Rappel sur la composante WASH	16
1.2.1 Le contexte du WASH	16
1.2.2 La logique d'intervention du WASH	18
1.2.3 1.2.3 Le cadre logique du WASH	18
1.2.4 Le cadre de mise en œuvre	20
1.2.5 Le Mode opératoire	21
2 CONDUITE DE L'EVALUATION	22
2.1 Objet de l'évaluation	22
2.2 But, objectifs et champ de l'évaluation	22
2.2.1 Le but de l'évaluation	22
2.2.2 Les objectifs de l'évaluation	22
2.2.3 Le champ de l'évaluation	24
2.3 Méthodologie de l'évaluation	25
2.3.1 La collecte des données	25
2.3.2 L'échantillonnage	25
2.3.3 Le traitement et l'analyse des données	26
2.4 Limites et difficultés de l'évaluation	27
2.5 Les principaux utilisateurs du rapport et des résultats de l'évaluation	27
2.6 Gestion de l'évaluation	28
2.7 Considération éthique	29
3 RESULTATS	30
3.1 Analyse de la pertinence	32
3.1.1 La pertinence des objectifs du WASH	32
3.1.2 La pertinence de la conception du WASH	35
3.2 Analyse de l'efficacité	40
3.2.1 Réalisation des produits et résultats obtenus - Analyse de tendances	40
3.2.2 Facteurs clés ayant limité ou favorisé les résultats	45
3.2.3 L'efficacité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre	46
3.3 Analyse de l'efficience	49
3.3.1 L'efficience de l'exécution budgétaire	49
3.3.2 L'exécution financière	50
3.4 Analyse du genre et l'équité	53
3.4.1 Intégration du genre et de l'équité dans la mise en oeuvre	54
3.4.2 Prise en compte du genre et de l'équité dans les résultats	55
3.5 Analyse de l'impact	56
3.5.1 Les effets positifs du WASH	56
3.5.2 Les effets négatifs du WASH	60
3.6 Analyse de la durabilité	61
3.6.1 Viabilité technologique	61
3.6.2 Viabilité économique et financière	62
3.6.3 Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités	63
3.6.4 Durabilité environnementale et sociale	63
3.6.5 Partenariat	64
3.7 Conclusion générale sur les performances du WASH	65

4	ATPC ET REPOSITIONNEMENT DE L'UNICEF	67
4.1	Mise à l'échelle de l'ATPC	67
4.2	Repositionnement de l'UNICEF dans le domaine du WASH.....	68
5	LECONS APPRISES.....	70
6	CONCLUSION.....	72
7	RECOMMANDATIONS.....	74
8	ANNEXES.....	78
8.1	Cadre logique du WASH issu du document de la CPAP 2013-2017	78
8.2	Termes de référence de l'évaluation.....	80
8.3	Matrice des acteurs et modalités de recueil des données.....	81
8.4	Outils de collecte des données.....	86
8.5	Echantillon des localités et sites visités pour la collecte des données de terrain.....	96
8.5.1	Région de l'Extrême-Nord.....	96
8.5.2	Région de l'Est.....	98
8.6	Listes des institutions et personnes rencontrées	100
8.6.1	A Yaoundé.....	100
8.6.2	Dans la Région de l'Extrême-Nord.....	102
8.6.3	Dans la région de l'Est.....	104
8.7	Tableaux d'analyse annuelle de l'efficacité des activités.....	107
8.7.1	Année 2013.....	107
8.7.2	Année 2014.....	110
8.7.3	Année 2015.....	112
8.7.4	Année 2016.....	116
8.8	CV du consultant.....	120
8.9	Bibliographie.....	134

Remerciements

Le consultant, auteur du présent rapport, remercie le Gouvernement du Cameroun et l'UNICEF pour leur confiance, ainsi que toutes les institutions et personnes qui ont permis l'élaboration du rapport.

Il remercie tout particulièrement:

- Les populations des régions de l'Extrême-Nord et de l'Est et plus particulièrement les communautés visitées dans les Départements de Diamaré, Mayo Tsanaga, Lom et Djerem et leurs environs, ainsi que leurs autorités locales et coutumières pour leur accueil, leur disponibilité et leur hospitalité ;
- Les Délégués régionaux et départementaux du MINEE, MINSANTE et MINEDUB des régions de l'Extrême-Nord et de l'Est et leurs équipes ;
- Les responsables et pensionnaires des camps de réfugiés de Mokolo et de Gado Gadzéré ;
- Les Directions centrales, du MINEE, MINSANTE, MINEDUB et leurs équipes ;
- La Représentante de l'UNICEF, son Adjoint et leurs collaborateurs ;
- L'équipe de la section WASH de l'UNICEF ;
- Les équipes des sections S&E, d'appui logistique et de la sécurité de l'UNICEF, ainsi que le Responsable du S&E du bureau régional de l'UNICEF basé à Dakar ;
- Les bureaux de régions de l'UNICEF à Maroua et Bertoua ;
- Les représentations des PTF en particulier la BAD, la BM, la JICA ;
- Les acteurs de la société civile, les ONG et entreprises de travaux rencontrés.

Au cours de cet exercice long et plein de défis, le consultant a reçu un appui très apprécié de plusieurs personnes de l'UNICEF du bureau national et des bureaux dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est, ainsi que du bureau régional basé à Dakar.

Enfin, le consultant remercie tout le staff de l'UNICEF Cameroun pour leur participation à l'exercice, à travers un appui multiforme, toute chose ayant facilité et rendu agréable la présente mission.

Liste des figures

Figure 1 : Schéma de la logique d'intervention de la composante WASH	19
Figure 2 : Photos sur les sites d'implantation de forages inappropriés	37
Figure 3: Photos de forages neufs/réhabilités.....	41
Figure 4: Photos de latrines institutionnelles (A gauche CMA Ngoura dans la Région de l'Est et, à droite école de Bohanto dans la Région de l'Est).....	42
Figure 5: Photos de latrines familiales du village de Ngambadi dans la Région de l'Est	43

Liste des tableaux

Tableau 1: Critères et questions d'évaluation du WASH.....	230
Tableau 2: Barème d'appréciation/notation du niveau de performance du WASH	30
Tableau 3 : Description du taux de réalisation/exécution.....	31
Tableau 4 : Récapitulatif des réalisations des produits	45
Tableau 5 : Récapitulatif de l'efficacité de réalisation des produits.....	48
Tableau 6: Budget de la composante « Survie du jeune enfant.....	49
Tableau 7: Récapitulatif de l'exécution budgétaire 2013-2017.....	49
Tableau 8: Récapitulatif de l'exécution financière 2013-2016	50
Tableau 9: Répartition des coûts par volet du WASH	51
Tableau 10 : Récapitulatif de la performance du WASH.....	66

Sigles et abréviations

AEPA	Alimentation en eau potable et assainissement
AMCOW	African Ministerial Council on Water (Conseil des ministres africains chargés de l'eau)
ASC	Agent de santé communautaire
ATMS	Assainissement total en milieu scolaire
ATPC	Assainissement total piloté par la communauté
BIP	Budget d'investissement public
BPHA	Bonne pratique d'hygiène et d'assainissement
CEDEAO	Commission Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CGPE	Comité de gestion du point d'eau
CLS	Comité local de suivi
CNC	Comité national de coordination WASH
CPAP	Country Programme Action Plan (Plan d'action de programme pays)
CPD	Country Programme Document (Document de programme de coopération pays)
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
CVD	Comité villageois de développement
CVUC	Communes et villes unies du Cameroun
DAL	Défécation à l'air libre
DD	Délégation départementale
DR	Délégation régionale
DS	District sanitaire
DSCE	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi
FDAL	Fin de la défécation à l'air libre
FEICOM	Fonds d'équipement et d'intervention intercommunal
GPTF	Groupe des partenaires techniques et financiers WASH
GSN	Groupe sectoriel national WASH
GSR	Groupe sectoriel régional WASH
JICA	Japan International Cooperation Agency (Agence japonaise pour la coopération internationale)
MAS	Malnutri aigu sévère
MINEDUB	Ministère de l'éducation de base
MINEE	Ministère de l'eau et de l'énergie
MINSANTE	Ministère de la santé
NA	Non applicable
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PCA	Proramme Cooperation Agreement (Accord de coopération de programme)
PCD	Plan communautaire de développement
PMH	Pompe à motricité humaine
PNDP	Programme national de développement participatif
PTA	Plan de travail annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
PTG	Plan de travail glissant
RMP	Revue à mi-parcours
SAL	Stratégie d'assainissement liquide
SAN-CAM	Sanitation Cameroon
SSEF	Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation

SSS	Stratégie sectorielle de santé
TdR	Termes de référence
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework (Cadre d'assistance pour le développement des Nations Unies)
UNEG	United Nations Evaluation Group (Groupe d'évaluation des Nations Unies)
UNHCR	Haut Commissariat aux réfugiés des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIP	Ventilated improved pit (latrines à fosses ventilées)
WASH	Water Sanitation and Hygiene, (Eau, Assainissement et Hygiène)

RESUME EXECUTIF

1. Contexte

L'objectif de l'UNICEF en matière d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène est triple: i) contribuer à la réalisation des droits de l'enfant à la survie et au développement par une sensibilisation aux problèmes qui se posent dans ce domaine, ii) apporter un appui aux programmes nationaux pour une large couverture des populations à un accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement de base, et iii) promouvoir de meilleures conditions d'hygiène¹.

La composante WASH s'articule autour de trois volets interdépendants à savoir: i) l'accès durable à l'eau potable, ii) l'accès durable à l'assainissement de base/amélioré, iii) la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (BPHA). Les bénéficiaires sont les communautés, les écoles, les centres de santé/nutrition, les pensionnaires des camps de réfugiés/déplacés dans les trente (30) Districts sanitaires (DS) prioritaires dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua et de l'Est où l'on observe la morbidité et la mortalité les plus élevées. Les sources d'informations disponibles (EDS, MICS, Child poverty) révèlent que c'est dans ces régions les plus pauvres que les populations sont les plus vulnérables et où les niveaux des indicateurs de santé, de nutrition et de promotion de la santé en termes d'accès et d'utilisation des services de santé de base, de scolarisation sont les plus bas (taux de scolarisation, taux d'alphabétisation, etc.).

Pour atteindre cet objectif global, le WASH s'est assigné les objectifs spécifiques suivants indiqués dans le document du CPAP 2013-2017:

- améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural;
- améliorer l'accès à l'assainissement de base des communautés;
- promouvoir les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement.

2. Objet, objectifs, champ de l'évaluation

La présente évaluation porte sur la mise en oeuvre de la composante WASH de l'UNICEF qui s'inscrit dans le cadre du Programme de coopération (CPD) Cameroun-UNICEF 2013-2017. Elle est mise en oeuvre dans les quatre régions citées ci-dessus.

L'évaluation concerne la composante WASH 2013-2017, couvrant la période allant du 01/01/2013 au 31/12/2016. A cet effet, l'évaluation se focalise sur les résultats des interventions WASH, portant aussi bien sur les actions de développement que sur les réponses de l'UNICEF aux crises humanitaires.

L'UNICEF est en fin de cycle du programme 2013-2017, et une nouvelle programmation est en cours de préparation. Selon les TdR (voir annexe 2), la présente évaluation a pour but de déterminer la contribution des interventions de la composante WASH dans la réduction des maladies d'origine hydrique chez la mère et l'enfant (enfants de moins de 5 ans), et d'améliorer les réponses de l'UNICEF aux crises humanitaires et de voir comment se repositionner par rapport au nouveau programme.

Les objectifs de l'évaluation sont:

- d'analyser la performance de la composante WASH à partir de six critères d'évaluation : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, le genre et l'équité, l'impact et la durabilité ;
- de proposer des mesures d'amélioration des performances internes du WASH et sa contribution à la réduction des maladies d'origine hydrique et à l'atteinte de la cible 7c² des OMD, à la réduction de la morbidité et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
- de formuler des recommandations pour i) améliorer la coordination entre les intervenants du WASH

¹ Stratégie WASH de l'UNICEF 2006-2015

² Cible 7c des OMD : réduire de moitié, d'ici à 2015, le taux de la population qui n'a pas d'accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement de base

et l'appropriation des interventions par les acteurs à tous les niveaux, ii) porter l'ATPC à l'échelle, iii) accroître l'impact du WASH sur les bénéficiaires et iv) recadrer le positionnement de l'UNICEF dans le WASH au Cameroun qui soit plus en adéquation avec ses avantages comparatifs.

Les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation peuvent être regroupés en trois catégories selon les niveaux d'intervention : stratégique, opérationnel et communautaire. Le rapport d'évaluation est destiné aux principaux acteurs/bénéficiaires aux trois niveaux.

- Au niveau stratégique, ce sont: i) le Gouvernement camerounnais à travers le MINEE, le MINSANTE, le MINEDUB, l'UNICEF et leurs démembrements au niveau déconcentré/local,
- Au niveau opérationnel, ce sont: i) les partenaires opérationnels, particulièrement les ONG et les entreprises privées, ii) les CTD, notamment les communes.
- Au niveau communautaire, ce sont : i) les institutions (écoles et centres de santé/nutrition) qui ont bénéficié de diverses interventions du WASH, ii) les populations bénéficiaires (communautés et pensionnaires des écoles, centre de santé/nutrition, camps de réfugiés/déplacés.

3. Méthodologie

La démarche d'exécution de la mission d'évaluation repose sur une approche participative, principalement avec le comité de pilotage regroupant des membres de l'UNICEF et les parties prenantes au projet (ex. MINEE, MINSANTE, MINEDUB), conformément aux prescriptions des TdR.

La méthodologie de collecte et d'analyse des données a combiné une approche quantitative et une approche qualitative. Le plan de sondage a été défini en tenant compte de la structure du portefeuille des réalisations dans leur répartition quantitative, spatiale et sociale (catégories de bénéficiaires et d'acteurs impliqués). La collecte des données de terrain a été limitée à deux (2) régions (Extrême-nord et Est), en raison du fait que ces régions sont représentatives du contexte de mise en œuvre du Programme WASH et que la mission de terrain pour les quatre régions serait très longue pour un seul évaluateur. Des outils de collecte des données ont été élaborés et ont servi de supports pour la réalisation d'entretiens de groupes et d'entretiens individuels. La collecte des données sur le terrain a été effectuée par le consultant sur une période de 25 jours.

Le traitement des données a consisté à faire la synthèse des entretiens et des données collectées sur le terrain sur le tableur Excel. L'analyse des données a conduit à effectuer les triangulations nécessaires sur tableur Excel entre les données de la revue documentaire et les données recueillies sur le terrain pour vérifier l'exactitude des informations collectées.

L'analyse de la mise en œuvre du WASH a été faite à travers les critères et questions d'évaluation, portant à la fois sur les résultats (que le WASH devraient avoir atteints) et les processus de mise en œuvre (qui expliquent les résultats obtenus ou pas). Cette analyse est faite d'une part en termes de résultats pour cerner les réalisations imputables au WASH et, d'autre part, en termes de processus ayant conduit ou pas aux résultats obtenus.

Les tendances de la performance du WASH sous l'angle de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, du genre et l'équité, de l'impact et de la durabilité sont exprimées en pourcentage qui qualifie le niveau d'atteinte des résultats, dans un barème de notation / d'appréciation. L'appréciation globale de la mise en œuvre du WASH est fondée sur la synthèse et note moyenne des six critères d'évaluation.

4. Limitations

Les principales difficultés et limites rencontrées au cours de l'évaluation sont les suivantes :

- a) L'absence de données sur la situation de référence (baseline) ne permet pas de mesurer quantitativement la contribution du WASH aux efforts nationaux en matière d'alimentation en eau potable des populations rurales.

- b) Les données quantitatives (situation de référence, cibles et progrès vers 2017) étaient soit indisponibles, soit inaccessibles, ce qui constitue une limitation importante de l'évaluation. Cela a été corrigé en partie lors de la revue à mi-parcours en 2015.
- c) Les documents de programmation (PTG et PTA) ainsi que les rapports d'activités annuels de l'UNICEF ne sont pas élaborés suivant le même format au cours de la période. Certains indicateurs n'étaient pas pertinents pour renseigner le résultat attendu, pas plus qu'ils n'étaient stables au cours des quatre années de mise en œuvre. Cette situation n'a pas permis d'analyser de façon complète l'efficacité et l'efficience des réalisations du WASH.
- d) Enfin, les données et informations sur l'exécution budgétaire et la gestion financière du Programme WASH et les formats sous lesquels elles sont présentées n'ont pas permis au consultant de répondre à certaines questions d'évaluation, à savoir si les avantages du WASH excèdent les coûts prévisionnels, les coûts de réalisation et de maintenance des ouvrages, etc.

5. Résultats et leçons apprises

Résultats : La performance du programme WASH est résumée ainsi qu'il suit:

Pertinence (70%) : La pertinence des objectifs du WASH est satisfaisante car ils sont alignés sur les priorités et objectifs nationaux, internationaux et sont conformes au mandat de l'UNICEF. Ils répondent aussi aux besoins réels des populations bénéficiaires. La pertinence de la conception du WASH est globalement satisfaisante mais elle a été limitée par les nombreuses modifications conceptuelles et opérationnelles. Les normes et standards nationaux en vigueur n'ont pas été totalement respectés. Les populations bénéficiaires et les acteurs locaux n'ont pas toujours été impliqués dans le choix des interventions et les stratégies d'opérationnalisation du WASH.

Efficacité (77,5%) : L'efficacité globale du WASH est très satisfaisante car les activités menées ont permis d'atteindre l'essentiel des résultats escomptés. Cette performance a été atténuée par les difficultés et contraintes dans la mise en œuvre et qui sont liées dans une certaine mesure à la programmation des activités, aux faiblesses de certains acteurs, aux limites et insuffisances des mécanismes et procédures.

Efficience (65%) : L'efficience globale du WASH est jugée satisfaisante avec un niveau de réalisation relativement moyen. En effet, l'efficience de l'utilisation des ressources et de la gestion financière n'a pu être évaluée par manque de données précises. Les coûts de maintenance des ouvrages n'ont pu être pris en compte pour les mêmes raisons. Les délais d'exécution de plusieurs contrats ont dépassé les durées contractuelles initiales.

Genre et équité (70%) : La prise en compte du genre et de l'équité dans le WASH est effective et le niveau d'intégration est satisfaisant. Au niveau de la mise en œuvre du WASH, les femmes trouvent entièrement leur compte même si elles n'ont pas été impliquées de manière systématique. En effet les contextes socioculturels de certaines zones d'intervention ne permettent pas à la femme de participer directement à la prise de décisions. Néanmoins, l'approche du WASH met un accent très fort sur l'implication des femmes.

Impact (75%) : Les interventions WASH de la période 2013-2017 sont en cours et plusieurs réalisations ont à peine deux ans. Dans une certaine mesure, il est prématuré de parler d'impact au sens strict du terme. Néanmoins, les effets perçus sont le signe que les impacts attendus se produiront à terme. Plusieurs effets positifs et peu d'effets négatifs sont notés. Le changement de comportement est effectif sur plusieurs aspects des conditions et du cadre de vie des populations bénéficiaires. L'impact global du WASH est jugé très satisfaisant.

Durabilité (50%) : La durabilité du WASH est jugée à peine satisfaisante au regard des nombreux enjeux et défis qui dépassent parfois le cadre du WASH UNICEF qui est mis en œuvre dans un contexte national WASH caractérisé par des limites et insuffisances d'ordre stratégique et opérationnel. Des constats, il se dégage plusieurs difficultés qui montrent que la question de la durabilité des acquis du WASH n'a pas eu toute l'attention nécessaire à la formulation et à la mise en œuvre du WASH. En termes de durabilité, il faut noter que l'ancrage institutionnel des activités du

projet au sein des communautés bénéficiaires n'a pas été un axe stratégique de la mise en oeuvre, pour favoriser une prise en charge des problématiques majeures inhérentes aux objectifs visés.

Avec une performance globale moyenne estimée à 68 %, le WASH a été mis en oeuvre de manière satisfaisante avec des efforts de renforcement et d'amélioration à faire sur l'efficacité et la recherche de la durabilité des acquis du WASH.

Leçons apprises:

1. Les interventions WASH sont axées sur le développement et sur la réponse aux crises humanitaires. La zone d'intervention du WASH - les trois régions septentrionales du Cameroun et la région de l'Est dont les populations sont les plus vulnérables en termes de WASH - coïncide avec celle qui a été éprouvée par les afflux massifs de réfugiés et de déplacés internes. Cette coïncidence a facilité l'action de l'UNICEF et en termes de coordination et de suivi.
2. Le WASH a eu un impact sans précédent sur l'amélioration de l'état de santé des populations en général, des femmes et des enfants en particulier. Les résultats obtenus, valorisent le rôle de l'UNICEF en matière d'influence des politiques en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural.
3. La faible appropriation du WASH par les partenaires gouvernementaux (eau, santé, éducation de base) qui manquent cruellement de moyens logistiques et qui perçoivent les activités WASH comme une tâche supplémentaire, et à cause du fait que le WASH n'est pas suffisamment attractif/motivant car il s'agit d'actions quelque peu marginales (volume d'activités et ressources financières investies) par rapport au volume de leurs activités traditionnelles;
4. La performance de l'exécution des actions classiques de fourniture de services (réalisation de forages et de latrines) est meilleure que celle des actions d'appui institutionnel. L'UNICEF a une bonne maîtrise des processus du premier type d'actions alors qu'elle n'a pas de contrôle sur le second, l'Etat étant plus en première ligne, ce qui explique en partie pourquoi plusieurs actions d'appui institutionnel souffrent d'un retard ;
5. Les nombreuses insuffisances dans le fonctionnement des CGPE sont dues en grande partie par la faible appropriation des ouvrages par les populations et les insuffisances dans la formation des CGPE en termes de durée et de contenu de la formation, de la qualité des participants, du manque de suivi/contrôle des formations par une expertise;
6. On note un taux élevé des forages négatifs dans les contextes hydrogéologiques difficiles de l'Extrême-Nord, entraînant des changements fréquents de sites. Une autre cause est la mauvaise connaissance ou l'absence de données sur l'hydrogéologie ;
7. Malgré les difficultés et les contraintes, des résultats appréciables ont été possibles en raison de plusieurs facteurs favorables dont entre autres la qualité du suivi et du contrôle par l'UNICEF et la mise en place par l'UNICEF d'un cadre national de concertation des acteurs WASH et d'un groupe des PTF WASH;
8. La réalisation des latrines genre sensible dans les établissements publics (écoles, centres de santé/nutrition, camps de réfugiés/déplacés) est une décision pertinente et saluée par tous. Toutefois, la proximité des latrines pro femmes des latrines pro hommes cause un certain désagrément et inconfort chez les femmes ;
9. La prise en compte des personnes vulnérables est le principal critère d'intervention du WASH. Cependant, il existe dans les communautés vulnérables des personnes vulnérables dont la prise en compte ne transparaît pas clairement dans les interventions WASH, ni pour l'accès à l'eau potable, ni pour la construction des latrines. Aucune action spécifique ou recommandation n'a été mise en oeuvre à cet effet;
10. Les changements majeurs notés dans la vie des bénéficiaires sont l'amélioration de la santé des populations, en particulier celle des enfants, l'amélioration du bien-être humain et du cadre de vie. Ces changements ont été possibles avec l'engagement de l'Etat, des CTD et l'implication des acteurs au niveau local (ASC/OSC, autorités religieuses et traditionnelles) ;

11. Les bénéficiaires éprouvent une grande satisfaction pour les interventions WASH. Cependant la perception des populations sur les approches diffère selon les contextes socioculturels. C'est pourquoi, l'implication effective et durable des femmes passera par une sensibilisation intensive et le plaidoyer ;
12. L'appropriation des interventions par les différents acteurs impliqués n'a pas été uniforme. Certaines communes à l'instar des communes de Dir (Région de l'Adamaoua) et de Mokolo (Région de l'Extrême-Nord) se sont véritablement impliquées dans la mise en œuvre des activités du WASH. A travers un partenariat UNICEF-CTD, elles se sont engagées à accompagner l'inventaire des ouvrages de WASH et à intégrer les actions WASH dans le PCD. Toutefois, on note un désintéressement de certains élus locaux et Chefs des villages pour les activités WASH (en l'occurrence l'ATPC) à cause du fait que les interventions WASH ne sont pas subventionnées et qu'il n'y a pas de possibilité de gain;
13. L'ATPC non subventionné est appropriée à condition que les acteurs aient les capacités de jouer pleinement leurs rôles afin d'obtenir des ouvrages durables. Les matériaux utilisés pour la construction des latrines familiales ne sont pas durables et sont détruits, d'autant plus vite que le contexte physique est très dur. La destruction ou la non fonctionnalité précoce des latrines n'encourage pas à construire une nouvelle latrine, et ne motive pas les nouveaux adhérents ;
14. La stratégie du WASH n'intègre pas la contribution initiale réglementaire des bénéficiaires qui permet de tester leur capacité de mobilisation des ressources financières. La non prise en compte de cette disposition réglementaire explique en partie la mauvaise volonté des bénéficiaires à mobiliser les ressources internes pour assurer la durabilité des infrastructures WASH ;
15. Le recours aux communes a été un principe clé de la stratégie de mise en œuvre du WASH pour favoriser une appropriation institutionnelle des acquis des processus. Cependant, l'implication des communes s'est révélée insuffisante puisque les communes dans leur majorité, semblent avoir participé au WASH de façon passive sans l'intégrer dans les processus de développement de leur territoire. En effet, les maires n'ont pas fait preuve d'une vision ou d'une stratégie qui aurait été améliorée par le WASH. Sans un appui extérieur, très peu de communes prendront l'initiative de chercher les ressources nécessaires.

6. Conclusions et recommandations

Conclusions :

La mise en œuvre du WASH a montré des progrès vers l'atteinte des principaux résultats attendus au terme du programme en 2017. En milieu communautaire, environ 435 forages ont été construits/réhabilités au profit des populations, écoles et centres de santé/nutrition et près de 170 000 personnes sont desservies par des ouvrages d'AEP fonctionnels. Pour l'assainissement de base et/ou amélioré, ce sont près de 6 350 latrines qui ont été réalisées dont 178 latrines VIP équipées de lave-mains dans les écoles et 274 dans les centres de santé /nutrition. La population concernée avoisine 41 300 personnes avec 1 341 villages FDAL sur 2024 déclenchés. En ce qui concerne la promotion des bonnes pratiques d'hygiène, ce sont 600 communautés touchées, soit environ 20 000 personnes et 25 000 élèves. Près de 160 000 kits ont été distribués dont 2 000 kits d'hygiène aux femmes 34 500 kits en situation d'urgence, et 46 000 kits aux enfants MAS. Malgré ces résultats encourageants, certaines activités telles que les activités portant sur la mise en place de l'approche « communes modèles » ont été ajournées en raison de la survenance des crises humanitaires.

Recommandations :

Sur la base des insuffisances mentionnées dans le rapport, des suggestions sont formulées pour permettre à l'UNICEF et à ses partenaires d'être plus performants dans des actions ultérieures. Dans cette perspective, 21 recommandations regroupées en quatre grandes catégories ont été formulées.

A. Pour l'amélioration de la performance générale de mise en œuvre et de suivi

- **Recommandations à l'UNICEF :**

- 1) **Approche par la demande :** Utiliser l'approche basée sur la demande pour les investissements en matière de points d'eau de manière à respecter la réglementation nationale en vigueur sur la contribution financière des bénéficiaires préalable à l'acquisition d'un point d'eau³. Cette mesure traduit l'expression manifeste de la demande et un engagement efficace et durable des bénéficiaires devrait s'appliquer aux actions de développement. Cette recommandation s'adresse également au MINEE qui devrait faire appliquer la politique en la matière.
- 2) **Planification des interventions :** Améliorer la planification des interventions par i) l'élaboration d'un cadre logique plus robuste et stable (en évitant autant que possible les modifications conceptuelles en cours de mise en œuvre) avec des indicateurs clés pertinents, faciles à renseigner – tenant compte des capacités de suivi – pour chaque niveau de résultats : impact, effet, produit, activité ; ii) Revoir le dispositif de suivi-évaluation de manière à identifier des indicateurs destinés à renseigner au niveau de chaque produit, les activités principales concernées ; iii) un effort de consolidation et de mise en cohérence des données rapportées dans les rapports d'exécution des prestataires.
- 3) **Intégration de l'eau et de l'assainissement :** Avec l'ODD-6 sur la couverture universelle de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement pour tous en 2030, les interventions WASH doivent être intégrées afin de coupler les actions d'alimentation en eau et d'assainissement sur les sites d'interventions.
- 4) **Suivi et rapportage de l'UNICEF :**
 - a. Renforcer le suivi/évaluation et le rapportage en faisant ressortir de manière systématique dans le rapport d'activités annuel toutes les quantités réalisées afin de pouvoir renseigner les indicateurs ; stabiliser le format/modèle de rapport d'activités annuel car sur les quatre années de mise en œuvre, il y avait un format pour chaque année ; procéder à une analyse de cohérence, d'efficacité et d'efficacités des progrès vers les cibles en fin de cycle. Le renforcement du suivi par des activités d'assurance-qualité devrait améliorer la documentation des résultats et éviter d'annihiler une partie des performances intrinsèques.
 - b. Harmoniser le dispositif de suivi-évaluation et la production des rapports en i) adoptant un canevas type de rapport non indexé exclusivement à la progression vers les résultats mais comportant également des champs d'analyse de l'efficacité et de l'efficacité de la mise en œuvre, ii) formant le staff de l'UNICEF (WASH et finances) à quantifier le niveau de réalisation physique des activités et à calculer les taux d'exécution financière y relatifs dans leurs rapports annuels, à les agréger au niveau des produits et des effets ou résultats.
 - c. Exiger des acteurs opérationnels (ONG et entreprises privées) la production simultanée de rapports intégrés (technique et financier) faisant le bilan des activités et celui de l'exécution financière ; exiger d'eux le respect du format/modèle du rapport final d'exécution afin de faciliter le suivi et la prise en compte de tous les résultats et activités.
- 5) **Qualité des actions de renforcement des capacités :** Renforcer le suivi et contrôle de qualité des activités de renforcement des capacités et de promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement afin qu'elles soient efficaces et durables. L'équipe de C4D de l'UNICEF pourrait être associée ainsi que le recrutement de l'expertise appropriée.
- 6) **Cadre institutionnel du WASH :** Renforcer/améliorer le cadre institutionnel des interventions WASH afin que le rôle et les responsabilités de chacun des acteurs soient clarifiés dès le départ.

³ Référence bibliographique n°13

▪ **Recommandations aux MINEE :**

- 7) **Contrôle technique des travaux :** Faciliter les missions de suivi et de contrôle technique des travaux en mettant diligemment à disposition des DREE/DDEE les ressources et les moyens nécessaires dans les délais compatibles avec les exigences du contrôle. Une réflexion pourrait permettre d'améliorer la situation actuelle.

▪ **Recommandations aux partenaires opérationnels, ONG et entreprises de travaux :**

- 8) **Renforcement des capacités des partenaires opérationnels :** Les partenaires opérationnels présentent des insuffisances qui affectent les performances du WASH. Il faut y remédier à travers des actions de renforcement de leurs capacités techniques et managériales pour plus d'efficacité et d'efficience dans les prestations.

B. Pour le renforcement de la gestion et de la maintenance des infrastructures de WASH

▪ **Recommandations aux MINEE :**

- 9) **Gestion et maintenance des ouvrages réalisés :** Réaliser une étude sur la gestion et la maintenance des infrastructures de WASH en général afin de comprendre la problématique et de trouver des solutions aux problèmes posés. Une telle étude pourrait profiter au niveau national dans la mise en place d'un système national de gestion et de maintenance des ouvrages.
- 10) **Réduction du taux de forages négatifs :** Compte tenu des taux élevés de forages négatifs dans certaines zones, réaliser une étude hydrogéologique afin de mieux orienter les sondages vers les sites positifs et réduire les taux d'échec.

C. Pour le renforcement des capacités des CTD et de la société civile à assumer pleinement leurs rôles

▪ **Recommandations à l'UNICEF :**

- 11) **Gestion des infrastructures par les communes et la société civile et formations:** Les infrastructures sont transférées aux communes au nom des populations bénéficiaires. Cette situation confère aux communes et à la société civile une grande responsabilité dans l'utilisation efficace et la gestion durable des infrastructures. Aussi, est-il nécessaire :
- d'adopter une approche de mise en œuvre qui met les acteurs locaux, notamment les acteurs de la société civile et les CTD au centre de la gestion des infrastructures WASH et les accompagner à cet effet ; davantage de campagnes de sensibilisation/éducation à travers les médias doivent être mises en œuvre ;
 - d'impliquer effectivement les mairies et la société civile à toutes les phases, notamment l'identification et la priorisation des besoins, la planification et la mise en œuvre afin de mieux les préparer à leur tâche future de maître d'ouvrage ;
 - développer et introduire des modules de formation pour les enseignants et les élèves du primaire sur les thématiques appropriées pour une vision globale du WASH ; la mise en œuvre de la stratégie WASH in School devrait servir ;
- 12) **Mobilisation des ressources internes/locales :** Renforcer le plaidoyer et accompagner les communes et les acteurs de la société civile dans les processus de mobilisation des ressources en vue de les doter de capacités et moyens logistiques pour accomplir leur mission.

▪ **Recommandation au MINEE :**

13) **Compétences des Communes en matière d'assainissement** : Initier le décret fixant les modalités d'exercice des compétences transférées aux communes en matière d'assainissement ainsi que le cahier de charge y afférent.

▪ *Recommandations aux CTD (communes) :*

14) **Intégration de la problématique WASH dans les PCD** : Avec l'accroissement du parc d'ouvrages (forages d'eau et ouvrages d'assainissement) et l'accroissement des besoins en matière d'ouvrages d'AEPA, les communes doivent intégrer les activités de suivi et de gestion des points d'eau et ouvrages d'assainissement dans leurs PCD et établir un plan d'action d'AEPA annuel afin d'assurer l'intégration des programmes favorables aux droits des enfants dans les PCD et de faciliter la mobilisation de ressources nécessaires adéquates.

15) **Relations entre le CGPE, le CLS et la mairie** : Le déficit de communication, liées à l'absence de relations fonctionnelles entre, d'une part, les CGPE et les CLS, et d'autre part les communes (mairies) est un facteur défavorable pour l'utilisation efficace et la gestion durable des infrastructures. Il est donc fortement recommandée d'établir une passerelle entre les CGPE, les CLS et les services d'AEPA des mairies afin que les CGPE et les CLS prennent part aux rencontres de la mairie sur les sujets relatifs à l'AEPA.

D. Pour la coordination institutionnelle et la collaboration entre PTF

▪ *Recommandations à l'UNICEF :*

16) **Développement d'actions conjointes entre PTF** : Pour des besoins de financement et de synergie, examiner la faisabilité de collaboration avec la BAD pour des cofinancements et/ou de réalisation commune des projets ; exemple de l'étude sur le marketing de l'assainissement étant donné que la BAD envisage une étude pour déterminer la zone d'application de l'ATPC.

▪ *Recommandations au MINEE :*

17) **Amélioration de la coordination institutionnelle nationale du WASH** : Rendre fonctionnel le Comité national WASH en procédant à une relecture de son décret de création afin de préciser les attributions de coordination, l'ancrage institutionnel et le rôle des acteurs et sécuriser les moyens pour un fonctionnement efficace et durable.

18) **Approche participative et inclusive** : De par leur nature les interventions WASH mettent en jeu un nombre important d'acteurs à plusieurs niveaux. La recherche de la durabilité des acquis implique une approche participative et inclusive. Pour ce faire, il faut impliquer tous les principaux acteurs, entre autres le MINEDUB (central et déconcentré) ainsi que les services de la décentralisation, au niveau central et local pour renforcer l'implication des CTD.

▪ *Recommandations aux PTF :*

19) **Coopération UNICEF - JICA** : Renforcer la coopération technique entre l'UNICEF et la JICA sur la base des acquis de la coopération antérieure afin d'améliorer l'efficacité des interventions WASH.

20) **Coopération technique entre PTF** : Examiner les opportunités de coopération technique pour le partage d'expérience, les bonnes pratiques, capitaliser les connaissances,...

21) **UNICEF comme agence de mise en œuvre dans le domaine du WASH** : Sur la base du mandat de l'UNICEF et de ses orientations en cours de définition, examiner la faisabilité de faire de l'UNICEF une agence de mise en œuvre des projets et programmes WASH d'autres PTF, compte tenu de son expérience et de son expertise dans le domaine du WASH en milieu rural.

1 INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte de la composante WASH

Le Gouvernement de la République du Cameroun et l'UNICEF ont signé en 2013, le Plan d'action du programme de pays (CPAP) pour la période 2013-2017. Ce plan est un cadre de coopération et d'engagement mutuel entre le Gouvernement du Cameroun et l'UNICEF sur la base des accords antérieurs. Il prolonge et prend en compte les enseignements tirés de la mise en œuvre du CPAP précédent (2008-2012). Il vise à contribuer aux efforts du Gouvernement du Cameroun et d'autres partenaires à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), confirmés comme prioritaires dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE, 2010-2020) et le Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) pour la période 2013-2017.

Le CPD appelé dans le présent rapport « le Programme » comportait initialement cinq composantes dont quatre sectorielles et une transversale. La composante sectorielle « Survie du Jeune Enfant » comprenait trois sous-composantes à savoir: (i) Santé de l'enfant et de la mère, (ii) Nutrition et (iii) Eau, Assainissement et Hygiène (Water, Sanitation and Hygiene ou WASH en anglais). Pour des raisons de simplification, cette dernière sous-composante sera appelée WASH dans le présent rapport. Suite à la revue à mi-parcours du Programme de Coopération réalisée en 2015, la sous-composante WASH est devenue une composante à part entière. Ce changement est l'expression de la volonté conjointe du Gouvernement et l'UNICEF de doter le WASH d'un cadre programmatique approprié pour pouvoir apporter une contribution plus significative aux problèmes que le pays connaît en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement.

1.2 Rappel sur la composante WASH

1.2.1 Le contexte du WASH

Le contexte du WASH au Cameroun est caractérisé par :

- Une amélioration de l'accès à l'eau potable mais critique dans les régions septentrionales et la Région de l'Est: Selon un récent sondage (MICS, 2014), l'accès aux sources d'eau potable a augmenté entre 2011 et 2014 de 69% à 72,9% au niveau national et de 50% à 54,2% dans les zones rurales. Malgré ces améliorations, l'accès à l'eau potable est encore critique dans certaines régions, principalement dans les régions du Nord (56,5%), de l'Extrême-Nord (63,7%) et de l'Est (67,9%).
- Une baisse dans l'accès à l'assainissement amélioré : L'accès à des installations d'assainissement améliorées est passé de 33% à 40% entre 2006 et 2011 et a atteint 52% en 2014 pour l'ensemble du pays, alors qu'une évolution en "dent de scie" est observée dans les zones rurales où cet accès est passé de 15% à 26% entre 2006 et 2011 et est retombé 23,4% en 2014⁴. Les principaux points chauds se trouvent dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Est.
- La pratique de la défécation à l'air libre en stagnation: 7% de la population depuis 2006 avec des disparités considérables entre les régions rurales (13%) et les zones urbaines (1% en stagnation malgré la tendance significative de l'urbanisation / migration dans le pays), les régions (21,8 % pour l'Extrême-Nord).
- Des pratiques d'hygiène inadéquates affectent la santé et la nutrition familiales et les mauvaises performances dans ce domaine contribuent aux décès des enfants de moins de cinq ans. Environ 20% des enfants sont affectés par la diarrhée (23,2% en zone rurale contre 15% en zones urbaines). De mai 2009 à août 2016, le pays a signalé 37.551 cas et 1.695 décès de choléra dont 45% ont été enregistrés dans la région de l'Extrême-Nord. En raison des activités de prévention mises en œuvre par l'UNICEF en collaboration avec le Gouvernement, les ONG et les acteurs

⁴ Voir Référence bibliographique n° 3

locaux, la prévalence du choléra a progressivement diminué et aucun cas confirmé n'a été signalé en 2016.

- L'accès aux services WASH dans les écoles et les établissements de santé encore limité : Dans les zones d'éducation prioritaire (régions de l'Est, d'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord), 18% des écoles ont accès à des sources d'eau potable alors que le nombre d'élèves par latrine est de 259 (MINEDUB, 2015). La plupart des écoles ne sont pas équipées de systèmes de lavage des mains.

Les conclusions de l'analyse de la situation et les concertations des parties prenantes menées au cours de divers ateliers et discussions régionaux et nationaux ont conduit à identifier le risque élevé et/ou la prévalence des maladies liées à l'eau qui touchent principalement les enfants et les femmes comme préoccupation majeure à prendre en considération.

Les causes sous-jacentes immédiates et associées des problèmes WASH au Cameroun sont i) mauvais état d'hygiène et environnement insalubre des populations dans les zones vulnérables, ii) consommation de l'eau non potable par les groupes vulnérables, iii) mauvaises pratiques d'hygiène par les populations vulnérables.

Les causes profondes associées sont: les normes sociales défavorables en vigueur dans les communautés, les municipalités et au niveau gouvernemental, la non-intégration des questions liées à l'équité et à la durabilité dans les politiques / stratégies de WASH, les projets et l'allocation budgétaire par le gouvernement, la faible gouvernance du secteur WASH à tous niveaux, la pauvreté et croissance démographique.

Ce faible accès aux services WASH est également accentué par la crise humanitaire qui affecte le pays principalement: i) Débordement des conflits en République Centrafricaine (RCA) et les attaques terroristes de Boko Haram qui ont entraîné un accroissement des déplacements internes et transfrontaliers de personnes (du Nigéria et la RCA au Cameroun), ii) la crise nutritionnelle.

Sur le plan politique et institutionnel, le Gouvernement a élaboré / approuvé des lois clés, des documents de politique et de stratégie parmi lesquels: la loi sur l'eau adoptée en 1998, la politique d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural (2007), la lettre de politique du secteur de l'hydraulique urbaine (2007), stratégie nationale pour la gestion des eaux usées (2011), la stratégie sectorielle de l'eau et de l'énergie (2012), la stratégie nationale pour l'assainissement en milieu rural (2014), la stratégie WASH in School (2015), la stratégie nationale d'Assainissement total piloté par le communauté (ATPC, 2015). La plupart de ces documents stratégiques ne sont pas mis en œuvre ou doivent être mis à jour en tenant compte des récents développements du secteur. Le pays doit encore élaborer d'autres documents stratégiques importants tels que la politique nationale de l'eau, la politique d'hygiène, le code de l'eau, le plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau.

Des partenaires dont l'UNICEF appuient le Gouvernement dans la résolution de ces problèmes à travers la mise en œuvre de diverses interventions qui visent l'accélération de la réduction de la mortalité infanto-juvénile. Depuis l'année 2009, le Programme de coopération Cameroun – UNICEF met en œuvre les interventions dans le domaine de WASH dans les quatre régions prioritaires : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua, et l'Est.

L'objectif global de l'UNICEF en matière d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène est triple : i) contribuer à la réalisation des droits de l'enfant à la survie et au développement par une sensibilisation aux problèmes qui se posent dans ce domaine, ii) apporter un appui aux programmes nationaux pour une large couverture des populations à un accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement de base, et iii) promouvoir de meilleures conditions d'hygiène⁵. Pour atteindre cet objectif global, le WASH s'est assigné les objectifs spécifiques suivants indiqués dans le document du CPAP 2013-2017 :

- améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural;

⁵ Stratégie WASH de l'UNICEF 2006-2015

- améliorer l'accès à l'assainissement de base des communautés;
- promouvoir les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement.

La composante WASH s'articule autour de trois volets interdépendants à savoir : i) l'accès durable à l'eau potable, ii) l'accès durable à l'assainissement de base/amélioré, iii) la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (BPHA). Les bénéficiaires sont les communautés, les écoles, les centres de santé/nutrition, les pensionnaires des camps de réfugiés/déplacés dans les trente (30) Districts sanitaires (DS) prioritaires dans les régions citées ci-dessus.

1.2.2 La logique d'intervention du WASH

Dans le cadre du CPD 2013-2017, l'objectif global de la sous-composante WASH était au départ de « Contribuer à la réduction de la prévalence des maladies diarrhéiques au sein des populations de 700 communautés des 30 Districts sanitaires (DS) prioritaires et en milieu périurbain de Yaoundé et Douala et dans les zones en situation d'urgence »⁶. Ses objectifs spécifiques visaient i) l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural; ii) l'amélioration de l'accès à l'assainissement de base des communautés ; iii) la promotion des bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement.

En 2015, à la faveur de la revue à mi-parcours (RMP), des ajustements du cadre logique du WASH ont été opérés. Ainsi, l'impact demeure le suivant : « La Survie de la mère et de l'enfant est améliorée par la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelle et infanto juvénile ». L'effet recherché est libellé comme suit : « les populations vulnérables des communes cibles ont un accès équitable et durable à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement de base et s'approprient les bonnes pratiques d'hygiène »⁷.

Pour atteindre les résultats escomptés, trois (3) axes stratégiques d'intervention ont été retenus : i) le développement des capacités, ii) le plaidoyer, politique et stratégie, iii) le partenariat. Selon le cadre logique⁸ (voir annexe n° 1), et excepté les réalisations du produit 5 relatif au développement des outils WASH, les indicateurs et les objectifs de réalisation des infrastructures sont fixés en termes de nombre de personnes qui ont accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement de base, ce qui est cohérent avec la gestion axée sur les résultats en contribuant à l'impact recherché. Les plans de travail glissants (PTG) sur deux années sont élaborés en termes de ressources et de résultats.

Dès lors la logique d'intervention du WASH se présente comme indiqué par la figure n° 1 ci-dessous.

1.2.3 Le cadre logique du WASH

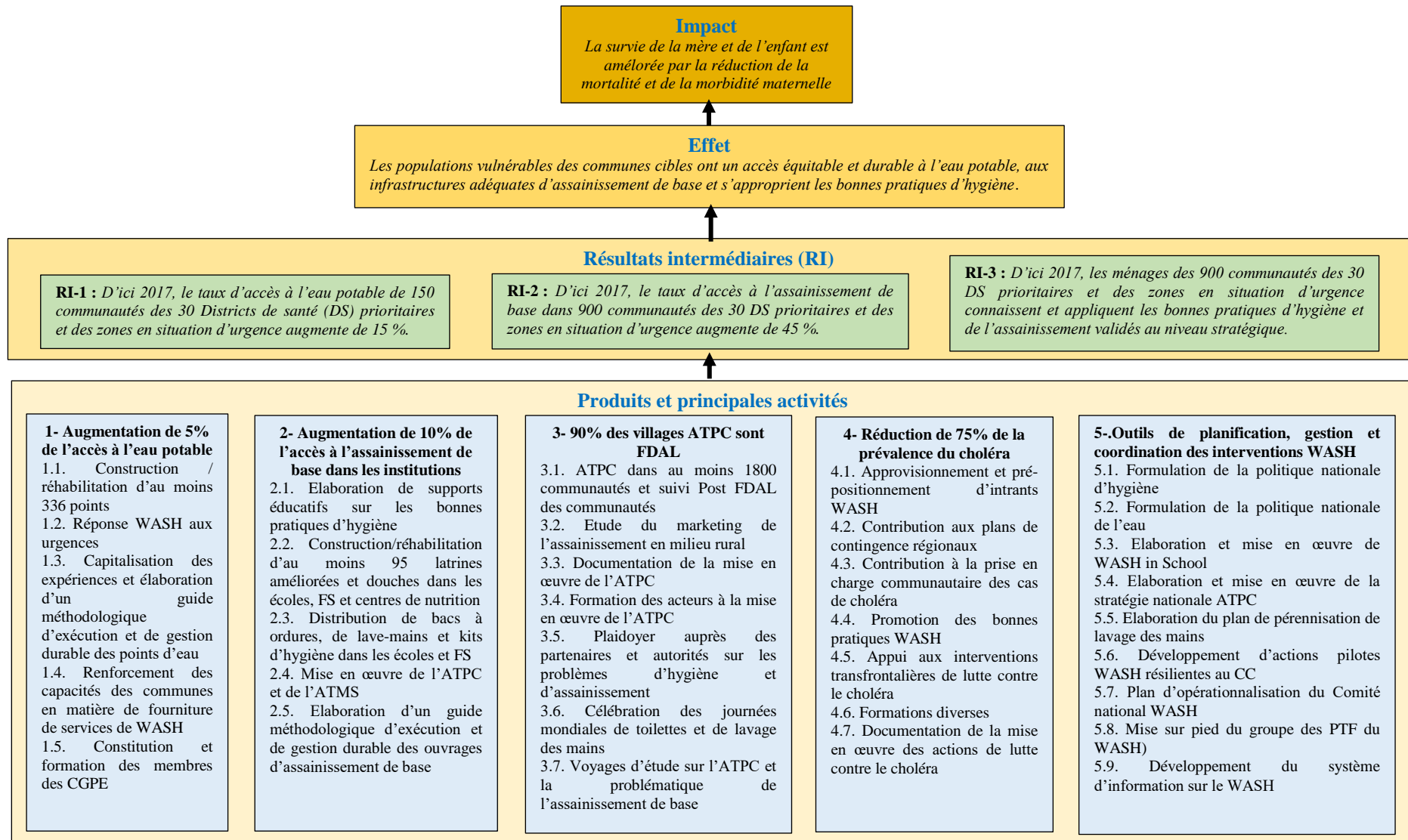
Le cadre logique du WASH basé sur les résultats attendus (impact, effet, produits) et les activités assortis des indicateurs est présenté en annexe 1.

⁶ CPAP 2013-2017

⁷ Rapport de la revue à mi-parcours 2015

⁸ Adopté en 2015 suite à la revue à mi-parcours

Figure 1 : Schéma de la logique d'intervention de la composante WASH



1.2.4 *Le cadre de mise en œuvre*

Les appuis de l'UNICEF visent le renforcement des activités WASH à trois niveaux, stratégique, opérationnel et communautaire :

- **Au niveau stratégique**, le WASH contribue à la mise en place et au renforcement du cadre institutionnel du secteur WASH avec la participation effective de tous les acteurs qui mènent des actions dans au moins l'un des domaines d'intervention du WASH. Ces actions WASH concernent essentiellement la conception, la planification, la gestion des interventions WASH, le développement des outils normatifs pour la planification de l'utilisation et la gestion de l'eau, la mobilisation des ressources budgétaires de l'Etat camerounais et le renforcement de la coordination des acteurs du secteur, les orientations du Gouvernement camerounais et les perspectives de développement des interventions WASH. Les principaux acteurs du niveau stratégique sont l'Etat à travers i) les services centraux des ministères en charge de l'eau, de la santé, de l'éducation de base, de la communication, de l'aménagement du territoire..., les institutions gouvernementales, ii) les organisations de la société civile (OSC), iii) les organisations du Système des Nations Unies (UNICEF, OMS, HCR, UNPFPA, UNAIDS, ONU-Femmes), iv) les partenaires techniques et financiers (PTF) bilatéraux (France, Canada, Japon, Pays-Bas, Norvège, Suède) et multilatéraux (Banque mondiale, Banque africaine de développement).
- **Au niveau opérationnel**, les interventions portent sur l'ATPC, la promotion de l'hygiène, le renforcement de l'accès à l'eau potable au sein des communautés vulnérables, la lutte contre le choléra, et la promotion des bonnes pratiques notamment le lavage des mains. Les principaux partenaires de mise en œuvre du niveau opérationnel sont l'Etat à travers les services déconcentrés des ministères concernés (délégations régionales et départementales), les ONG partenaires de mise en œuvre et prestataires privés (entreprises, bureaux d'études et consultants individuels, fournisseurs).
- **Au niveau communautaire** se trouvent les bénéficiaires finaux⁹ des actions WASH. Les acteurs sont les institutions bénéficiaires (écoles primaires, centres de santé/nutrition et les camps de réfugiés/déplacés), les populations à la base sous diverses formes de représentation ou d'organisation, les mairies des communes concernées, les pensionnaires des camps de réfugiés/déplacés.

La stratégie de mise en œuvre porte sur un processus de planification concertée et de suivi déconcentré. Les structures déconcentrées (délégations régionales et départementales) des ministères en charge de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation de base, en liaison avec les communes concernées procèdent à l'analyse des besoins prioritaires retenus par les communes. Ces priorités constituent la base de la planification.

Le suivi et la supervision des activités des prestataires de services sont effectués par le niveau national à travers des missions conjointes et par les services techniques du niveau déconcentré. Les services nationaux assurent la coordination et le pilotage tandis que les interventions des ONG et des prestataires privés exécutent leurs prestations sur la base de protocoles d'accord avec l'UNICEF (PCA). Aucune contribution en espèce des bénéficiaires aux coûts des réalisations WASH n'était attendue, excepté le projet JICA 132 forages pour lequel les bénéficiaires de chaque point d'eau devaient contribuer préalablement avec une somme de 200 000 francs CFA. Il s'agit en fait d'une exigence de la JICA lors de la formulation du projet et mise en œuvre à la phase animation/sensibilisation menée par la JICA. Cette phase est antérieure à la signature de l'accord entre l'UNICEF et la JICA. Cependant, pour la réalisation des latrines familiales dans le cadre de l'ATPC, chaque ménage devait contribuer en travail (creusage de la fosse) et en matériel³.

⁹ Les bénéficiaires finaux sont ceux qui bénéficient des interventions de WASH à long terme au niveau de la société ou du secteur au sens large.

1.2.5 *Le Mode opératoire*

Pour assurer un bon déroulement des interventions du WASH, l'UNICEF a fait le choix de procéder d'une part, par contractualisation avec des organisations de la société civile et des opérateurs du secteur privé et d'autre part, par la valorisation du partenariat avec les services techniques déconcentrés de l'Etat ainsi qu'avec les communes.

La contractualisation avec des organisations de la société civile et les opérateurs privés pour la mise en œuvre des activités a été faite respectivement selon la procédure d'appel à projet et celle d'appel d'offres de marché. Au niveau de la société civile, tandis que certaines ONG telles que ACEEN, AAEDC, ... ont été identifiées pour la réalisation des activités d'ATPC, l'animation/sensibilisation pour la promotion des BPHA, l'appui à la réalisation des latrines pour les ménages, la mobilisation sociale des populations dans le cadre de la réalisation des forages et le renforcement des capacités. D'autres comme la représentation nationale de SNV, Plan International, Première Urgence Internationale (PUI) et ACEEN ont été recrutées comme maître d'œuvre pour la mise en œuvre des paquets d'actions.

Dans ce cadre, un protocole d'accord de coopération a été établi entre l'UNICEF et chacune des organisations retenues pour la conduite d'un volet d'activités. Ce type d'accord fait partie des modalités d'exécution retenues dans le Plan d'Action du Programme de Pays qui définit le cadre convenu dans lequel l'UNICEF peut coopérer avec des partenaires non-gouvernementaux au Cameroun.

A travers des appels d'offres de marché effectués selon les procédures et les mécanismes de l'UNICEF, des entreprises camerounaises ont été engagées pour exécuter les tâches suivantes:

- la construction/réhabilitation des forages ;
- la réalisation des latrines dans les écoles et les centres de santé/nutrition et leur équipement en lave-mains ;
- la formation des structures communautaires en gestion des points d'eau ;
- la confection des lave-mains ;
- la fourniture des consommables (savons, produits de traitement de l'eau, ...).

Sur la base du CPAP et des plans de travail annuels (PTA) signés avec les ministères sectoriels (santé, eau), l'UNICEF a impliqué des acteurs publics dans la mise en œuvre et le suivi des interventions à travers un partenariat avec :

- les communes bénéficiaires des différentes interventions dans l'optique de conforter leur leadership en tant que maître d'ouvrage du développement local à l'échelle respective de leur espace territorial ;
- les Délégations Régionales et Départementales du MINEE pour : i) la collecte et la transmission des demandes de forages neufs ou forages à réhabiliter et ii) le suivi et contrôle des travaux de forages neufs, de forages à réhabiliter, de construction des latrines dans les écoles et de distribution des lave-mains ;
- les Délégations Régionales et les Districts de Santé (MINSANTE), pour i) le suivi de la qualité de l'eau des forages; ii) l'appui à la promotion de l'hygiène de l'assainissement dans les communautés, les centres de santé/nutrition et les écoles ;
- les services déconcentrés du MINEDUB de la Région de l'Extrême-Nord ont indiqué n'avoir pas été suffisamment impliqués dans la mise en œuvre du WASH.

2 CONDUITE DE L'ÉVALUATION

2.1 Objet de l'évaluation

L'objet de l'évaluation est la composante WASH de l'UNICEF qui s'inscrit dans le cadre du Programme de coopération Cameroun-UNICEF 2013-2017. Elle est mise en œuvre dans les quatre régions suivantes du Cameroun : l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est.

2.2 But, objectifs et champ de l'évaluation

2.2.1 Le but de l'évaluation

L'UNICEF est en fin de cycle du programme 2013-2017 et une nouvelle programmation est en cours de préparation. Selon les TdR (voir annexe 2), la présente évaluation a pour but de déterminer la contribution des interventions de la composante WASH dans la réduction des maladies d'origine hydrique chez la mère et l'enfant (enfants de moins de 5 ans) et d'améliorer les réponses de l'UNICEF aux crises humanitaires.

2.2.2 Les objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation sont de:

- examiner la performance de la composante WASH à partir de six critères qui sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, le genre et l'équité, l'impact et la durabilité ;
- proposer des mesures d'amélioration des performances internes du WASH et sa contribution à la réduction des maladies d'origine hydrique et à l'atteinte de la cible 7c¹⁰ des OMD, à la réduction de la morbidité et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
- formuler des recommandations pour i) améliorer la coordination entre les intervenants du WASH et l'appropriation des interventions par les acteurs à tous les niveaux, ii) porter l'ATPC à l'échelle, iii) accroître l'impact du WASH sur les bénéficiaires et iv) recadrer le positionnement de l'UNICEF dans le WASH au Cameroun qui soit plus en adéquation avec ses avantages comparatifs.

En somme, l'évaluation permettra d'identifier les domaines où les améliorations sont nécessaires et des orientations indispensables pour maximiser la contribution à l'amélioration de la santé des populations en général, celle des mères et des enfants en particulier. Les critères, questions principales et sous-questions sont rappelés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions principales	Sous-Questions
<i>Pertinence</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs du WASH sont ils conformes aux priorités nationales et internationales ? Correspondent-ils aux attentes des populations bénéficiaires ? • La conception du WASH était elle solide sur le plan technique ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs du WASH sont-ils alignés sur les priorités nationales et internationales ? - Les objectifs et la conception du WASH étaient-ils adaptés au contexte ? Repondent-ils aux besoins réels des bénéficiaires ? - Les interventions WASH ont-elles été mises en œuvre suivant les standards nationaux en vigueur ? - Les approches utilisées par le WASH étaient-elles les plus appropriées pour résoudre les problèmes ciblés ? - Les acteurs du niveau local/décentralisé ont-ils assuré le leadership dans le choix des interventions et des stratégies d'opérationnalisation du WASH ? - Les résultats engrangés sont-ils cohérents avec les priorités nationales ? les femmes ont-elles contribué aux choix des sites, techniques et emplacement des

¹⁰ Cible 7c des OMD : réduire de moitié, d'ici à 2015, le taux de la population qui n'a pas d'accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement de base

<p>Efficacité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats escomptés de la mise en œuvre du WASH ont-ils été atteints ? • Le WASH a-t-il été mis en œuvre comme prévu initialement ? • Quel est le niveau de satisfaction des bénéficiaires finaux ? 	<p>infrastructures?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les objectifs du WASH ont-ils été atteints ou sont en voie de l'être? Les interventions WASH ont-elles permis d'atteindre les objectifs fixés et les cibles visées ? - Quels ont été les principaux facteurs contextuels ayant favorisé ou entravé la mise en œuvre du WASH? Comment les facteurs (internes et externes) ont-ils affecté les coûts, les délais, les performances (ampleur et la qualité des résultats) du WASH ? - Quelles améliorations le WASH a-t-il apporté dans la conception, la mise en œuvre des interventions liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement dans les zones d'intervention et dans la coordination des acteurs ? - Les populations ont-elles bénéficié d'un accompagnement adéquat (régularité et proximité) pour la mise en œuvre de l'ATPC et la promotion des pratiques d'hygiène ? - Les ressources mobilisées par le Gouvernement pour financer le WASH sont-elles conformes à ses engagements internationaux ?
<p>Efficience</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les avantages du WASH (réalisés ou dont la réalisation est escomptée) excèdent-ils les coûts prévisionnels? • L'exécution du WASH a-t-elle été efficace pour la réalisation des résultats escomptés? • Les résultats atteints l'ont-ils été à des coûts acceptables comparativement à des approches alternatives qui auraient pu être utilisées pour un niveau de performances comparable ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Lors de la mise en œuvre de l'intervention, les ressources et le temps ont-ils été utilisés de manière efficace pour atteindre les résultats ? - Les objectifs ont-ils été réalisés en temps voulu ? - Dans quelle mesure la coordination et la collaboration efficaces avec les interventions et les partenaires existants ont-elles été prises en compte et établies ? - Existe-t-il des alternatives moins coûteuses qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats auprès des bénéficiaires finaux ? Ces alternatives ont-elles été explorées et utilisées ? - La coordination des actions/initiatives entre partenaires a-t-elle été effective pendant la période ? - Les coûts de maintenance des infrastructures et équipements sont-ils à la portée des populations ?
<p>Genre et équité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le genre et l'équité ont-ils été intégrés dans la mise en œuvre du WASH ? • Comment le genre et l'équité ont été pris en compte dans les résultats du WASH? 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les objectifs et processus liés à l'équité, à l'égalité entre les sexes et à l'approche de la programmation fondée sur les droits de l'homme étaient-ils intégrés à la planification du WASH ? - Le WASH a-t-il été conçu pour assurer la participation égale de l'ensemble des groupes concernés (p. ex., les hommes et les femmes, les garçons et les filles) ? - Le WASH a-t-il favorisé l'égalité d'accès des hommes et des femmes, des garçons et des filles aux bénéfices résultant de la mise en œuvre du WASH?
<p>Impact</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le WASH a-t-il été suffisamment développé pour obtenir les impacts prévus ? • Les résultats obtenus respectent-ils l'équité et l'égalité entre les sexes? • Le contexte opérationnel a-t-il exercé une influence sur l'intervention ou inversement ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Existe-t-il des preuves de changement (positif ou négatif) ? Dans l'affirmative, quels facteurs ont contribué à ce changement ? Dans la négative, pour quelle raison ? - La vie des bénéficiaires et leur environnement ont-ils connu des changements (positifs ou négatifs) imprévus ? De quels changements s'agit-il ? Étaient-ils directement ou indirectement liés au WASH ou plutôt causés par des facteurs externes ? - Dans quelle mesure le WASH est-il parvenu à impliquer les femmes et les hommes, en particulier les plus

		<p>vulnérables ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les différents groupes, y compris les enfants et autres groupes vulnérables, ont-ils bénéficié du WASH? - Dans quelle mesure le contexte local et national a-t-il participé au changement ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la capacité des principales parties prenantes à faire durer les bénéfices du WASH à la fin de sa mise en œuvre ? • Les populations sont-elles disposées à poursuivre les pratiques promues par le WASH au-delà de l'accompagnement du WSH ? • Quelle valeur ajoutée de la collaboration avec ces partenaires a produit les résultats entendus comme changements immédiats, moyen et long terme durant la période ciblée par l'évaluation ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs du développement local peuvent-ils en assurer la continuité si le WASH venait à interrompre ses appuis ? - Les mesures visant la durabilité des acquis du WASH ont-elles été pertinentes ? - Sous quelles conditions les acquis du WASH peuvent être assurés par les communautés et bénéficiaires, les CTD et autres OSC nationale ou internationale ? - Comment le programme a-t-il intégré l'exigence de durabilité des ouvrages et des effets sur les populations dans la conception et la mise en oeuvre de ses interventions ? - Comment le WASH a-t-il affecté le cadre institutionnel, juridique et légal du WASH au Cameroun ? - Les synergies avec les autres acteurs ont-elles bénéficié d'une attention adéquate pendant l'ensemble du processus d'intervention ? - Les acteurs communautaires et membres des comités de gestions des ouvrages comprennent-ils chacun son rôle ? L'ont-ils joué convenablement durant la mise en oeuvre des interventions ?

2.2.3 Le champ de l'évaluation

La présente évaluation concerne la composante WASH 2013-2017, couvrant la période allant du 01/01/2013 au 31/12/2016. A cet effet, l'évaluation se focalise sur les résultats des interventions WASH, portant aussi bien sur les actions de développement que sur les réponses de l'UNICEF aux crises humanitaires.

Le Gouvernement camerounais entend utiliser les évidences produites par la présente évaluation pour éclairer le choix d'orientation des politiques sectorielles pour accélérer les progrès vers l'atteinte des résultats du secteur du WASH au Cameroun. A cet effet, l'évaluation couvre l'ensemble de la composante WASH qui se décline à trois niveaux : i) stratégique, ii) opérationnel, et iii) communautaire.

- *Au niveau stratégique*, l'accent est mis sur deux aspects : i) la préparation des outils de planification, de gestion, de prise de décisions et de gouvernance de l'eau, ii) les aspects de coordination technique et institutionnelle et d'appropriation de l'ensemble des interventions WASH par les principaux acteurs, (ministères chargés de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation de base, institutions gouvernementales, partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile, collectivités territoriales).
- *Au niveau opérationnel*, l'évaluation se focalisera sur i) l'alimentation en eau potable, la gestion des infrastructures, l'appropriation par les communautés, ii) l'accès aux services d'assainissement de base dans les institutions, iii) la promotion de l'ATPC en vue de sa mise à échelle, iv) l'éducation à l'hygiène dans les communautés. Dans le domaine des urgences, l'évaluation s'intéressera à la contribution du WASH à la réponse aux crises humanitaires que le pays a connues durant la période évaluée, notamment les inondations en 2012 et 2013, l'afflux des réfugiés centrafricains et nigériens en 2014. Toutefois, une inquisition sera faite sur la contribution du WASH aux épidémies de choléra en 2011 et 2014.
- *Au niveau communautaire*, l'évaluation couvrira les quatre régions prioritaires du programme indiquées ci-dessus. Dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, l'accent sera mis sur la réponse

au choléra, le rétablissement de l'accès à l'eau potable dans les communautés touchées par les inondations, la promotion du WASH en milieu scolaire et la réponse WASH à la crise nutritionnelle. Dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua, l'accent sera mis sur le volet promotion de l'assainissement.

2.3 Méthodologie de l'évaluation

2.3.1 La collecte des données

La méthodologie a été conçue pour être aussi complète que possible afin d'assurer une solide base de preuves des leçons apprises et des recommandations de l'évaluation. Il s'agissait donc d'une analyse quantitative des données provenant de différentes sources et de l'utilisation de techniques qualitatives lors de la mission sur le terrain, y compris des entretiens semi-structurés, des groupes de discussion et une observation active lors des réunions et des visites sur le terrain. En outre, une approche participative a été adoptée pour maximiser le potentiel d'apprentissage de l'exercice. Les contraintes de temps et la vaste zone géographique à couvrir posent des défis importants, mais tous les efforts ont été faits pour assurer une méthodologie adéquate et systématique pour capturer l'information, l'analyser et fournir une base de données probante. Aussi, la méthodologie générale de recueil des données a été caractérisée par :

- une approche participative impliquant les divers acteurs et les bénéficiaires depuis le niveau central jusqu'au niveau local ;
- une approche qui combine la collecte des données quantitatives et celle des informations qualitatives ;
- la limitation à deux (2) régions (Extrême-nord et Est) pour la collecte des données de terrain, en raison des contraintes de temps liées à la taille réduite de l'équipe d'évaluation (le consultant était le seul évaluateur).

Pour répondre adéquatement aux questions d'évaluation indiquées dans les TdR, des données qualitatives et quantitatives ont été recueillies à travers quatre méthodes mixtes:

- revue documentaire et exploitation des rapports divers d'exécution de l'UNICEF, des rapports d'activités des ONG et prestataires privés et d'autres documents (méthodes quantitatives);
- entretiens individuels approfondis avec les responsables du WASH à l'UNICEF, les PTF (JICA et Banque africaine de développement), les services techniques centraux et déconcentrés (délégations régionales et délégations départementales des ministères en charge de l'eau, de la santé, de l'éducation de base), des prestataires publics/privées, les mairies des communes visitées (méthodes qualitatives)
- focus groupes avec les acteurs au niveau communal/local : ménages, comités de gestion de point d'eau, groupes de femmes, d'enseignants, d'élèves, responsables de formations sanitaires, gestionnaires et pensionnaires de camps de réfugiés, municipalités et élus locaux (méthodes qualitatives) ;
- observations directes faites sur le terrain, notamment la visite des points d'eau (forages neufs et réhabilités), des latrines familiales et institutionnelles (méthodes qualitatives).

La collecte des données sur le terrain a été effectuée par le consultant sur une période de 25 jours. Au regard de certaines contraintes de temps liées à l'absence de l'évaluateur national et du personnel d'enquêtes qui n'ont pu être recrutés au démarrage de la mission, le consultant étant seul à descendre sur le terrain, deux régions (Nord et Adamaoua) n'ont pas été visitées par le consultant. L'examen de nouvelles modalités de l'évaluation par le seul consultant international n'a pas permis de démarrer les missions de terrain comme initialement prévu, à savoir du 06/12/2016 au 27/12/2016 (voir rapport de démarrage). Les tableaux en annexe 8.5 fournissent les détails sur les sites visités ainsi que le calendrier des visites de terrain.

2.3.2 L'échantillonnage

L'échantillonnage des sites de réalisations visités a été élaboré sur la base de la structuration de la composante WASH notamment la répartition quantitative, spatiale et sociale (catégories de

bénéficiaires) des réalisations. Globalement, les critères qui ont été pris en compte dans le choix de l'échantillon sont :

- les deux régions ayant enregistré un afflux massif de réfugiés nigériens et centrafricains ainsi que des déplacés internes ; ceci a permis de combiner les deux aspects développement et réponse humanitaire et les interrelations entre les deux
- les zones contenant des camps de réfugiés/déplacés et où la situation sécuritaire pose moins de problème ;
- les communes relativement proches du chef lieu de région pour optimiser l'effort du consultant et contenant des camps de réfugiés ;
- la proximité des villages à enquêter par rapport au chef lieu de région pour réduire les distances et les délais de route entre les villages ;
- la présence regroupée dans la mesure du possible, des bénéficiaires communautaires et institutionnels (écoles, centres de santé/nutrition) dans la commune ou le village;
- les principaux acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du WASH, notamment les ONG et les entreprises de travaux pour les données quantitatives et qualitatives;
- les individus représentant les bénéficiaires communautaires et institutionnels.

Sur la base des considérations et critères ci-dessus, l'échantillon suivant a été retenu :

- régions sur 4 ayant bénéficié des interventions WASH;
- 5 communes (3 dans l'Extrême-Nord et 2 dans l'Est) ;
- 7 villages (4 dans l'Extrême-Nord et 3 dans l'Est) ;
- 2 camps de réfugiés (Minawawo dans l'Extrême-Nord et Gado Gadzeré dans l'Est);
- ONG (AAEDC, ACEEN, ADRA, AIDER, Public Concern) et 3 prestataires privés (2SW, SANAVAYA, FBM) installés à Yaoundé et dans la région de l'Extrême-Nord ; aucune ONG n'a été rencontrée dans la région de l'Est ;
- 1 partenaire technique, le CVUC ;
- 3 ministères au niveau central et décentralisé (MINEE, MINESANTE, MINEDUB) ;
- 2 partenaires financiers (Banque africaine de développement et JICA)

L'échantillon d'acteurs rencontrés a concerné presque toutes les catégories d'acteurs ayant été impliqués dans la mise en œuvre du WASH: des services techniques centraux et déconcentrés de l'Etat, des PTF, des ONG et prestataires privés, des élus locaux, des chefs de ménages, des groupes de femmes, d'élèves et d'enseignants, des membres de comités de gestion des points d'eau et artisans réparateurs de pompe à motricité humaine (PMH), des gestionnaires de formations sanitaires ainsi que des gestionnaires et pensionnaires de camps de réfugiés/déplacés.

Au total ce sont :

- 27 entretiens individuels avec les ministères (MINEE, MINESANTE, MINEDUB) et leurs démembrés (DR et DD), les partenaires techniques et financiers, les ONG et les entreprises privées, les maires de communes ;
- 32 focus groups ont été entrepris et composés des membres des CGPE, des bureaux de mairies, des bénéficiaires communautaires (des entretiens séparés des hommes et des femmes), les bénéficiaires communautaires, des responsables de camps de réfugiés.

Les tableaux en annexe 8.5 donnent des informations précises sur composition de l'échantillon, la liste des villages et parties prenantes retenus pour l'évaluation.

2.3.3 Le traitement et l'analyse des données

Les données recueillies sur le terrain ont été exploitées et appréciées suivant les critères retenus. Il s'agit des critères indiqués dans les TdR et ajustés et consolidés dans le rapport de démarrage ; ce sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, le genre et l'équité, l'impact et la durabilité.

Le traitement des données a consisté à faire la synthèse des entretiens et des données collectées sur le terrain. Cela a été fait à travers cinq tableaux regroupant les informateurs en cinq catégories comme suit : i) l'administration publique (services centraux et déconcentrés des trois ministères chargés de l'eau et de l'assainissement liquide, de la santé et de l'éducation de base ; ii) les acteurs opérationnels (ONG et prestataires privés) ; iii) les acteurs clés du niveau communal (CVUC, CTD et élus locaux) ; iv) les bénéficiaires finaux (chefs de ménages, groupes de femmes, CGPE et artisans réparateurs) ; v) les bénéficiaires institutionnels (écoles, centres de santé/nutrition, camps de réfugiés/déplacés).

Les données recueillies au cours de la revue documentaire ont été croisées avec les données recueillies sur le terrain. Cette précaution a contribué à la vérification de l'exactitude des informations collectées. L'analyse des données a tenu compte des critères d'évaluation et des questions clés mentionnés ainsi que les normes de qualité de l'UNICEF. Conformément, aux prescriptions des TdR, l'analyse a consisté à apprécier les performances de la composante WASH et à apporter des réponses aux questions d'évaluation des TdR. Cette opération a permis de mettre en évidence les leçons apprises par les acteurs et à la formulation de recommandations.

A l'issue des missions de collecte des données de terrain, le consultant a restitué les résultats préliminaires à l'UNICEF au cours d'une réunion de débriefing avec le Chef de la section WASH, et recueilli ses avis et commentaires. Les suggestions et observations retenues ont permis d'améliorer le présent rapport.

2.4 Limites et difficultés de l'évaluation

Les principales difficultés et limites rencontrées au cours de l'évaluation sont les suivantes :

- L'insuffisance de données sur la situation de référence (baseline) ne permet pas de mesurer quantitativement la contribution du WASH aux efforts nationaux en matière d'alimentation en eau potable des populations rurales et le niveau des indicateurs.
- L'exploitation des documents consultés a permis de noter que les données quantitatives sur les réalisations (situation de référence, cibles et progrès vers les objectifs quantitatifs en fin 2017) étaient soit indisponibles, soit inaccessibles, ce qui constitue une limitation importante de l'évaluation. Les principales raisons sont l'absence, la dispersion et la faible centralisation des données, l'absence d'un système d'information adéquat et fonctionnel sur les forages pour l'alimentation en eau potable en milieu rural. Cependant cela a été corrigé lors de la revue à mi-parcours en 2015.
- Les documents de programmation (PTG et PTA) ainsi que les rapports d'activités annuels de l'UNICEF ne sont pas élaborés suivant le même format au cours de la période. Ceci est dû au changement de structure des résultats en 2014 et la revue à mi-parcours de 2015. Certains indicateurs n'étaient pas pertinents pour renseigner le résultat attendu, pas plus qu'ils n'étaient stables au cours des quatre années de mise en œuvre. Cette situation n'a pas permis d'analyser de façon complète l'efficacité et l'efficience des réalisations du WASH.
- Enfin, les données et informations sur l'exécution budgétaire et la gestion financière et les formats sous lesquels elles sont présentées n'ont pas permis au consultant de répondre à certaines questions d'évaluation, à savoir si les avantages du WASH excèdent les coûts prévisionnels, les coûts de réalisation et de maintenance des ouvrages, etc.

2.5 Les principaux utilisateurs du rapport et des résultats de l'évaluation

Les principaux utilisateurs des résultats de l'évaluation peuvent être regroupés en trois catégories selon les niveaux d'intervention : stratégique, opérationnel et communautaire. Aussi, le rapport d'évaluation est destiné aux principaux acteurs/bénéficiaires de ces trois niveaux.

Au niveau stratégique :

- Le Gouvernement camerounais à travers le MINEE et le MINSANTE pour i) identifier les bonnes pratiques et les approches porteuses pour la mise à l'échelle de l'ATPC, ii) identifier les mécanismes de coordination qui permettent la mise en synergie des ressources nationales en vue d'accélérer l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'alimentation en eau potable, d'accès à la

l'assainissement de base et d'application de bonnes pratiques d'hygiène.

- Les résultats de l'évaluation sont utiles au Bureau de l'UNICEF Cameroun pour plusieurs fins : i) l'amélioration du choix de ses interventions et le recadrage de ses interventions dans le domaine du WASH pour mieux valoriser ses avantages comparatifs, ii) une meilleure estimation des bénéfices générés par les ressources investies, iii) le renforcement des efforts de plaidoyer auprès des PTF pour accroître les investissements durables dans le domaine du WASH.

Au niveau opérationnel :

- Les partenaires opérationnels, particulièrement les ONG et les entreprises privées pour i) renforcer leurs capacités en vue d'une meilleure efficacité dans la mise en oeuvre des interventions, ii) accroître l'impact et la durabilité des interventions auprès des bénéficiaires.
- Les CTD, notamment les communes qui veulent renforcer leurs capacités afin d'accomplir efficacement leurs missions et jouer pleinement leur rôle de maître d'ouvrage des investissements réalisés dans le domaine du WASH.

Au niveau communautaire/bénéficiaires :

- Les institutions (écoles et centres de santé/nutrition) qui ont bénéficié de diverses interventions du WASH, soutiendraient le renforcement de leurs capacités en termes d'approche de diffusion de l'information et de formation, pour mieux jouer leurs rôles pour une utilisation responsable et une gestion durable des infrastructures.
- Les populations bénéficiaires (communautés et pensionnaires des écoles, centre de santé/nutrition, camps de réfugiés/déplacés) sont intéressées de savoir l'appréciation des pouvoirs publics et des donateurs sur les avantages et bénéfices du WASH en terme d'impact et de changement de comportement.

2.6 Gestion de l'évaluation

Un comité de pilotage a été mis en place dans le but de veiller à la bonne exécution de l'évaluation et de contribuer au renforcement des capacités des acteurs clés du programme. Le comité de pilotage, présidé par le responsable WASH au Ministère chargé de l'eau, regroupe les représentants des principaux acteurs qui ont joué un rôle significatif dans la mise en œuvre du WASH, notamment l'UNICEF (sections WASH, Planification et suivi évaluation), le MINEE, le MINSANTE et le MINEDUB.

La mission première du comité de pilotage est d'assurer le bon déroulement des travaux, la qualité, l'appropriation et la validité des conclusions qui découleront de l'évaluation. Cette instance coordonnera la validation des principales productions du consultant. Avant leur diffusion, chacune des productions du consultant a été validée par cette instance. Le consultant a bénéficié des conseils techniques des responsables en charge de l'évaluation au bureau régional de l'UNICEF basé à Dakar.

A travers des échanges réguliers, le comité de pilotage a validé les TdR, le rapport de démarrage ainsi que le rapport sur la collecte des données et les tendances principales à l'issue de la collecte des données fournis par le consultant, fourni les documents nécessaires pour la conduite de l'évaluation, facilité les contacts avec les acteurs clés du WASH (étatiques et non étatiques), supervisé la collecte de données sur le terrain, analysé et assuré la qualité du rapport final d'évaluation et organisé un atelier de restitution des résultats.

Un rapport de démarrage précisant la méthodologie initiale proposée dans l'offre technique a été produit par le consultant. En outre, ce document précisait les critères d'évaluation, les sources de données, les principaux outils de collecte des données auprès des différents acteurs et le plan de sondage de la visite de terrain. Conforme aux TdR et au « Guide Normes de Qualité du Rapport d'Évaluation de l'UNICEF (2010) », l'évaluation a été effectuée sur la base des critères – adaptés - du Groupe d'Évaluation des Nations Unies (UNEG) et l'Organisation pour la Coopération et le

Développement Économique (OCDE)¹¹, notamment la pertinence, l'efficacité, l'efficience, le genre/équité, l'impact et la durabilité.

2.7 Considération éthique

Les principes majeurs qui ont régi le déroulement de l'évaluation, notamment la collecte des informations auprès des acteurs et des bénéficiaires directs, ont été le respect de la liberté de parler, le respect des mœurs, l'anonymat la confidentialité des participants à l'évaluation et la séparation des genres pour favoriser l'expression de femmes ou même de la population souvent intimidées par la présence d'hommes, des agents ou de responsables administratifs.

Enfin, l'évaluation s'est conformé aux normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) ainsi qu'à celles de l'évaluation professionnelle et d'éthique actuellement en vigueur par l'Association internationale pour l'évaluation du développement (IDEAS), l'Association africaine de l'évaluation (AfrEA) et l'American Evaluation Association (AEA).

¹¹ Guide normes de qualité du rapport d'évaluation de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale – mai 2010.

3 RESULTATS

Conformément aux orientations édictées par le document guide de l'UNICEF en matière de rapport d'évaluation, l'évaluation du programme WASH a été menée à partir des six critères suivants : (i) la pertinence, (ii) l'efficacité, (iii) l'efficience, (iv) l'intégration du genre et de l'équité, (v) l'impact et (vi) la durabilité des acquis.

L'évaluation des résultats est réalisée en utilisant un barème d'appréciation et de notation en fonction du taux de réalisation ou d'exécution. Ce taux a été subdivisé en quatre classes comme indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2 : Barème d'appréciation/notation du niveau de performance du WASH

Classe du taux de réalisation/exécution	0 à moins de 25%	25 à moins de 50%	50 à moins de 75%	75 à 100% et plus
Appréciation	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant
Notation	1	2	3	4

L'évaluation du résultat est fonction du niveau/taux de réalisation et/ou d'exécution. Le taux de réalisation/exécution retenu est la moyenne des pourcentages des résultats/produits atteints ou des activités exécutées – selon le cas - par rapport à la prévision initiale du PTG/PTA de la période concernée. Ce taux est conforté, le cas échéant, par l'appréciation d'expert compte tenu de l'expérience de l'évaluateur. Il en est de même pour les critères qui ne peuvent être appréciés à partir de données quantitatives. Du taux de réalisation/exécution, découle l'appréciation qui est toutefois liée à la nature du critère en cause. Le tableau 3 ci-dessous indique la description du barème du taux de réalisation/exécution.

Tableau 3 : Description du taux de réalisation/exécution

Critères	0 à moins de 25%	25 à moins de 50%	50 à moins de 75%	75 à 100% et plus
Pertinence	i) Les objectifs du WASH n'étaient pas alignés sur plusieurs des priorités nationales et internationales, ne correspondaient pas aux attentes des populations bénéficiaires ; ii) la conception initiale du WASH est restée non pertinente tout au long de l'exécution avec des ajustements majeurs non effectués avec une incidence négative sur la réalisation des effets, produits et activités escomptés	i) Les objectifs du WASH n'étaient pas alignés sur l'une des priorités nationales et internationales, correspondaient peu aux attentes des populations bénéficiaires ; ii) la conception initiale du WASH a été soit défectueuse, soit perdue sa pertinence au cours de l'exécution avec des ajustements majeurs effectués avec une incidence négative sur la réalisation des effets, produits et activités escomptés	i) Les objectifs du WASH sont restés largement alignés sur les priorités nationales et internationales, correspondent largement aux attentes des populations bénéficiaires ; ii) la conception initiale du WASH était bonne et est restée appropriée tout au long de l'exécution avec des ajustements d'envergure requis et effectués pour garantir la réalisation des effets, produits et activités escomptés	i) Les objectifs du WASH sont restés pleinement alignés sur les priorités nationales et internationales, correspondent pleinement aux attentes des populations bénéficiaires ; ii) la conception initiale du WASH était bonne et est restée appropriée tout au long de l'exécution sans ajustement d'envergure pour garantir la réalisation des effets, produits et activités escomptés
Efficacité	Les effets et produits escomptés n'ont pas été réalisés et les activités ont été exécutées de manière très insatisfaisante	Les effets et produits escomptés ont été faiblement réalisés et les activités ont été exécutées de manière insatisfaisante	Les effets et produits escomptés ont été largement réalisés et les activités ont été exécutées de manière au moins satisfaisante	Les effets et produits escomptés ont été pleinement réalisés et les activités ont été exécutées de manière très satisfaisante
Efficience	i) Le WASH a réalisé beaucoup moins que les produits escomptés selon le budget disponible ; ii) le rapport entre durée prévisionnelle d'exécution (DPE) et la durée réelle d'exécution (DRE) à compter de la date de satisfaction des conditions de premier décaissement est $< 0,50$	i) Le WASH a réalisé moins que les produits escomptés selon le budget disponible ; ii) le rapport entre durée prévisionnelle d'exécution (DPE) et la durée réelle d'exécution (DRE) à compter de la date de satisfaction des conditions de premier décaissement est $\geq 0,50$ et $< 0,75$	i) Le WASH a globalement réalisé les produits escomptés, dans les limites du budget disponible ; ii) le rapport entre la durée prévisionnelle d'exécution (DPE) et la durée réelle d'exécution (DRE) à compter de la date de satisfaction des conditions de premier décaissement est $\geq 0,75$ et < 1	i) Le WASH a réalisé tous ses produits ou plus, dans les limites du budget disponible ; ii) le rapport entre la durée prévisionnelle d'exécution (DPE) et la durée réelle d'exécution (DRE) à compter de la date de satisfaction des conditions de premier décaissement est ≥ 1
Genre et équité	Les dimensions genre et équité n'ont pas été intégrées dans la conception et dans la mise en œuvre des interventions WASH	Les dimensions genre et équité ont été faiblement intégrées dans la conception et dans la mise en œuvre des interventions WASH	Les dimensions genre et équité ont été largement intégrées dans la conception et dans la mise en œuvre des interventions WASH	Les dimensions genre et équité ont été pleinement intégrées dans la conception et dans la mise en œuvre des interventions WASH
Impact	Les changements de comportement induits par le WASH sont très faibles et insuffisants pour garantir l'amélioration durable des conditions d'existence des populations vulnérables	Les changements de comportement induits par le WASH demeurent faibles et sont jugés insuffisants pour garantir l'amélioration durable des conditions sanitaires des populations vulnérables	Les changements de comportement induits par le WASH sont significatifs et jugés suffisants pour garantir l'amélioration durable des conditions sanitaires des populations vulnérables	Les changements de comportement induits par le WASH sont excellents et suffisants pour garantir l'amélioration durable des conditions sanitaires des populations vulnérables

Durabilité	Pour résoudre les risques pendant la mise en œuvre du WASH, garantir le flux continu des bénéfiques, la préservation et la bonne gestion des produits après l'achèvement, le WASH n'a pas mis en place des mécanismes de financement, des systèmes et capacités très faibles et insuffisants et aucun partenariat avec les parties prenantes compétentes.	Pour résoudre les risques pendant la mise en œuvre du WASH, garantir le flux continu des bénéfiques, la préservation et la bonne gestion des produits après l'achèvement, le WASH a mis en place certains mécanismes de financement, jugés insuffisants, des systèmes et capacités faibles et jugés insuffisants et des partenariats jugés insuffisants avec les parties prenantes compétentes.	Pour résoudre les risques pendant la mise en œuvre du WASH, garantir le flux continu des bénéfiques, la préservation et la bonne gestion des produits après l'achèvement, le WASH a mis en place des mécanismes de financement jugés suffisants, des systèmes et capacités de bonne qualité et jugés suffisants et des partenariats jugés suffisants avec les parties prenantes compétentes.	Pour résoudre les risques pendant la mise en œuvre du WASH, garantir le flux continu des bénéfiques, la préservation et la bonne gestion des produits après l'achèvement, le WASH a mis en place des mécanismes de financement solides, des systèmes et capacités excellents et suffisants et des partenariats fructueux avec les parties prenantes compétentes.
-------------------	---	---	--	--

3.1 Analyse de la pertinence

3.1.1 La pertinence des objectifs du WASH

3.1.1.1 L'alignement du WASH sur les priorités nationales et internationales

Plusieurs constats permettent d'affirmer que la composante WASH 2013-2017 de l'UNICEF est alignée sur les priorités du Cameroun pour l'amélioration de la santé des populations. Ces priorités sont indiquées dans divers documents de politiques et de stratégies dans les domaines entre autres de l'alimentation en eau potable et l'assainissement¹², de la santé¹³, de l'éducation de base¹⁴ et de la décentralisation¹⁵. Mieux, le CPD Cameroun-UNICEF pour la période 2013-2017 est le résultat d'une étroite concertation et de haut niveau qui a pris en compte les priorités nationales du Cameroun en matière de WASH.

Les éléments saillants qui montrent l'alignement du WASH avec les priorités nationales en matière de WASH sont décrits ci-après.

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) couvrant la période 2010-2020 adopté en 2009 a, entre autres objectifs de « Réaliser à l'horizon 2020, l'ensemble des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ». Dans ce document, la stratégie de développement des infrastructures d'eau et d'assainissement en milieu rural vise à (i) améliorer la planification des ouvrages; (ii) obtenir la pérennisation des investissements réalisés et, (iii) réduire la dépendance vis-à-vis de l'Etat. Le Gouvernement camerounais s'est engagé à porter le taux d'accès à l'eau potable et à d'assainissement individuel de base à 75 % et 60% respectivement en 2020. Dans le domaine de la santé, l'objectif de développement social du Gouvernement camerounais indiqué dans le DSCE est l'amélioration de l'état de santé des populations à travers la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de la santé (SSS) sur les périodes 2001-2015 puis 2016-2027. Pour le secteur de l'éducation de base, le DSCE a retenu comme objectifs entre autres, la poursuite et l'atteinte de l'achèvement universel des six années, la qualité des services éducatifs nettement améliorée en 2015.

¹² Il s'agit : i) Politique nationale d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural (2009); ii) Stratégie nationale d'assainissement liquide (2011) ;

¹³ Il s'agit : i) Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2011-2015 et PNDS 2016-2020 ; ii) Stratégie sectorielle de santé 2001-2015 et 2016-2027

¹⁴ Il s'agit : i) Loi n° 98/004 d'avril 1998 portant orientation de l'éducation ; ii) Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (Plan sectoriel de l'éducation) 2013-2020

¹⁵ Il s'agit : i) Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ; ii) Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ; iii) Loi n° 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées

En matière d'eau potable et d'assainissement, le WASH s'inscrit parfaitement dans la politique nationale d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement liquide en milieu rural. Le gouvernement camerounais s'est engagé à porter le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural à 80 % à l'horizon 2015. De même, il s'est engagé à porter i) le taux de couverture des établissements publics (écoles, formations sanitaires, centres de nutrition, marchés) en infrastructures d'assainissement adaptées à 80%, ii) le taux de couverture des ménages par des équipements d'assainissements améliorés à 60 % en 2015. Il s'est également engagé à améliorer les pratiques d'hygiène des ménages, pour réduire l'incidence des maladies liées à un mauvais assainissement. Dans le domaine de l'assainissement liquide, l'un des objectifs de la Stratégie nationale d'assainissement liquide (SAL) est d'accroître l'accès des populations à des installations d'assainissement améliorées.

En matière de santé publique, la Stratégie sectorielle de santé (SSS 2001-2015)¹⁶ qui a comme objectif général de "viabiliser tous les Districts de santé pour être en mesure de contribuer à atteindre les OMD", a trouvé à travers le WASH un outil pour renforcer le système de santé et le partenariat dans le secteur de la santé. A cet égard, les interventions WASH dans les centres de santé/nutrition participent à la réalisation des objectifs du Programme national de développement sanitaire (PNDS) pour la période 2001-2015, ainsi que celui de la période 2016-2020.

En matière d'éducation de base, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement amélioré ainsi que la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement à l'école occupent une place importante dans la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) adoptée en 2013, notamment à travers l'axe 1 « Accès et équité » qui vise à améliorer l'accès en réduisant les disparités de toutes sortes dans l'enseignement primaire, développer une politique commune de construction et de réhabilitation des infrastructures) et, l'axe 2 « Qualité et pertinence » qui vise à améliorer la santé en milieu scolaire et universitaire.

Les priorités internationales en matière de WASH ont été formulées dans le cadre des OMD. Les objectifs du WASH sont conformes avec les OMD. Par ailleurs, l'Afrique a adopté des déclarations visant à appuyer et à accélérer la mise en œuvre de la Vision africaine de l'eau à l'horizon 2025¹⁷ sous l'égide du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW). Ces déclarations traduisent l'engagement politique au plus haut niveau du continent en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Il s'agit essentiellement de :

- la Déclaration d'eThekwini qui formalise l'engagement pris par l'AMCOW d'accélérer les efforts en faveur de la réalisation des OMD relatifs à l'assainissement par la mise en œuvre du Plan d'action de l'AfricaSan (février 2008) ;
- la Déclaration de Tunis adoptée par l'AMCOW visant à accélérer les réalisations liées à la sécurité de l'eau pour le développement socio-économique de l'Afrique (mars 2008) ;
- la Déclaration de Sharm El Sheikh qui traduit l'engagement des Chefs d'Etat africains à atteindre les OMD relatifs à la sécurité de l'eau (l'approvisionnement en eau et l'assainissement, l'eau pour la sécurité alimentaire et l'eau pour la croissance) et à rendre compte régulièrement des résultats des actions entreprises (juillet 2008).

3.1.1.2 L'alignement du WASH sur le Programme de coopération

Les objectifs du programme WASH sont alignés avec le CPD et le CPAP entre la République du Cameroun et l'UNICEF pour la période 2013-2017¹⁸. Le CPAP englobe tous les programmes et activités dans lesquels l'UNICEF est appelé à coopérer durant la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017. Ces documents de référence sont en phase avec le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Cameroun (l'UNDAF)¹⁹.

¹⁶ La Stratégie sectorielle de santé (SSS) pour la période 2001-2015, édition 2009

¹⁷ La Vision africaine de l'eau à l'horizon 2015 adoptée en 2000 et mise en œuvre par le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) est la suivante : « Une Afrique où les ressources en eau sont utilisées et gérées de manière équitable, et durable pour la réduction de la pauvreté, le développement socio-économique, la coopération régionale et la protection de l'environnement »

¹⁸ Country Programme Document (CPD) et Country Programme Action Plan (CPAP) 2013-2017

¹⁹ United Nations Development Assistance Framework: Pour une croissance inclusive et la protection des personnes vulnérables (2013-2017)

3.1.1.3 La prise en compte des besoins prioritaires des communautés cibles

Les interventions WASH sont planifiées et mises en oeuvre selon qu'il s'agit d'actions de développement ou qu'il s'agit de réponse aux crises humanitaires.

S'agissant des actions de développement: Les communautés et les institutions bénéficiaires affirment que les interventions du WASH tombent bien à propos pour satisfaire leurs besoins réels et pressants (accès équitable à l'eau potable et aux services adéquats d'hygiène et d'assainissement). L'unanimité est faite sur la pertinence des interventions WASH et leur pleine adéquation avec les préoccupations des bénéficiaires.

Dans le village de Ngambadi (région de l'Est), les besoins en matière d'eau potable et latrines familiales ont été suscités par les décès suite à l'épidémie de choléra en 2012. Par ailleurs, la disponibilité de l'eau potable à proximité des habitations est bien appréciée en l'occurrence par les femmes et les jeunes, car cela correspond à leurs besoins prioritaires pour le bien-être de la famille.

En dépit de l'existence des points d'eau réalisés, pour diverses raisons certaines populations continuent d'utiliser les sources d'eau traditionnelles (puits, rivières), peu ou pas aménagées/améliorées. Il en est de même pour l'assainissement de base, quand certains habitants des villages touché/déclenchés par l'Assainissement total, piloté par la communauté (ATPC) continuent la défécation à l'air libre (DAL). Dans cet ordre d'idée, l'examen des indicateurs montre que dans le domaine spécifique de l'accès à l'eau potable, le choix de l'indicateur "*Proportion des ménages utilisant une source d'eau améliorée dans les 150 communautés ciblées*" du PTA 2013 n'était pas pertinent car une source d'eau améliorée n'est pas nécessairement une source d'eau potable. L'objectif du WASH c'est d'apporter de l'eau potable aux communautés et non faciliter l'accès aux sources d'eau améliorées. C'est pour cette raison entre autres qu'une reformulation a été faite en 2015 lors de la revue à mi-parcours.

Cependant, il est arrivé dans certains cas que l'UNICEF réalise des actions dans le cadre de l'ATPC alors que les populations concernées n'ont pas d'eau potable. Dans une telle situation, les populations affirment que leur priorité c'est l'eau potable.

Les PCD élaborés par les communes sont le cadre de référence pour toute intervention dans le secteur du WASH en milieu rural. Elles sont dans le cadre de la décentralisation, compétentes pour exprimer les besoins de leurs populations en matière de WASH. Cependant, elles n'ont pas joué un rôle central parce que n'ayant pas été impliquées de façon appropriée à la planification des interventions. Les services déconcentrés du MINSANTE et du MINEDUB, en liaison avec ceux du MINEE, une concertation entre les parties prenantes a permis de confronter et d'harmoniser les besoins et d'établir les priorités. Les besoins consolidés sont transmis à l'UNICEF par le MINEE.

D'une manière générale, il est à noter que le choix des sites d'intervention et l'identification des besoins sont sous-tendus par une bonne connaissance de l'UNICEF des problématiques du WASH au Cameroun, et de sa longue expérience tirée de ses interventions multiformes, notamment en Afrique. Cette affirmation relative à la bonne connaissance des problématiques du WASH au Cameroun s'appuie sur l'analyse de situation réalisée à la fin du cycle précédent (2008-2012) de manière participative et servant de base à la formulation de ses interventions du cycle 2013-2017.

En ce qui concerne la réponse aux crises humanitaires: il est clairement établi que les interventions WASH trouvent leur justification dans les besoins créés par les déplacements massifs de populations et leur concentration dans les localités dont les besoins de base en matière de WASH ne sont pas satisfaits. Cette situation déjà précaire est exacerbée par l'afflux massif et continu des réfugiés (nigériens et centrafricains). C'est ce qui explique d'ailleurs que les premières réalisations WASH étaient une réponse à ces situations d'urgence humanitaire. Il en est de même pour les cas d'inondations ou d'épidémies de choléra.

Les pensionnaires des camps de réfugiés rencontrés sur le terrain affirment qu'ils sont plus confortables avec les réalisations du WASH, car cela correspondrait à leurs habitudes dans leurs pays d'origine. Ils estiment toutefois que les débits de certains forages sont faibles et que les besoins ne sont

pas entièrement satisfaits à cause de l'insuffisance des points d'eau. Cette situation est rencontrée dans la région de l'Extrême-Nord (camp de Minawao) où la ressource en eau est rare.

3.1.2 La pertinence de la conception du WASH

3.1.2.1 Le respect des normes et standards nationaux en vigueur

Au Cameroun, il existe un cadre normatif national sur les normes et standards nationaux se rapportant aux approches et technologies utilisées, aux critères appliqués dans le choix des bénéficiaires en matière de WASH. Il n'existe pas à proprement parlé de normes et standards nationaux en matière d'infrastructures d'assainissement, pas plus qu'il n'existe d'approche harmonisée de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. Cependant, on peut affirmer que globalement, la conception et la mise en oeuvre du WASH ont plus ou moins respecté les normes et standards à partir du moment où toutes les activités ont été menées sous la supervision et le contrôle des services de l'Etat. La politique nationale d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural prévoit des normes, standards et critères qui ne sont pas toujours respectés.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural: L'expression des besoins des populations doit être reflétée dans les PCD à travers un plan de développement AEP. Cette disposition vise à responsabiliser davantage les communes dans leur rôle de gouvernance locale et à assurer plus de cohérence des programmes d'investissement. L'application de cette disposition est mitigée dans la mesure où certaines communes disent n'avoir pas été impliquées dans la planification et la mise en oeuvre du WASH.

Pour bénéficier d'un point d'eau (forage équipé de PMH dans le cas d'espèce), les bénéficiaires doivent apporter une contribution financière initiale qui traduit l'engagement d'appropriation du point d'eau (et surtout de la pompe) par les usagers. En outre, cette participation des bénéficiaires à l'investissement constitue un véritable test de la capacité de mobilisation financière des usagers. A l'exception du projet JICA (132 forages dans la région de l'Extrême-Nord), les interventions WASH n'ont pas respecté cette norme. Les interventions du WASH s'inscrivant majoritairement dans un contexte d'urgence pourraient expliquer le fait que cette norme n'est pas appliquée. Les forages équipés de PMH réalisés/réhabilités ont été offerts gratuitement, ce qui a un impact négatif dans l'utilisation et la gestion des points d'eau.

Les standards techniques et les normes des PMH sont généralement respectés; (desserte de 250 à 300 personnes par point d'eau et à moins d'un km, plan et dimensionnement des ouvrages, nature des matériaux à utiliser, visibilité, etc.); les PMH utilisées sont celles homologuées par le ministère en charge de l'eau, à savoir les PMH de type Vernier et India Mark II pour la plupart.

Le contrôle de la qualité des eaux est du ressort des ministères chargés de l'eau et de la santé. Si ce contrôle est systématique avant la mise à disposition du point d'eau, il l'est beaucoup moins en phase d'exploitation. Même si pour le moment la qualité de l'eau des forages construits dans le cadre du programme n'est à l'origine d'aucune maladie d'origine hydrique. Toutefois, ceci est gênant dans la mesure où la nappe phréatique peut être contaminée à tout moment.

Les comités de gestion des points d'eau (CGPE) doivent être constitués légalement avec des Statuts et un Règlement intérieur. Force est de constater que de nombreux CGPE n'ont pas une reconnaissance légale, impliquant des difficultés de plusieurs ordres dans l'utilisation et la gestion des points d'eau.

Dans le domaine de l'assainissement en milieu rural: Le terme « assainissement liquide » regroupe la collecte et l'élimination des excréta humains, des eaux vannes (toilettes) et des eaux usées domestiques (cuisine, douche et lessive) et des eaux usées industrielles²⁰. Le WASH n'adresse que les installations individuelles incluant les latrines traditionnelles (recevant excréta) et les installations améliorées (latrines ventilées à simple ou double fosse et toilettes à chasse raccordées à une fosse septique) qui exigent la disponibilité de l'eau. Or il a été noté, aussi bien pour les latrines

²⁰ Stratégie nationale d'assainissement liquide adoptée en 2011.

traditionnelles (dans les communautés) que pour certaines latrines améliorées (dans les écoles et centres de santé/nutrition), l'absence d'eau potable à proximité des latrines

L'approche de l'ATPC s'appuie principalement sur le pilier sensibilisation/communication de la stratégie nationale d'assainissement avec (i) la formation pour la conduite des activités de promotion, (ii) la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement à travers des activités de formation, d'information et de marketing. Le Gouvernement a retenu l'ATPC non subventionné. De même, le volet marketing n'est pas suffisamment mis en œuvre. En conséquence, les installations construites dans les communautés sont souvent sommaires ; ce qui expliquerait en partie le retour au statut DAL.

D'une manière générale les normes et standards sont respectés par le WASH qui applique l'ATPC non subventionné conformément aux recommandations de la stratégie nationale, alors que d'autres initiatives telles que le SANCAM (Sanitation Cameroon) apporte une subvention aux ménages qui font les choix technologiques pour l'amélioration ou la construction de leur système sanitaire en connaissance de cause et bénéficient d'une assistance technique et financière. D'où les difficultés d'appropriation de l'approche par les populations des communautés voisines de celles bénéficiant de subventions.

3.1.2.2 L'adéquation des approches utilisées pour la résolution des problèmes:

Globalement les résultats obtenus traduisent un très haut niveau de satisfaction chez les populations bénéficiaires, ce qui atteste que les approches utilisées pour la résolution des problèmes sont appropriées. Toutefois, l'expression des besoins tant pour les forages que pour les latrines des ménages n'est pas confirmée par un engagement efficace et durable des populations cibles. Cela s'explique par le fait que le pays n'a pas encore adopté une approche basée sur la demande pour la fourniture de service d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement de base en milieu rural. Ceci justifie en partie les dysfonctionnements dans l'utilisation et la gestion des points d'eau et des latrines. De même, le message sur les liens entre la DAL et l'état de santé des populations est bien passé, mais ne semble pas suffisant pour le maintien durable de la FDAL.

3.1.2.3 Le rôle des acteurs du niveau local et décentralisé dans le choix des interventions et des stratégies opérationnelles

Cette préoccupation renferme deux aspects qu'il faut renseigner, à savoir le choix de la nature des interventions et le choix des stratégies opérationnelles. Les informations recueillies permettent d'affirmer que, bien que répondant aux préoccupations et besoins des acteurs locaux et décentralisés, les choix dont il est question n'ont pas fait l'objet de concertation entre l'UNICEF et le niveau local et ce pour plusieurs raisons dont principalement : i-) la formulation du programme est antérieure au processus du transfert de compétences aux collectivités locales et, ii-) la nécessité d'apporter une réponse rapide aux différentes situations d'urgence. Le constat fait sur le terrain montre que l'emplacement de certains forages ne rencontre pas l'assentiment de l'ensemble de la communauté (influence du politique ou de la chefferie traditionnelle), ou que l'ATPC non subventionné n'avait pas toutes les faveurs, d'autant plus que d'autres communautés ont bénéficié de latrines subventionnées avec des matériaux durables. Cela pose clairement le problème de la vulgarisation de la stratégie par le gouvernement et son appropriation par les élus locaux. Il en est de même dans les institutions où des latrines ont été réalisées alors que l'eau potable n'était pas disponible.

Les informations recueillies sur le terrain font état d'implantation de forages dans certaines localités et sans implication des populations et des enseignants. C'est le cas des forages en cours à Ngoura et l'école de Bohanto (Région de l'Est) où un forage a été implanté en plein milieu de l'école et à moins de 20 mètres du bâtiment de l'école. Toutefois, ceci n'affecte pas l'utilisation de l'eau par la communauté scolaire (Voir Fig. 2 ci-dessous).

Figure 2 : Photos sur les sites d'implantation de forages inappropriés



Forage implanté à moins de 20 mètres d'une route départementale et d'une habitation à Ngoura dans la Région de l'Est (Photo OSD)



Forage en cours à moins de 20 mètres au Carrefour de routes départementales dans la Région de l'Est (Photo OSD)

3.1.2.4 Les modifications intervenues au cours de la mise en oeuvre

Plusieurs modifications d'ordre conceptuel ont été enregistrées au cours de la mise en oeuvre de la composante WASH. Les plus importantes sont relatives à l'ancrage institutionnel du WASH, au cadre logique et aux ajustements opérationnels.

Le positionnement stratégique du WASH au sein de l'UNICEF: jusqu'en 2015, les interventions WASH étaient une sous-composante de la composante "Survie du jeune enfant". Au vu de l'accroissement des interventions dans les domaines de WASH, la sous-composante a pris de l'importance et a évolué pour devenir à partir de 2016 une composante à part entière du programme de coopération Cameroun-UNICEF, conformément aux recommandations de la revue à mi parcours en 2015. Cela a eu pour conséquences la modification de la gestion interne des activités WASH au sein de l'UNICEF et le changement sans incidence sur les réalisations du Programme du ministère coordonnateur qui passe de la santé à l'eau. Les implications de cette modification sont constatées i) dans l'amélioration de la redevabilité quant aux interventions WASH et ii) dans le recadrage de l'ancrage institutionnel qui a vu le MINEE se positionner au premier plan en tant que ministère chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique nationale en matière d'eau et d'assainissement liquide.

Les modifications du cadre logique: il faut distinguer deux grandes périodes de mise en oeuvre du WASH: i) la période de janvier 2013 à décembre 2015 et la période de janvier 2016 à décembre 2017. La première période correspond au WASH en tant que sous-composante de la composante “Survie du jeune enfant”; la deuxième correspond au WASH en tant que composante du programme de coopération Cameroun-UNICEF 2013-2017. Cette évolution à entraîner des modifications substantielles du WASH en termes de conception et de présentation des résultats (impacts, effets, produits).

La planification initiale des interventions WASH pour toute la période du cycle 2013-2017 est indiquée dans le CPAP 2013-2015. Les activités sont programmées et mises en oeuvre sur une base pluriannuelle à travers les plans de travail glissants (PTG) ou annuels (PTA). Au cours de la période sous évaluation (2013-2016), les nombreuses modifications intervenues sont présentées ci-dessous.

Entre le document du CPAP et le PTG glissant 2013-2014:

- Le nombre de communautés bénéficiaires est passé de 900 à 700;
- Pour le résultat intermédiaire 1, ce nombre est passé de 150 à 100;
- Le nombre d’indicateurs est passé de 13 à 16.

Entre le PTG 2013-2014 et le PTA 2014:

- L’intitulé du résultat du WASH a totalement changé; dans le PTG 2013-2014 il était intitulé comme suit : “D’ici 2017, la prévalence des maladies diarrhéiques est réduite de 4 % au sein des populations de 900 communautés des 30 Districts de santé prioritaires et dans les zones en situation d’urgence » ; dans le PTA 2014, il est intitulé « D’ici 2017, les populations, en particulier les plus vulnérables, ont un accès accru et équitable aux services de soins, de prévention, de santé et d’éducation de qualité et les utilisent efficacement” (résultat UNDAF 2013-2014). On ne vise plus la réduction de la prévalence des maladies diarrhéiques mais l’accès équitable aux services; la précision sur les communautés cibles a disparu;
- En lieu et place de résultats intermédiaires au nombre de trois (3), il s’agit désormais d’effets immédiats au nombre de deux (2) avec des formulations totalement différentes. La notion d’amélioration de la situation de référence en pourcentage a disparu;
- Le nombre d’indicateurs de résultats passe de 16 à 13.

Entre le PTA 2014 et le PTA 2015:

- L’approche « communes modèles/pilotes » a été ajournée;
- En lieu et place d’effets immédiats (2), on parle désormais de produits (5), avec des intitulés totalement différents;
- Les produits au nombre de 5 sont relatifs à l’eau potable et l’assainissement (2), à l’ATPC et à la notion de FDAL (1), au cholera (1) et aux outils normatifs (1);
- Le nombre d’indicateurs de résultats passe de 13 à 9 (PTA 2015) ou 4 (RMP 2015); pour la même année, il y a une différence entre les deux documents qui s’explique par le fait que la revue à mi parcours a eu lieu au 2ème semestre de 2015 et permis de réécrire le WASH, l’adapter aux récents développements et aussi préparer l’évolution du niveau « sous composante » vers le niveau « composante ». Il faut également rappeler l’impact des modifications au sein de l’équipe WASH en termes de structure et de ressources humaines.

Entre le PTA 2015 et la RMP 2015:

- L’effet et les produits sont inchangés;
- Le nombre d’indicateurs de résultats passe de 9 à 4.

Entre le PTA 2015 et le PTG 2016-2017:

- L’effet et les produits sont inchangés;
- Le nombre d’indicateurs de résultats passe de 4 à 6;
- La coordination nationale du WASH passe du MINSANTE au MINEE.

Plusieurs de ces modifications sont justifiées par i) le positionnement stratégique du WASH au sein de l'UNICEF, ii) l'adoption de nouveaux formats de planification annuelle et de présentation des résultats, iii) l'adoption de nouvelles orientations de l'UNICEF dans la formulation des effets et des produits en lieu et place des impacts. Suite à la revue à mi-parcours (RMP) intervenue en 2015, la structure du PTG 2014-2015 a été modifiée pour tenir compte des nouvelles orientations et de l'application de la théorie du changement.

Même si le programme a réussi à couvrir une bonne partie des besoins des populations cibles, les nombreuses modifications notées ont renforcé la mise en œuvre, montrant ainsi quelques insuffisances de la conception initiale du WASH. Elles traduisent une instabilité du WASH qui peut se justifier en partie par les modifications conceptuelles introduites par l'UNICEF au cours du cycle (orientations stratégiques et normatives, théorie du changement,...) et par le renforcement du staff de la section WASH avec le recrutement de deux staff internationaux (un à Yaoundé et l'autre à Maroua).

Les ajustements opérationnels : Pour la mise en œuvre de l'ATPC: i) des erreurs dans l'identification des villages dans la phase pré-déclenchement car certains villages avaient déjà reçu des projets similaires (erreur venant du fait que la coordination marchait difficilement au début et certains acteurs ne respectaient pas les conclusions des séances d'harmonisation et de répartition des zones d'intervention), ii) des modifications de zones d'intervention (communes de Ndoukoula, Dzigilaou et Moulvoudaye) car d'autres partenaires intervenaient déjà avec des approches différentes, par exemple l'approche SAN-CAM (ATPC subventionnée); non respect des critères de sélection des villages (villages ayant déjà reçu les activités ATPC mais non terminées), ce qui a entraîné l'abandon de Dzigilaou avec rajout de deux autres communes: Kalfou et Maga.

Pour la réalisation des points d'eau : i) le déplacement ou la disparition de certaines écoles du fait des inondations; ii) les lacunes dans la planification des besoins liés à une connaissance insuffisante de la situation existante.

Au delà du montage, la phase de mise en œuvre du WASH est également une source de vérification de sa pertinence. A ce sujet, le Cameroun s'est engagé dans des stratégies de lutte contre la pauvreté qui prônent le développement des infrastructures, l'amélioration du cadre de vie en milieu rural et le développement humain²¹. La question de l'accès équitable et durable à l'eau potable et à l'assainissement de base, de l'amélioration des conditions sanitaires de développement de l'enfant et des populations vulnérables de façon générale apparaît dans les politiques et stratégies nationales (eau, santé, éducation de base). Il est évident que le Cameroun se préoccupe davantage de l'accroissement de la déserte (eau potable et assainissement), sans suffisamment se pencher sur les questions de gouvernance locale des questions d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu rural bien qu'ayant transféré ces compétences aux communes dans le cadre de la décentralisation. Il revient à d'autres acteurs, notamment les partenaires techniques et financiers (PTF), de jouer leur partition en accompagnant l'Etat camerounais.

C'est ce que le WASH apporte à travers ses activités de renforcement des capacités des acteurs locaux en vue de favoriser l'émergence d'une société civile et des CTD fortes capables de maintenir le flux des bénéfices engendrés par le WASH à la fin des interventions. Ce fait additionnel vient renforcer la pertinence du WASH et l'adéquation de son contenu avec les besoins et les attentes des communautés de la zone concernée.

Au regard de ce qui précède, sur l'ensemble de la période 2013-2016, la pertinence du WASH est jugée satisfaisante avec un taux de satisfaction estimée à 70%.

Classe du taux de réalisation/exécution	0 à moins de 25%	25 à moins de 50%	50 à moins de 75%	75 à 100% et plus
Note d'appréciation	1	2	3	4
Appréciation	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant

²¹ Voir le DSCE 2010-2020

3.2 Analyse de l'efficacité

L'efficacité se définit comme «la mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement ont été atteints, ou sont en train de l'être, compte tenu de leur importance relative» (ODCE). Dans cette évaluation, l'efficacité de la mise en œuvre de la composante programme WASH est analysée à travers:

- la réalisation des produits et les résultats obtenus – Analyse de tendances ;
- les facteurs clés ayant limité ou favorisé les résultats.

3.2.1 Réalisation des produits et résultats obtenus - Analyse de tendances

Pour évaluer et apprécier l'efficacité de la mise en œuvre du WASH, il est nécessaire de disposer d'un document de référence pour comprendre ce qui était attendu au départ du programme WASH en termes d'indicateurs, de données de départ (situation de référence) et des cibles ou objectifs visés à la fin de la période. Le document du CPAP 2013-2017 tient lieu de document de programme et le cadre logique précise ces données de départ. Ce cadre logique a été en vigueur pendant trois ans (2013, 2014, 2015) et un nouveau cadre logique a été adopté suite à la revue à mi-parcours (RMP) en fin 2015 pour servir pour deux années suivantes (2016, 2017). Cette situation amène à priori à considérer deux périodes d'évaluation, donc à procéder à des analyses annuelles, ce qui n'est pas approprié pour analyser la tendance des résultats vers les cibles. En effet, ce sont les progrès vers les cibles/objectifs qui sont intéressants.

- Le document de CPAP 2013-2017 a retenu 3 résultats intermédiaires (RI) et 13 indicateurs, tandis que le cadre logique retenu suite à la RMP 2015 prévoit 5 produits et 7 indicateurs. La comparaison des deux cadres logiques fait ressortir plusieurs difficultés techniques pour l'analyse de tendances des résultats.
- Certains indicateurs du document de CPAP 2013-2017 ne sont pas pertinents pour évaluer les RI concernés (RI.3.3 avec l'indicateur n° 4 sur le nombre de ménages ayant bénéficié d'un kit WASH en situation d'urgence).
- Plusieurs indicateurs du document de CPAP 2013-2017 ne peuvent être renseignés par manque de données (nombre de CTD qui intègrent l'ATPC dans les PCD, nombre de ménages disposant d'un lave-main, proportion des ménages qui pratiquent convenablement la chloration de l'eau, proportion des ménages qui connaissent au moins une technique de potabilisation de l'eau, % des ménages ayant des enfants de 6 à 24 mois dans 2 DS pilotes avec malnutrition chronique qui connaissent les moments clés de lavage des mains,...).
- La prévalence du choléra ne figurait ni comme produit, encore moins comme un indicateur de produit.
- Les 3 RI du document de CPAP 2013-2017 sont assez différents des 5 produits de la RMP 2015 en termes de libélé et de contenu (l'accroissement de l'accès à l'eau potable passe de 15% à 5%).
- Les indicateurs de la RMP 2015 sont différents des indicateurs comparables du document de CPAP 2013-2017 ; ils sont cependant plus robustes et pertinents pour apprécier l'état de réalisation des produits.
- Des données d'indicateurs différentes entre la RMP 2015 et le rapport d'exécution 2016 alors que les données de référence et les cibles/objectifs sont supposés être les mêmes.
- La RMP 2015 n'a pas remis en cause les données initiales de la situation de référence (2011) du document du CPAP 2013-2017. Par contre plusieurs cibles/objectifs de 2017 ont été modifiés avec l'introduction d'une cible intermédiaire en 2015, considérée comme nouvelle année de référence.
- Certains cibles/objectifs de la RMP 2015 sont différents des données inscrites sur le rapport d'activité annuel 2016 (voir le tableau 4 ci-dessous).

L'analyse des résultats atteints fait ressortir pour chacun des produits et résultats escomptés les tendances décrites ci-dessous.

Produit 1 : En 2017, le taux d'accès à l'eau potable des populations vulnérables des communes cibles augmente de 5% : L'objectif est passé de 15% d'augmentation dans le document du CPAP 2013-2017, à 5% suite à la RMP 2015, réduisant ainsi l'ambition initiale affichée au début du programme. Ainsi, avec une situation de référence de 61% en moyenne (année 2011) dans les régions concernées, la cible avait été fixée à 76%.

La RMP 2015 a ré-évalué la situation et a retenu pour l'année 2011 la valeur de 25% et fixé les objectifs à 3% et 5% d'augmentation, respectivement pour 2015 (soit une augmentation de 28%) et 2017 (soit une augmentation de 30%). En admettant que l'ensemble de la situation ait été maîtrisée au cours de la RMP 2015, il faut conclure deux choses : i) les nouvelles données sont moins ambitieuses, plus réalistes et reflètent mieux l'état des lieux basé sur la mise en œuvre du WASH au cours des trois premières années (2013 à 2015) ; ii) la planification initiale était très peu maîtrisée, en raison certainement, d'une part, des capacités insuffisantes de l'UNICEF, et d'autre part, de l'incertitude sur les financements qui pourraient être mobilisés.

Aussi, l'analyse de la tendance est faite à partir deux documents, à savoir le document de la RMP 2015 et le rapport d'activités consolidé de 2016. En retenant une augmentation de 27,5% en 2015 contre un objectif de 28%, la mise en œuvre du WASH a connu un retard au cours des trois premières années (2013 à 2015). Malgré un niveau de réalisation en deça de l'objectif de 2015, la RMP 2015 a adopté 32,5% (en lieu et place de 30%) comme objectif final en 2017, soit une augmentation de 7,5%, supérieure à 5%. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait qu'à l'approche de la fin du cycle du programme WASH, la mobilisation des ressources s'annonçait bien meilleure qu'en début de cycle en raison de l'impact des actions de plaidoyer réalisées par l'UNICEF. La preuve est qu'en fin 2016, le taux d'accès à l'eau potable est estimé à 31,71%, soit une augmentation de 6,71% en quatre années de mise en œuvre (2013 à 2016). Cela revient à une augmentation moyenne annuelle de 1,68%. Avec ce rythme de mise en œuvre, il est fort probable d'atteindre, et même de dépasser la cible de 32,5% en fin d'année 2017.

En considérant les données initiales de la CPAP 2013-2017 (référence de 61%, objectif de 76% pour une augmentation de 15%), le taux d'efficacité du produit 1 est des 31,7%. L'objectif du WASH ne sera pas atteint. Par contre, en considérant les données de la RMP 2015 et du rapport d'activités 2016 (référence de 25%, objectif de 32,5% pour une augmentation de 7,5%), le taux d'efficacité du produit 1 est de 97,5%. Les progrès vers l'objectif sont effectifs. Toutefois, l'efficacité de la réalisation de ce produit n'était pas au rendez vous au cours des trois premières années du cycle (2013-2015). Elle a été bien meilleure en 2016 avec une tendance positive vers la cible finale.

Figure 3: Photos de forages neufs/réhabilités



Forage neuf de Ngambadi dans la Région de l'Est
(Photo OSD)



Forage réhabilité de Ngoura plaine dans la Région de l'Est
(Photo OSD)

Produit 2 : En 2017, le taux d'accès aux infrastructures adéquates d'assainissement de base dans les institutions (écoles, centres de santé/nutrition) des communes cibles augmente de 10% : Ce produit n'était pas explicite dans le le document du CPAP 2013-2017. Il l'a été à partir de la RMP 2015. Les afflux massifs de réfugiés (nigériens et centrafricains), combinés avec les crises sanitaires

et environnementales dans les régions d'intervention, ont aggravé l'état de santé des populations en général, et de celui des élèves et pensionnaires des centres de santé/nutrition en particulier. Les préoccupations des enfants, couplées avec l'état sanitaire des parents sont au cœur de l'action de l'UNICEF. Ce produit est pertinent et pleinement justifié.

La RMP 2015 a retenu la valeur de 42% comme référence pour l'année 2011 et la même valeur pour l'année 2015 prise comme situation de référence. L'introduction d'une cible intermédiaire en 2015 avec une augmentation de 5% conduit à un objectif de 47%. Cette planification semble être fiable dans la mesure où la RMP de 2015 a retenu cette valeur pour 2015 en connaissance de cause. Mais le rapport d'activités de 2016 indique un taux de réalisation de 42% en 2015, ce qui laisse supposer qu'au cours des trois premières années aucune réalisation n'a été faite. Cela contredit la planification faite à la RMP de 2015. Par contre, si l'on admet que le rapport d'activités de 2016 est plus récent que la RMP 2015, la valeur de 42% est donc une valeur mise à jour et plus fiable. Il faut cependant noter que le rapport d'activités semestriel (mi-2016) indique un taux de réalisation de 44%. Cela laisse planer un doute quant à la fiabilité de cette valeur (44% à la mi-2016 et 42% en fin 2016).

Il est plus logique de considérer la valeur de 47% pour l'année 2015. Sur cette base on peut dire que des progrès réguliers ont été enregistrés. L'accès à l'assainissement amélioré dans les écoles et les centres de santé/nutrition a augmenté de 9% dans la zone d'intervention. Avec un taux de 51% en 2016, c'est une progression moyenne annuelle de 2,25%. Le taux d'efficacité du produit 2 est de 98%. L'objectif du WASH sera atteint et pourra même être dépassé en fin d'année 2017.

Figure 4: Photos de latrines institutionnelles (A gauche CMA Ngoura dans la Région de l'Est et, à droite école de Bohanto dans la Région de l'Est)



Produit 3 : En 2017, 90% des villages touchés par l'ATPC dans les communes cibles ont atteint et maintiennent le statut FDAL : Sans parler explicitement de l'ATPC, le document du CPAP 2013-2017 a retenu l'indicateur « nombre de communautés FDAL », avec un objectif de 580 communautés FDAL en 2017, alors que la RMP 2015 a adopté l'indicateur « % Villages touchés par l'ATPC dans les communes cibles ayant atteint le statut FDAL » avec les objectifs de 75% et 90% de villages ayant atteint le statut FDAL respectivement en 2015 et 2017.

En considérant les données de la RMP 2015, on note que de 2013 à 2015 l'atteinte du statut FDAL dans les villages ciblés s'est améliorée, passant de 0% à 75%. Par contre, le rapport d'activités de 2016 indique que ce taux était de 65% en 2015. Cette différence s'explique par le fait que des villages ont été déclenchés sans être évalués, ce qui a fait baisser le % de villages déclarés FDAL.

En adoptant la même logique que pour le produit 2, cette donnée est plus fiable et montre qu'en trois ans (2013 à 2015), l'accroissement annuel a été de 21,66%, alors qu'il faut une augmentation annuelle de 18% pour atteindre 90% en fin de cycle. Avec un taux de 81% en 2016, la progression a été de 16% par rapport à 2015, ce qui est en deçà de l'accroissement annuel requis. Toutefois, l'avance prise entre 2013 et 2015 couvre largement le déficit d'accroissement de l'année 2016.

En considérant les données initiales de la CPAP 2013-2017 (référence de 50%, objectif de 95% pour

une augmentation de 45%), le taux d'efficacité du produit 1 est des 85%. Les progrès ont été notables vers l'objectif du WASH qui pourrait être atteint.

Par contre, en considérant les données de la RMP 2015 et du rapport d'activités 2016 (référence de 50%, objectif de 90%), le taux d'efficacité du produit 3 est de 90%. Avec un taux de 81% en 2016, l'accroissement annuel moyen est de 20,25% sur la période 2013 à 2016, dépassant l'accroissement annuel moyen requis de 18%. L'objectif de 90% pourrait être dépassé.

Cependant, ce résultat se réfère aux villages déclenchés ou touchés et non aux villages audités, comme précisé dans le libellé du produit. De 2013 à 2016, ce sont 2024 villages qui ont été touchés, 1337 villages déclenchés et seulement 953 audités pour 776 villages déclarés FDAL. Le taux de 81% se réfère aux villages audités, alors qu'en utilisant les villages touchés, le taux est ramené à 38%. L'UNICEF justifie le fait que toutes les communautés déclenchées n'ont pu être auditées en raison de l'insécurité qui règne dans la région de l'Extrême-Nord, des difficultés d'accès de certains sites et les ressources financières limitées.

Figure 5: Photos de latrines familiales du village de Ngambadi dans la Région de l'Est



Produit 4 : En 2017, la prévalence du choléra au sein des populations des districts de santé cibles est réduite d'au moins 75% : Le produit 4 n'était pas explicite dans le le document du CPAP 2013-2017, même si allusion en avait été faite à travers le lavage des mains au sortir des latrines, la chloration de l'eau ou encore la potabilisation de l'eau à domicile. Il l'a été à partir de la RMP 2015 pour prendre en compte l'importance de la lutte contre les épidémies de choléra et les efforts déployés par la communauté internationale pour accompagner le Gouvernement du Cameroun. Avec un taux de prévalence initial de 1,7‰, une baisse de 60% et de 75% conduit à des taux de prévalence de 0,68‰ et 0,425‰ respectivement en 2015 et 2017.

En 2015, le pays a rapporté 123 cas et 06 décès. L'effet cumulé des actions d'amélioration de l'offre de service WASH (construction forages et latrines) couplée à l'augmentation de la demande (adoption des bonnes pratiques) et la qualité de service ont contribué aux changements observés dans la zone d'intervention. Ainsi, la situation de choléra a régressé passant de 3355 cas et 184 décès enregistrés en 2014 à 123 cas et 6 décès rapportés en 2015. Toutefois, le taux de létalité reste stagnant autour de 5% et l'essentiel des personnes touchées (95% des cas et 83% des décès) demeurent dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. En 2016, seulement 2 cas suspects de choléra, non confirmés en laboratoire et 0 décès ont été enregistrés, ce qui veut dire que l'objectif est atteint à 100% dès 2016. Au regard des résultats présentés dans le tableau 4, on peut affirmer que le WASH a globalement atteint ses objectifs dans la mesure où les populations ayant bénéficié ont effectivement un accès à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement de base et s'approprient les bonnes pratiques d'hygiène. Cependant, des efforts restent à faire au cours de la dernière année 2017.

Produit 5 : Des outils et mécanismes de planification, de gestion et de coordination des interventions WASH sont disponibles et fonctionnels : La RMP 2015 a retenu trois indicateurs résultats pour renseigner le produit 5 ; il s'agit de i) l'élaboration et de l'adoption de documents de politique/stratégie, ii) la mise en place de mécanismes de coordination opérationnels, iii) la mise en place d'une base de données WASH fonctionnelle. Le dernier indicateur n'en était pas un dans le document du CPAP 2013-2017.

Nombre de documents de politique/stratégie : Le document du CPAP 2013-2017 a retenu les valeurs

de 0 et de 5 respectivement pour 2013 (situation de référence) et 2017, sans préciser de quels documents il s'agit. La RMP 2015 a révisé à la baisse l'objectif final qui passe de 5 à 4 au moins, et retenu l'objectif intermédiaire de 3 au moins pour 2015. L'élaboration du rapport d'activités 2016 vient encore changer ces valeurs en adoptant les valeurs de 2 et 3 pour 2015 et 2017 respectivement. Poursuivant la même logique suivie pour les produits 2 et 3 ci-dessus, l'analyse de tendance de cet indicateur retient ces dernières valeurs. Cela pose tout de même un problème général qui est la modification régulière des objectifs entre le document du CPAP 2013-2017, la RMP 2015 et le rapport d'activités 2016.

Au cours de la période évaluée, la situation est la suivante avec une approximation des taux de réalisation estimés par le consultant :

- la stratégie de l'Assainissement total en milieu scolaire ou ATMS (WASH in school) a été élaborée et adoptée par le Gouvernement et est appliquée (100%);
- la stratégie de l'ATPC a été élaborée et validée techniquement mais non encore adoptée par le Gouvernement (90%);
- la politique d'hygiène et de salubrité est élaborée mais non encore validée (75%)
- la politique de l'eau est en cours de préparation (5%)

En considérant un total de 4 documents, les taux de réalisation estimés par le consultant aboutissent à une moyenne de 67,5% sur l'ensemble de la période évaluée.

Les progrès vers l'objectif final de 4 documents adoptés par le Gouvernement et mis en application ont été lents, avec des difficultés dans les processus institutionnels. Si la plupart des documents sont à un niveau avancé de préparation/finalisation, il n'en est pas de même pour la politique de l'eau qui ne sera pas finalisé même techniquement en 2017.

Nombre de mécanismes de coordination opérationnels mis en place : Le document du CPAP 2013-2017 a retenu les valeurs de 3 et de 6, respectivement pour 2013 (situation de référence) et 2017. La RMP 2015 a procédé à la révision des objectifs comme suit : i) année 2015 : Comité national de coordination (CNC-WASH) redynamisé et doté d'un plan d'action (Plan d'action WASH) ; ii) année 2017 : Plan d'action du CNC-WASH mis en œuvre. Comme on peut le constater, il s'agit clairement de la reynamisation du CNC-WASH mis en place depuis 2011 par le Gouvernement et accompagné d'un plan d'action pour son opérationnalisation. Le rapport d'activités de 2016 indique la valeur de 7 mécanismes pour 2015, 2016 et 2017.

En lieu et place du CNC-WASH, l'UNICEF, pour faire face aux crises humanitaires, a pris l'initiative de créer deux (2) cadres de coordination : l'un le Groupe sectoriel national (GSN-WASH) avec ses démembrés régionaux (GSR-WASH) dans les quatre régions d'intervention, et l'autre, le Groupe des partenaires techniques et financiers (GPTF-WASH). Vu sous cet angle, ce sont six (6) cadres de coordination des acteurs du WASH ont été mis en place et sont fonctionnels, réalisant 100% de l'objectif avant la fin du cycle. L'action des cadres de coordination va au delà des crises humanitaires mais est limitée aux régions d'intervention du WASH.

L'initiative de l'UNICEF a certes permis d'améliorer la coordination institutionnelle, mais n'a pas adressé la préoccupation de redynamisation du CNC-WASH assorti de son Plan d'action. Aussi, en considérant les données de la RMP 2015, on peut dire que ce produit n'a pas été réalisé.

Base de données WASH mise en place et fonctionnelle : Initialement, le document du CPAP 2013-2017 n'avait pas prévu cet indicateur. C'est la RMP 2015 qui l'a retenu afin d'améliorer la planification de la création des points d'eau et le suivi des ouvrages réalisés. Dans ce cadre, la situation de référence (2015) était caractérisée par i) l'existence d'une structure de gestion des données au MINEE (qui n'existait pas en 2013), et ii) le système d'information sur le WASH (SI-WASH) en cours de préparation. Les objectifs fixés étaient comme suit : i) année 2015 : SI-WASH développé ; ii) année 2017 : SI-WASH fonctionnel. En 2016, le SI est toujours en développement, conduisant à un niveau de réalisation de 50%.

Sur cette base, le taux de réalisation du produit 5 est estimé à 72,5%. Avec cette tendance, l'objectif

final n'est pas sûr d'être atteint.

Tableau 4 : Récapitulatif des réalisations des produits

Produits et Indicateurs	Référence CPAP (2011)	Cibles/objectifs (RMP)		Cumul des réalisations en 2016
		2015	2017	
Produit 1 : En 2017, le taux d'accès à l'eau potable des populations vulnérables des communes cibles augmente de 5%				
% Populations vulnérables des communes cibles ayant accès à l'eau potable	25% (61%)	27,5% (28%)	32,5% (30%)	31,71%
Produit 2 : En 2017, le taux d'accès aux infrastructures adéquates d'assainissement de base dans les institutions (écoles, centres de santé/nutrition) des communes cibles augmente de 10%				
% Institutions (écoles, centres de santé et de nutrition) des communes cibles ayant accès aux infrastructures adéquates d'assainissement de base	42%	42% (47%)	52%	51%
Produit 3 : En 2017, 90% des villages touchés par l'ATPC dans les communes cibles ont atteint et maintiennent le statut FDAL				
% Villages touchés par l'ATPC dans les communes cibles ayant atteint le statut FDAL	50%	65% (75%)	90% (95%)	81%
Produit 4 : En 2017, la prévalence du choléra au sein des populations des districts de santé cibles est réduite d'au moins 75%				
Baisse de la prévalence du choléra au sein des populations des districts de santé cibles	1,7‰	0,68 (baisse de 60%)	0,425 (baisse de 75%)	0
Produit 5 : Des outils et mécanismes de planification, de gestion et de coordination des interventions WASH sont disponibles et fonctionnels				
Nombre de documents de politique/stratégie préparés, validés par les acteurs et adoptés par le gouvernement	0	2 (3 au moins)	3 (5 puis 4 au moins)	1
Mécanismes de coordination du secteur de l'AEPHA en place et opérationnels	3	7 (3)	7 (6)	7
Base de données sur les services WASH disponible et fonctionnelle	NA	1	1	0

NB : les chiffres entre parenthèses sont les données du document du CPAP 2013-2017.

Sources : Consultant à partir de l'exploitation du document du CPAP 2013-2017, du rapport de la RMP 2015 du Programme 2013-2015, du RAM 2016.

3.2.2 Facteurs clés ayant limité ou favorisé les résultats

La mise en oeuvre de la composante WASH a été affectée directement ou indirectement par des facteurs endogènes ou exogènes qui ont limité ou favorisé les résultats.

Les facteurs limitatifs: les principaux facteurs limitatifs ont été les suivants:

- la multitude d'intervenants gouvernementaux sans définition claire des attributions de chacun des acteurs ;
- le manque d'application de la réglementation ou les insuffisances de la réglementation;
- l'absence d'un véritable leader fort national du WASH (faible leadership du MINEE), ce qui a conduit à une insuffisance de coordination et de pilotage du Comité national WASH sous l'égide du MINEE et son manque de fonctionnalité;
- l'insuffisance du budget ne favorise pas une réalisation efficace de toutes les actions programmées; les contraintes budgétaires ont parfois conduit à l'abandon/réduction d'activités;

- la faible appropriation du WASH par les partenaires gouvernementaux (eau, santé, éducation de base) qui perçoivent les activités WASH comme une tâche supplémentaire, et à cause du fait que le WASH n'est pas suffisamment attractif/motivant car il s'agit d'actions quelque peu marginales (volume d'activités et ressources financières investies) par rapport au volume de leurs activités traditionnelles;
- les nombreuses insuffisances dans le fonctionnement des CGPE sont dues en grande partie par la faible appropriation des ouvrages par les populations et les insuffisances dans la formation des CGPE en termes de durée et de contenu de la formation, de la qualité des participants, du manque de suivi/contrôle des formations par une expertise;
- l'effectif réduit du staff de la section WASH (12 personnes dont 5 contractuels) face aux nombreuses sollicitations (2 staffs jusqu'en 2015 puis 3 en 2016);
- l'interruption ou la suspension des activités en saison des pluies à cause des populations occupées par les travaux champêtres ou les activités d'orpaillage, des sites inaccessibles (enclavement), des routes impraticables, ou encore de l'insécurité;
- l'influence des leaders d'opinion, autorités administratives ou politiques avec les choix inappropriés des sites et/ou emplacements des forages (photos Ngoura plaine et site au carrefour);
- le taux élevé des forages négatifs entraînant des changements fréquents de sites à cause du milieu hydrogéologiquement difficile et aussi à cause de la mauvaise connaissance et absence de données sur l'hydrogéologie.

Les facteurs favorables: Parmi les acteurs favorisant les réalisations du WASH, il faut noter:

- l'adhésion des bénéficiaires finaux au WASH, notamment aux approches et aux réalisations;
- la qualité des réalisations liée au suivi rapproché de l'UNICEF en dépit des défauts constatés; certains responsables affirment que les points d'eau financés par l'UNICEF sont de meilleure qualité par rapport aux réalisations du gouvernement;
- la mise en place par l'UNICEF d'un cadre de concertation des acteurs du WASH et d'un groupe des PTF WASH dont l'UNICEF est le chef de file;
- la collaboration entre les points focaux (eau et santé), les autorités administratives et communales;
- la cohabitation entre plusieurs clans dans le même village permet à ceux qui sont réfractaires d'être convaincus des bénéfices de l'ATPC en voyant les résultats chez ceux qui l'ont accepté;
- le recrutement des prestataires privés par appel d'offres et l'attribution des travaux par lots de taille raisonnable;
- le recours aux ONG nationales qui ont un meilleur rapport/qualité coût et qui plus est, ont une meilleure connaissance du terrain;
- l'appui technique et logistique apporté aux divers partenaires et acteurs (dotation en équipements techniques et matériel de bureau, renforcement des capacités des acteurs sur l'élaboration des outils stratégiques et normatifs, partenariats avec les ONG pour l'amélioration de l'assainissement de base, l'appropriation et la gestion durable des ouvrages par les communautés bénéficiaires ;
- la flexibilité d'ensemble du WASH qui permet aisément de s'adapter aux circonstances.

3.2.3 L'efficacité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre

Les acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du WASH sont l'UNICEF, SNV (Société néerlandaise de développement), Plan International, PU (Première urgence) International, MUTCARE, ASOL, AIDER, ADRA, AAEDC, FBM, CODASC Caritas, PC, SNV, Plan Internationale, Croix Rouge Camerounaise, etc. et les services déconcentrés des ministères en charge de l'eau, de la santé et de l'éducation de base, les mairies

L'analyse de l'efficacité des acteurs est relative à leur performance dans l'exécution de leurs rôles respectifs. Dans l'ensemble, même si la composante WASH a pu être exécutée dans une forte proportion, tous les acteurs institutionnels impliqués n'ont pas joué leur rôle convenablement.

L'UNICEF :

- a assuré le pilotage et la mise en œuvre selon ses principes et procédures. Le cycle des protocoles de collaboration (PCA) n'est pas favorable à une exécution efficace des activités et les procédures de mise à disposition des ressources aux partenaires opérationnels (ONG et entreprises privées) n'ont pas été toujours diligentes ;
- a également assuré non sans difficultés le suivi et le contrôle des travaux. Les raisons sont l'effectif réduit de son staff face à la multitude des chantiers, les longues distances à parcourir pour rejoindre les sites des travaux, l'état défectueux de certaines routes, le non respect des plannings des travaux par les ONG et les entreprises privées ;
- à cause du contexte et des urgences, les actions de formation des membres des CGPE ont été insuffisantes, ce qui a conduit à l'inefficacité dans la gestion des points d'eau.

Les Délégations régionales/départementales (DR/DD) des ministères chargés de l'eau, de la santé et de l'éducation de base ne sont pas parvenues à jouer efficacement le suivi et le contrôle technique des travaux pour les raisons suivantes:

- l'effectif insuffisant en personnel qualifié et la charge de travail élevée conduisant à l'indisponibilité des points focaux (MINEE et MINSANTE) pour la validation des villages à déclencher;
- les faibles capacités managériales et logistiques, notamment en moyens de transport et la mise à disposition à temps des ressources financières aux DR/DD du MINEE
- l'insuffisance de compétences au sein des DR/DD du MINEE et de l'UNICEF pour le suivi et le contrôle des activités de sensibilisation/animation et de formation pour attester de la qualité de la mise en oeuvre;
- la mobilité du personnel en général, et notamment dans les DR/DD du MINEE ne permet pas de documenter les modifications et la capitalisation des acquis et expériences.

Cette situation a eu pour incidence la non maîtrise des modifications qui interviennent au cours des travaux (conditions techniques, implantations des ouvrages, changements de sites,...), la non maîtrise de la connaissance de la situation des ouvrages, le manque d'appropriation des infrastructures et des mesures d'accompagnement pour l'exploitation efficace, toute chose qui affecte à terme la durabilité des infrastructures et des systèmes de gestion mis en place. Par ailleurs, le manque de participation active et régulière de certains services déconcentrés/décentralisés est une opportunité loupée pour le renforcement de leurs capacités en matière de WASH.

Les communes, en tant que maîtres d'ouvrage du développement économique et social de leur localité, s'illustrent dans leur grande majorité par une faible capacité opérationnelle liée au manque de ressources financières et à l'insuffisante perception de leur rôle. Certaines mairies rencontrées affirment n'avoir pas été impliquées, ou très peu aux activités du WASH.

Les partenaires opérationnels (ONG, entreprises de travaux) ont été généralement efficaces mais les insuffisances suivantes ont été notées :

- pour la SNV, des difficultés à assurer une bonne coordination et gestion de nombreux chantiers et entreprises (90 chantiers et 12 entreprises), ainsi que la défaillance du bureau d'études chargé du suivi et du contrôle des travaux ;
- au niveau de PUI, l'insuffisance de maîtrise des performances des entreprises à cause de leurs insuffisances techniques et managériales et leur manque de professionnalisme ;
- les retards liés aux faibles capacités techniques et managériales et financières et le manque de professionnalisme de plusieurs d'entre eux;
- les dégradations mineures constatées sur certains ouvrages visités: i) sur les superstructures (mûrs fissurés ou avec un enduit qui s'effritent, mûrs effondrés, terrasse détériorée (craquelée ou décapée) ou mal nivelée, drains et abreuvoirs fissurés ou cassés; non fonctionnalité du système de drainage des eaux ; ii) sur les équipements d'exhaure (pièces manquantes des PMH).

En termes de conséquences sur les résultats du WASH, il faut retenir i) les extensions de délais contractuels entraînant une mise à disposition tardive des ouvrages aux bénéficiaires, ii) le ralentissement dans l'atteinte des objectifs du WASH, iii) l'insuffisance de qualité des infrastructures

ce qui entraîne des difficultés dans leur utilisation. Sur le plan de l'utilisation des ressources, les insuffisances ci-dessus notées pourraient entraîner des coûts supplémentaires même si les extensions de délais ont été opérées sans incidence financière pour l'UNICEF.

Le constat (non systématique) de dégradations dans les latrines institutionnelles (écoles et centres de santé/nutrition) qui entament de façon sérieuse leur durabilité : i) l'alignement contigu des 3 blocs de latrines ne permettant pas un usage distinctif et discret par les catégories d'usagers (élèves, garçons, élèves filles ou enseignants), dispositifs de lave-mains non fonctionnels après des actions de vandalisme.

Figure 6: Photos sur les défauts des points d'eau et latrines



L'efficacité des bénéficiaires directs ne s'est manifestée qu'à un seul niveau à savoir une forte participation aux séances d'animation/sensibilisation sur l'ATPC, les BPHA et sur l'exploitation des points d'eau. Cela est dû au fait que le Cameroun n'a pas encore adopté l'approche par la demande. Une autre explication est qu'une grande partie des ouvrages a été construite dans le contexte d'urgences ou une telle approche n'est pas obligatoire. Cette situation est complexe car il s'agit de répondre à l'urgence dans le développement. On n'a pas senti une expression en masse des demandes ni pour l'acquisition des forages d'eau, ni pour les latrines. En l'occurrence, aucune contribution ne leur a été demandée à l'exception du projet 132 forages JICA qui a exigé un apport initial de de 200 000 fCFA par point d'eau. Même dans ce cas, l'application n'a pas été stricte. En dehors de ces moments d'enthousiasme et de forte participation populaire, des constats d'inefficacité sont observés au niveau des différentes catégories de bénéficiaires directs.

Le tableau 5 récapitule les taux de réalisation des produits et dégage le niveau d'efficacité du WASH.

Tableau 5 : Récapitulatif de l'efficacité de réalisation des produits

Produits	Taux de réalisation
1 : En 2017, le taux d'accès à l'eau potable des populations vulnérables des communes cibles augmente de 5%	31,7%
2 : En 2017, le taux d'accès aux infrastructures adéquates d'assainissement de base dans les institutions (écoles, centres de santé/nutrition) des communes cibles augmente de 10%	98%
3. En 2017, 90% des villages touchés par l'ATPC dans les communes cibles ont atteint et maintiennent le statut FDAL	85%
4. En 2017, la prévalence du choléra au sein des populations des districts de santé cibles est réduite d'au moins 75%	100%
5. Des mécanismes de planification, de gestion et de coordination des interventions WASH sont disponibles et fonctionnels	72,5%
Taux moyen d'efficacité du WASH	77,5%

Avec un taux d'efficacité de 77,5% sur l'ensemble de la période 2013-2016, Les effets et produits escomptés ont été pleinement réalisés de manière très satisfaisante. Il faut également noter les progrès continus depuis 2014, signe que le WASH est sur la bonne voie sur le plan de l'efficacité de son action.

Classe du taux de	0 à moins de 25%	25 à moins de 50%	50 à moins de 75%	75 à 100% et plus
-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

réalisation/exécution				
Note d'appréciation	1	2	3	4
Appréciation	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant

3.3 Analyse de l'efficience

L'efficience porte sur «la mesure dans laquelle les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) sont converties en résultats de façon économe » (ODCE). En d'autres termes, l'efficience mesure la façon dont le WASH a utilisé ses ressources à bon escient pour réaliser ses effets escomptés. L'évaluation de l'efficience tente de répondre aux deux questions suivantes : i) les avantages du WASH (réalisés ou dont la réalisation est escomptée) excèdent-ils les coûts prévisionnels (rapport coûts-bénéfices) ? et ii) l'exécution du WASH a-t-elle été efficiente pour la réalisation des résultats escomptés (coût d'exécution) ? Pour compléter l'analyse coûts-bénéfices, l'évaluation examine les aspects qui ont influencé l'efficience de l'utilisation des ressources, y compris le respect du calendrier (défini en termes de calendrier d'exécution prévu par rapport au calendrier d'exécution réel) et la coordination de la mise en œuvre.

3.3.1 L'efficience de l'exécution budgétaire

Le Conseil d'Administration de l'UNICEF (le Conseil) a approuvé un engagement total dont le montant n'excède pas l'équivalent de 31 825 000 USD au titre des Ressources Régulières (Regular Resources ou RR) de l'UNICEF, sous réserve de la disponibilité des fonds, afin d'appuyer les activités décrites dans le CPAP 2013-2017. Le Conseil a également autorisé l'UNICEF à rechercher des financements complémentaires (Other Resources ou OR) pour soutenir les programmes spécifiques au titre de ce Plan d'Action, à concurrence de 47 710 000 USD.

La disponibilité des ressources a été fonction de l'intérêt des bailleurs de fonds pour les interventions proposées. Pour ce faire, l'UNICEF s'est engagé à faire le plaidoyer auprès de la communauté des bailleurs de fonds locaux et internationaux. Cependant, les engagements de financement ci-dessus n'incluent pas les financements obtenus pour répondre aux besoins urgents liés aux crises humanitaires, qui peuvent être lancés par le Gouvernement ou le Système des Nations Unies faisant suite à une requête du Gouvernement. Les RR et les OR affectées à la composante « Survie du jeune enfant » au cours de la période sont rappelées dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6: Budget de la composante « Survie du jeune enfant

Composantes	Source	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
Survie du Jeune Enfant	RR	1.419.000	1.419.000	1.419.000	1.419.000	1.419.000	7.095.000
	OR	4.490.000	4.487.000	4.487.000	4.487.000	4.487.000	29.531.000
	S/Total 1	5.909.000	5.906.000	5.906.000	5.906.000	5.906.000	36.626.000

Source, CPAP 2013-2017

Par ailleurs, le Gouvernement du Cameroun s'est engagé à inscrire chaque année, au budget de l'Etat, les fonds de contrepartie représentant en moyenne 15% pour chaque composante programme, du montant des RR apportées par l'UNICEF. Ces fonds sont destinés à couvrir les frais d'achat des intrants des composantes programmes, de contribution au financement de leurs activités, des indemnités spéciales du personnel national des composantes programmes et de toute autre dépense nécessaire à la bonne exécution des interventions des composantes programmes. Il n'a pas été possible au consultant d'obtenir des informations sur la réalisation de cet engagement.

Le budget prévisionnel pour la période 2013-2016 est établi à la somme 19 263 423 USD, financé par les ressources régulières (RR), les autres ressources régulières (OR) de l'UNICEF et d'autres partenaires. Le tableau 7 suivant présente le niveau d'exécution budgétaire en fonction des montants reçus. La quasi totalité des montants reçus a été dépensée.

Tableau 7: Récapitulatif de l'exécution budgétaire 2013-2017

Année	Prévisions	Montants reçus (\$US)	Montants
-------	------------	-----------------------	----------

	(\$US)			engagés/dépensés (\$US)	
		Montant	Taux	Montant	Taux
2013	3, 102,000	3,724, 680	120%	3 724 680	100%
2014	1, 754,423	4, 347,194	248%	4 296 727	99%
2015	5, 176, 000	5 721 004	110,5%	5 714 649	99,99%
2016	9, 231, 000	4 042 677,25	44%	4 042 664 40	99,99%
Total	19 263 423	17 835 555,25	92,6%	17 778 720,40	

Source: Données communiquées par la Section WASH

Les taux de mobilisation des ressources supérieurs à 100% en 2013 et 2014 traduisent le fait que les montants reçus sont largement supérieurs aux prévisions. Ceci s'explique que le budget initial se limitait aux seules ressources disponibles. Pour les années 2015 (en partie) et 2016, le budget repose sur les activités réellement planifiées et budgétisées lors de la RMP 2015.

L'intérêt de l'analyse de l'efficacité de l'exécution budgétaire est d'apprécier l'exécution des budgets alloués aux principaux volets du WASH à savoir i) l'accès à l'eau potable (forages équipés de PMH), ii) l'accès à l'assainissement de base (latrines – ATPC), iii) la promotion des bonnes pratiques WASH, iv) autres actions d'accompagnement (coordination, renforcement des capacités, développement d'outils). Cette analyse permet également d'apprécier l'importance des ressources allouées à chaque volet et de les comparer avec les autres ressources. Le consultant n'a pas eu accès aux informations budgétaires permettant de faire cette analyse.

3.3.2 L'exécution financière

3.3.2.1 Les décaissements

Le tableau 8 ci-dessous permet d'établir le niveau d'exécution financière effectuée chaque année. De l'examen de ce tableau, trois constats majeurs se dégagent: i) le montant total des financements reçus entre 2013 et 2016 est inférieur à la prévision totale (92,6%), alors que la répartition annuelle montre que les trois premières années sont excédentaires de plus de 110% et que l'année 2014 a mobilisé près de 2,5 fois le montant prévisionnel contre l'année 2016 qui n'a même pas mobilisé 50 % des prévisions; ii) tous les montants décaissés correspondent aux montants reçus, ce qui signifie un taux d'absorption maximal (100%) et iii) toutes les ressources décaissées ont été entièrement dépensées pour la réalisation des produits et des activités.

Les budgets initiaux ont gonflé à cause des urgences qui ont contraint à la mobilisation des ressources additionnelles. Ceci parce que les cas d'urgence n'étaient pas budgétisés. A partir de 2015 la réponse WASH aux urgences a été intégrée dans la budgétisation. Par ailleurs, il faut noter qu'un financement à cheval sur plusieurs années est comptabilisé uniquement pour la première année. C'est par exemple le cas des projets JICA et SIDA.

Tableau 8: Récapitulatif de l'exécution financière 2013-2016

Année	Prévisions (\$US)	Montants reçus (\$US)		Montants décaissés (\$US)		Montants engagés/dépensés (\$US)		Montants non décaissés (\$US)	
		Montant	Taux	Montant	Taux*	Montant	Taux**	Montant	Taux
2013	3, 102,000	3,724, 680	120%	3 724 680	100%	3 72 680	100%	0	0%
2014	1, 754,423	4, 347,194	248%	4 347 194	100%	4 296 727	99%	50 467	1%
2015	5, 176, 000	5 721 004	110,5%	5 721 004	100%	5 714 649	99,99%	6 355	0,1%
2016	9, 231, 000	4 042 677,25	44%	4, 042,664.40	100%	4 042 664 40	99,99%	12,85	0,1%
Total	19 263 423	17 835 555,25	92,6%	17 835 542,40	100%	17 778 720,40		56 834,85	

Source: Section WASH de l'UNICEF complété par le consultant sur le calcul des taux.

(*) par rapport aux montants reçus pour le niveau d'absorption des financements reçus.

(**) par rapport aux montants décaissés, pour le niveau de réalisation des activités.

Au cours des trois premières années (2013 à 2015), l'UNICEF et ses partenaires ont réussi à mobiliser les ressources requises pour exécuter toutes les prévisions. Cependant une question demeure au niveau des résultats dans la mesure où toutes les activités et résultats n'ont pas été atteints (voir l'efficacité des réalisations). Cela s'explique soit par les changements dans la nature ou le volume des activités, soit

par une planification moins ambitieuse et donc plus prudente compte tenu des aléas en la matière.

En quatre années (2013 à 2016), le montant décaissé pour les interventions du WASH est de 17.835.542,40 USD. Ce montant correspond au montant reçu pour le financement des interventions WASH au cours de la période, ce qui correspond à un taux de décaissement de 100%. Par contre, le montant prévisionnel des interventions WASH étant de 19.263.423 USD, le taux de mobilisation des ressources est estimé à 92,60%. Ce taux traduit, d'une part, un intérêt des partenaires pour le WASH, et d'autre part une forte capacité de mobilisation des ressources de la part de l'UNICEF. Le programme WASH a engagé/dépensé le montant de 17.778.720,40 USD, soit un taux de réalisation matérielle de 99,68% alors que le niveau d'efficacité de la réalisation des produits est des 77,5%. Cette différence de près de 22% traduit un manque d'efficacité du WASH.

3.3.2.2 L'analyse coût-efficacité

La répartition du montant engagé/dépensé entre les différents volets du programme WASH au cours de la période sous évaluation est indiquée dans le tableau 9 ci-dessous. Les informations recueillies par le consultant n'ont pas permis de préciser le montant des prévisions pour chacun des volets du WASH. Près de la moitié des ressources mobilisées (40,53%) est allée à l'alimentation en eau potable tandis que moins de 15% sont allées à l'assainissement. En effet, les ouvrages d'eau coûtent beaucoup plus chers que ceux de l'assainissement et que l'ATPC ici est non subventionné. Les ouvrages d'assainissements construits ne ciblent que les écoles et formations sanitaires alors que les points d'eau ciblent l'ensemble de la communauté. Le coût des actions de promotion pour les bonnes pratiques d'hygiène semblent raisonnables tandis que celui des activités générales est élevé (17,27%). De ce point de vue, l'efficacité du programme WASH est satisfaisante.

Tableau 9: Répartition des coûts par volet du WASH

Volets du WASH	Réalizations	
	Montant (\$US)	Pourcentage
Alimentation en eau potable (forages, mini AEP)	7, 205,606	40, 53%
Assainissement (latrines individuelles et collectives)	2, 382,275	13,40%
Promotion des bonnes pratiques d'hygiène (sensibilisation, formation, produits et consommables divers)	5, 120,036	28,80%
Activités générales	3, 070,803	17,27%
Total	17, 778,720	100%

Les coûts des réalisations et de maintenance des ouvrages : Les données et informations utiles pour cette analyse n'ont pas été communiquées au consultant. Le consultant n'a donc pas été en mesure de faire cette analyse. Aussi, les questions liées au caractère acceptable des coûts, à la comparaison avec des alternatives moins coûteuses, aux coûts de maintenance des infrastructures et équipements ne peuvent avoir de réponses. Il en est de même pour l'analyse de l'efficacité de l'allocation des ressources.

Le respect du calendrier d'exécution : Les PCA signés avec les partenaires opérationnels, les ONG et les entreprises privées ont un délai de mise en oeuvre qui varie généralement de 6 mois pour les activités de l'ATPC, 2 à 12 mois pour les travaux de forage, 2 à 6 mois pour les activités de promotion des BPHA, 2 à 9 mois pour les travaux dans les camps de réfugiés/déplacés. Un PCA de 20 mois a été passé avec SNV en 2013-2014 pour la promotion de l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire dans les régions de l'Extrême-Nord (50 écoles) et du Nord (10 écoles). Cette durée semble être exceptionnelle.

En toute rigueur, l'appréciation des délais de mise en oeuvre devrait se faire pour chaque PCA passé, ce qui est fastidieux étant donné le nombre élevé de PCA au cours de la période 2013-2016 et les insuffisances des rapports d'exécution. L'analyse du respect des délais contractuels est donc effectuée globalement sur la base des rapports (UNICEF, ONG et entreprises privées, partenaires opérationnels), et des entretiens avec les personnes rencontrées.

Il ressort régulièrement que les durées initiales des PCA ou contrats sont prolongées d'un (1) à trois (3) mois pour diverses raisons: démarrage retardé dû aux faibles capacités des partenaires opérationnels à remplir les conditions de mise à disposition des fonds ou des décaissements en tranches, insécurité dans la zone d'intervention, aléas climatiques, retards dans l'approvisionnement des matériels ou intrants, faibles capacités des prestataires et fournisseurs, utilisation de reliquats, etc. Si l'on considère en valeurs moyennes une durée réelle d'exécution (DRE) de 6,5 mois à compter de la date de démarrage (satisfaction des conditions de premier décaissement), comparée à une durée prévisionnelle d'exécution (DPE) de 5 mois, le rapport DRE/DPE est de 0,77 correspondant à une efficacité satisfaisante comme indiqué dans le barème ci-dessous. En d'autres termes, les objectifs du WASH n'ont pas été réalisés en temps voulu et le temps n'a pas été utilisé de manière efficace pour atteindre les résultats obtenus. Un facteur à prendre en compte dans l'analyse est la procédure de l'UNICEF qui veut que la durée maximale d'un contrat ne doit pas dépasser 6 mois. Il faut également noter des lenteurs dans la signature des contrats/accords par les partenaires opérationnels, ce qui retarde les décaissements.

Rapport DRE/DPE	moins de 0,50	0,50 à moins de 0,75	0,75 à moins de 1		1 et plus
Note d'appréciation	1	2	3		4
Appréciation	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant		très satisfaisant

3.3.2.3 La coordination des interventions et des acteurs

Le secteur du WASH au Cameroun est caractérisé par une très grande diversité d'intervenants. On distingue quatre catégories principales d'acteurs: i) l'état et ses démembrements, ii) les partenaires techniques (AFD, BM, BAD, UNICEF, UNHCR), et financiers (BM, BAD, Japon, Pays-Bas, UNICEF), iii) les partenaires opérationnels (ONG et secteur privé), iv) les bénéficiaires et leurs représentants (ASC et élus locaux).

A cet effet, la coordination institutionnelle et technique des acteurs et des interventions WASH au Cameroun est un facteur déterminant de l'efficacité. De l'avis de la quasi totalité des acteurs rencontrés, cette coordination est inefficace: manque de cohérence, absence de leadership et de pilotage, ressources insuffisantes, attributions peu claires, manque d'application/insuffisances de la réglementation, etc.

Face à cette situation, le Gouvernement du Cameroun a mis en place depuis fin 2011 le Comité national de coordination WASH (CNC-WASH) pour assurer cette coordination. Ce cadre de coordination sous l'égide du MINEE n'est pas fonctionnel. Pour faire face aux crises humanitaires, l'UNICEF a pris l'initiative de créer deux cadres de coordination: l'un, le Groupe sectoriel national WASH (GSN) avec ses déclinaisons régionales (GSR-WASH) au niveau de chacune des quatre régions d'intervention du WASH, et l'autre, le Groupe des PTF WASH (GPTF-WASH).

Au départ du WASH et jusqu'en 2015, la coordination des interventions et la collaboration entre acteurs n'étaient pas efficaces. C'est à partir de 2015 avec la mise en place des cadres de coordination ci-dessus que la situation s'est améliorée progressivement. En effet, ces cadres de coordination en place depuis 2015 sont tous fonctionnels et tiennent des rencontres périodiques sur la base de TdR adoptés.

Cependant, avec le transfert de la coordination de la mise en oeuvre des PTA du MINSANTE au MINEE, des difficultés subsistent dans la mesure où, de l'avis de la Direction de la santé publique, cette décision est inappropriée et injustifiée pour au moins deux raisons: i) la finalité du WASH c'est l'amélioration des conditions sanitaires de la mère et de l'enfant, ce qui relève du MINSANTE, et ii) du point de vue organisation institutionnelle, le MINSANTE est plus proche des bénéficiaires finaux que le MINEE à travers les aires de santé. Cette proximité du MINSANTE avec les populations permet un meilleur suivi des progrès en matière de réduction des maladies liées à l'eau. D'un autre côté, le secteur de l'eau est la porte d'entrée du WASH pour contribuer à l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant. Il faut donner de l'eau potable à la population en quantité suffisante pour les

besoins de base et assurer l'évacuation saine des excréta, toute chose qui est le point de départ d'une bonne santé. Par ailleurs, le Comité national WASH est placé sous la présidence du MINEE. La situation a été applanie et les deux ministères collaborent sur le terrain.

Cette différence de perception de la primauté du rôle de l'un ou de l'autre s'est traduite sur le terrain par le refus des représentants du District de santé de Moulvoudaye (MINSANTE) de ne plus prendre part aux réunions de suivi et de coordination car n'étant pas satisfaits des moyens mis à leur disposition. Des consignes auraient été données dans ce sens, de ne plus participer aux réunions. Cette situation aggrave la non fonctionnalité du comité et dans ces conditions, la coordination des acteurs du WASH n'est donc pas encore gagnée.

Un autre niveau de coordination qui pourrait profiter à la composante WASH est la coordination interne à l'UNICEF entre les différentes composantes. Cette coordination interne est sporadique et non institutionnalisée alors qu'elle se justifie au regard des besoins de planification, d'harmonisation et d'optimisation des ressources pour les interventions sur le terrain. On peut noter entre autres : i) la distribution des kits WASH avec la composante Nutriton, ii) les indicateurs de choléra et des maladies liées à l'eau avec la composante Santé, iii) WASH in School avec la composante Education, iv) planification avec la composante Planification. Des relations de travail avec la composante C4D (Communication for Development) ont facilité et amélioré la conception des outils de sensibilisation, alors son implication sur le terrain aurait assuré le contrôle et la qualité de la mise en oeuvre. Cette coordination bilatérale entre le WASH et les autres composantes du Programme de coopération serait utile à la conception et la mise en oeuvre des interventions intégrées dans une zone d'intervention bien circonscrite et produire le maximum d'impact et de visibilité, à l'instar de ce qui se passe dans les communes de Ngoura et de Mokolo.

En rappel, il avait été envisagé que les trois sous-composantes de la composante programme « Survie du Jeune Enfant » agissent en synergie et/ou complémentarité en faveur de la survie de l'enfant, notamment à travers la mise en oeuvre de l'approche intégrée à base communautaire.

Sur la base des résultats d'analyse ci-dessus, on peut apprécier globalement l'efficacité du WASH UNICEF même si certaines données manquantes n'ont pas permis d'approfondir l'analyse. Par ailleurs, il faut noter que le WASH de l'UNICEF intervient dans un contexte de WASH national caractérisé par des insuffisances et lacunes qui ne sont pas totalement imputables à la composante WASH de l'UNICEF.

Malgré ce contexte national WASH, les produits et résultats escomptés ont été globalement réalisés dans les limites du budget disponible, avec parfois des extensions de délai, généralement sans incidence financière pour l'UNICEF. Au vu des résultats sur l'ensemble de la période 2013-2016, l'efficacité du WASH est estimée à 65%, c'est à dire une efficacité satisfaisante.

Classe du taux de réalisation/exécution	0 à moins de 25%	25 à moins de 50%	50 à moins de 75%	75 à 100% et plus
Note d'appréciation	1	2	3	4
Appréciation	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant

3.4 Analyse du genre et l'équité

Pour l'UNICEF, le genre renvoie à l'égalité entre les sexes, à savoir la promotion de l'égalité des droits des femmes et des filles et du soutien à leur pleine participation au développement politique, social et économique des communautés dans lesquelles elles vivent. L'équité se réfère au principe fondamental de justice dans les processus décisionnels et leurs résultats. Cela implique que tous les enfants aient le droit de survivre, de se développer et de s'épanouir pleinement sans faire l'objet de discriminations, de préjugés ou de favoritisme.²²

²² Notes méthodologiques – Evaluation d'impact n° 3 : Critères d'évaluation, UNICEF, septembre 2014

3.4.1 Intégration du genre et de l'équité dans la mise en oeuvre

La dimension « équité » a été ciblée tant par les documents stratégiques du Cameroun que par la CPAP 2013-2017 sans pour autant préciser les stratégies et approches à suivre pour la rendre effective sur le terrain. Les interventions du WASH ont tenu compte des besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles et ont visé l'amélioration de la santé de la famille et surtout des enfants. En outre, elles ont permis l'allègement du poids de leurs obligations. La construction des latrines dans les familles et dans les écoles préserve la dignité de la femme et le respect des élèves filles et leur offre un meilleur confort de vie et une amélioration de la scolarisation de la jeune fille. Dans l'opérationnalisation des processus de mise en place des CGPE, il est arrivé de constater le manque de rôles précis attribués aux femmes, sinon l'absence totale de femmes dans le bureau. Certaines femmes ont même indiqué ne pas savoir qu'elles étaient membres de bureau.

Lors de la mise en œuvre, il n'a pas été mis en évidence de ciblage effectif ni de mesures d'identification des groupes vulnérables exposés aux risques d'exclusion. Néanmoins, l'approche à base communautaire du WASH (construction de forages et de latrines en zone à haut risque de choléra, réponse WASH aux déplacés et réfugiés) a été mise en œuvre au tant qu'offre de services spécifiques aux plus vulnérables. Par ailleurs, de par leurs cultures et leurs valeurs sociétales, les populations consultées sont unanimes quant à la priorité des groupes vulnérables à l'accès aux facilités mises en place par le programme WASH.

Sans avoir été systématiquement impliquées dans la conception des interventions WASH, les femmes trouvent que leurs besoins spécifiques ont été pris en compte à savoir la consommation de l'eau potable en quantité suffisante et en toute saison, l'amélioration de la santé de la famille, la préservation de leur dignité, la réduction de la corvée d'eau, en d'autres termes l'allègement du poids de leurs obligations et l'amélioration des conditions et du cadre de vie.

Pour l'alimentation en eau potable, les femmes constituent généralement le tiers des membres des CGPE (avec au moins deux femmes). A cet égard elles ont bénéficié des actions de sensibilisation et de formation à la gestion des points d'eau et font d'ailleurs bonne figure. Pour l'assainissement et la promotion des BPHA, les femmes ont été également impliquées dans la mesure où il est recommandé qu'un membre sur trois du Comité local de suivi (CLS) soit une femme. Même si cette recommandation n'est pas toujours appliquée, elle offre une opportunité à saisir dans le temps. Elles ont également bénéficié de kits d'hygiène. A cet effet, certains ONG ont déployé des femmes comme animatrices pour les besoins spécifiques d'information des femmes, même si certaines femmes préfèrent avoir à faire à un homme qui n'éprouverait aucun complexe à s'exprimer sur certains sujets spécifiques.

Les résultats de l'étude menée sur "WASH à l'école" ont montré que des toilettes séparées (filles / garçons) permettaient aux filles de profiter de leur intimité et de se sentir plus sécurisées dans un contexte de nombreuses violences et agressions dans les écoles. Ces résultats et ces preuves ont mené à l'élaboration de la stratégie WASH dans la stratégie stratégique pour défendre l'engagement et l'investissement accrus du Gouvernement. Les aspects sexospécifiques ont également été pris en considération dans toutes les interventions WASH, de la planification à la mise en œuvre. Les femmes et les hommes ont été sélectionnés comme animateurs communautaires et les séances de sensibilisation / activités incluent des aspects d'hygiène liés aux femmes (hygiène menstruelle). En tenant compte du rôle des femmes au niveau des ménages et de la communauté en termes d'accès aux installations de WASH, au moins une femme est membre de chaque comité de gestion des points d'eau créé. Cela a permis de mieux positionner les femmes dans des communautés très patriarcales.

3.4.2 *Prise en compte du genre et de l'équité dans les résultats*

La femme est le premier concerné par les questions du WASH, plus particulièrement en milieu rural où elle joue un rôle prépondérant dans l'approvisionnement en eau de la famille, le maintien des conditions d'hygiène et de salubrité et veille à la santé des membres de la famille. Les femmes et les filles sont en première ligne de la mise en oeuvre du WASH qui peut être considéré comme un domaine taillé sur mesure pour la femme. Prendre en compte cette dimension relève simplement du bon sens.

Le WASH vise les populations vulnérables au sens communautaire au sein desquelles il ya plusieurs catégories de groupes vulnérables au sens individuel (personnes indigentes, malades mentaux, handicapés physiques, personnes âgées, etc.). Ces groupes spécifiques ne semblent pas avoir retenu l'attention du WASH. Il n'ya aucune mention à ce sujet ni à la mise en oeuvre, ni à l'exploitation des infrastructures. Pour l'accès aux forages, les populations rencontrées sur le terrain disent qu'elles s'organisent pour faciliter l'accès à l'eau potable. Cela est moins évident pour les latrines car la participation du bénéficiaire est nécessaire avant d'avoir l'accès à l'assainissement de base.

Le fait d'avoir intégré la question du genre et de l'équité dans les interventions WASH était déjà une préparation de la femme à bénéficier des résultats du WASH. En effet le bénéfice des femmes dans les résultats des interventions WASH se traduit par:

- l'amélioration de la santé de la famille et surtout des enfants et le soulagement des femmes appelées à s'occuper des malades;
- la préservation de la dignité de la femme et l'offre d'un meilleur confort de vie;
- la réduction du temps et de la pénibilité de la corvée d'eau, ce qui libère la femme pour d'autres activités de développement ou pour ses loisirs.

Les différents renforcements de capacité à l'endroit des femmes contribuent à conforter leur statut dans la communauté et induisent dans une moindre mesure des changements dans les relations entre hommes et femmes. En effet, sur la base des témoignages auprès de femmes et même des hommes, les formations des groupes de femmes ont induit plus de cohésion et d'harmonie dans les couples. Les femmes, fortes des nouveaux comportements adoptés, acquièrent plus d'estime, d'écoute auprès des hommes.

Un usager de point d'eau nous confiait ceci: *“Nous avons plus confiance quand c'est une femme qui collecte et garde l'argent car, elle au moins elle a peur de la honte”*. Ceci pour montrer que la confiance s'établit quand c'est une femme qui s'occupe des questions d'argent.

Dans les écoles, la réalisation des latrines genre sensible permet à la jeune fille de préserver sa dignité tout en étant assidue en classe. Dans les centres de santé/nutrition et les camps de réfugiés/déplacés, la femme est relativement plus à l'aise mais la proximité des latrines pour femmes et celles pour hommes n'est pas bien appréciée.

Les visites de terrain et les acteurs rencontrés ont permis de noter que l'équité et le genre sont pris en compte dans les cadres institutionnels de gestion des infrastructures et des équipements. En effet, il faut savoir que dans le contexte des régions et des sites visités, la femme joue un rôle de pivot dans les activités du WASH. Elle se trouve ainsi régulièrement impliquée dans l'utilisation et le nettoyage des installations, parfois dans la gestion mais toujours sans voix décisive et son implication dans les instances est marginale. Les décisions sont toujours prises par les hommes.

Malgré ces efforts pour une plus grande participation (de qualité) de la femme, son implication dans la prise de décision n'est pas acquise dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord à cause des pesanteurs socio-culturelles. Mais des exemples de succès existent comme le cas de la commune de Dir (Région de l'Adamaoua) ou le Lamido (chef de village) et le Sous-Préfet se sont personnellement investis en faveur d'une plus grande implication des femmes.

Les dimensions genre et équité ont été largement intégrées dans la conception et dans la mise en oeuvre des interventions WASH

Au regard de ce qui précède, sur l'ensemble de la période 2013-2016, les dimensions genre et équité

ont été largement intégrées dans la conception et dans la mise en œuvre des interventions WASH. Aussi, le niveau d'appréciation est jugé satisfaisant avec un taux de réalisation de 70%.

Classe du taux de réalisation/exécution	0 à moins de 25%	25 à moins de 50%	50 à moins de 75%	75 à 100% et plus
Note d'appréciation	1	2	3	4
Appréciation	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant

3.5 Analyse de l'impact

L'impact concerne "les effets à long terme, positifs et négatifs, primaires et secondaires, induits par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non"²³. Le critère impact se focalise sur les effets des interventions du programme sur les bénéficiaires finaux que sont les populations à la base. Dans un sens plus large, il sera question d'apprécier les effets (changements) sociaux, économiques et techniques sur les communautés et les individus à court, moyen et long terme. L'analyse des impacts s'intéressera également tant aux effets attendus/non-attendus.

3.5.1 Les effets positifs du WASH

Les deux effets majeurs du WASH résident dans i) l'amélioration de l'état sanitaire des populations vulnérables à travers la réduction significative des maladies liées à l'eau et ii) la formation du capital humain, c'est-à-dire, le renforcement des connaissances, des savoirs faire et savoir être. Cette dynamique résulte d'une part de l'animation de masse menée dans tous les villages touchés pour un changement de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement, et d'autre part, des formations ad hoc données à certaines catégories d'acteurs afin de leur permettre de jouer un rôle précis.

3.5.1.1 Le changement de comportement

Avant la mise en œuvre du WASH, la quasi-totalité des villages et ménages, des communes cibles n'avait pas bénéficié d'interventions antérieures en matière de WASH. Les populations s'approvisionnaient en eau à partir des sources d'eau peu ou pas aménagées (puits à grand diamètre, rivières) et utilisaient la nature comme lieu de défécation. Les interventions du WASH ont amené les populations à observer des comportements autres que ceux qu'ils avaient habituellement. Ainsi les changements de comportements perceptibles sont:

- la consommation d'eau potable (eau de forage) par les communautés, dans les écoles et les centres de santé/nutrition;
- la consommation d'aliments sains ou lavés avant consommation ;
- l'acceptation des dispositifs de lavage des mains dans les écoles, centres de santé/nutrition, camps de réfugiés;
- l'application de la potabilisation de l'eau là où il n'existe pas d'eau potable (eau de forage);
- la propreté corporelle, vestimentaire et de l'environnement;
- le nettoyage/ balayage de la cours et autour des points d'eau;
- l'utilisation effective des latrines par les ménages et les élèves à l'école (même les plus petits ne défèquent plus à proximité des salles de classe) ;
- l'application des règles d'hygiène et de salubrité par les élèves dans les écoles;
- le lavage systématique des mains au savon ou à défaut avec de la cendre après être sorti des latrines ou avant de manger;

²³ L'OCDE-CAD, 2010

- l'entretien des latrines par le balayage et le lavage de la dalle;
- la réduction des risques pour les élèves de se faire attaquer, violer et mordre par les serpents en quittant l'école pour aller chercher l'eau à la rivière ou déféquer dans la nature;
- les élèves filles se sentent en sécurité et sont plus régulières en classe;
- l'amélioration des conditions d'hygiène dans les familles à cause de l'influence des élèves;
- le renforcement de la cohésion sociale avec les opportunités de rencontres pour discuter de l'utilisation et de la gestion des infrastructures;
- l'amélioration de la collaboration entre les acteurs en général, les services publics et les autorités locales.

On note également des changements de comportement dans les camps de réfugiés, tels que la réduction du risque pour les femmes de se faire attaquer ou violer en allant déféquer dans la nature ou chercher de l'eau au mayo. Le changement de comportement est lent étant donné l'inconnu du profil socioéconomique pour les uns et les difficultés de communication pour les autres (à cause de la langue).

L'adhésion des autorités administratives et coutumières a contribué au changement de comportement. L'anecdote suivante illustre ce changement: *“Au cours d'une rencontre de déclenchement de l'ATPC dans un village, le Sous-Préfet demande à se soulager. Le Chef de village ne trouvant pas de solution était mal à l'aise et ordonna le creusement des latrines dans tout le village”.*

Il est aujourd'hui connu des populations que:

- le manque d'hygiène et la défécation à l'air libre sont sources de maladies et de contamination des eaux de surface et indirectement les nappes phréatiques;
- la consommation de l'eau non potable est source de maladies;
- il existe un lien entre la DAL et les maladies liées à l'eau.

3.5.1.2 L'amélioration de l'état sanitaire des populations

Toutes les personnes rencontrées dans les communautés, écoles, et centres de santé/nutrition, reconnaissent que depuis que les populations consomment l'eau potable (eau des forages) et ont mis fin à la DAL, l'état sanitaire des populations s'est considérablement amélioré, surtout chez les enfants. Ce fait est confirmé par les autorités administratives et communales. Il semble qu'il n'existe pas de statistiques précises pour attester et le consultant n'a pu accéder à la documentation sur le sujet. Par contre, fait marquant, plusieurs chefs de ménages et des femmes ont indiqué que depuis la création des points d'eau potable et la construction des latrines, les frais de santé (achat de médicaments pour les maladies diarrhéiques) ont diminué ainsi que les frais pour s'approvisionner en eau potable.

le village d'Alakiré, commune de Dargala, département de Diamaré, région de l'Extrême-Nord, une femme dont le mari était constamment malade a affirmé ceci: *“depuis que mon mari boit l'eau du forage, il n'est plus malade”.*

Dans un village de la commune de Moulvoudaye, le comportement réfractaire d'une communauté à creuser les latrines à cause des traditions et coutumes locales a fini par être battu en brèche au vu des succès des autres communautés. Dans le même ordre d'idée, dans plusieurs communautés la latrine est perçue comme une marque de rang social qui confère au ménage une certaine considération. L'effet cumulé des actions d'amélioration de l'offre de service WASH (construction forages et latrines) couplée à l'augmentation de la demande (adoption des bonnes pratiques) et la qualité de service ont contribué aux changements observés dans la zone d'intervention.

3.5.1.3 L'amélioration du bien-être et du cadre de vie

L'accès à l'eau potable a permis la mise en œuvre systématique des règles d'hygiène par les ménages. En effet, on constate une propreté corporelle et vestimentaire des ménages dans les zones touchées par le projet.

L'acquisition de latrines a été d'un grand soulagement, surtout pour les femmes qui disposent

rarement de moyens de locomotion. En effet, le souci de se déplacer pour les besoins de défécation trouve une solution dans la disponibilité des latrines. Qui plus est, l'utilisation de latrines a permis de respecter l'intimité et la dignité humaine.

Les interventions en matière d'assainissement ne se sont pas limitées aux ménages mais ont également touché le milieu scolaire et les centres de santé/nutrition. Dans le cadre du programme WASH, 31 écoles ont été équipées de latrines et de lave-mains. Au total 62 blocs de latrines à trois postes destinés aux élèves, 31 blocs de latrines à deux postes destinés aux enseignants et 62 dispositifs de lave-mains ont été mis en place. Les écoles bénéficiaires des latrines sont des écoles à trois classes dont le nombre d'effectifs seraient d'environ 100 à 150 élèves. Sur cette base, on peut supposer que les latrines et les lave-mains réalisés bénéficient en principe à entre 3.100 et 4.650 élèves, auxquels il faut ajouter un effectif global d'environ 90 enseignants.

Les autres effets positifs sont: le soulagement des patients des formations sanitaires et leurs accompagnants et le corps médical avec la présence des latrines, meilleur confort de vie chez les réfugiés dans les camps même si les points d'eau et les latrines sont insuffisants. Suite aux discussions avec le HCR, il a été retenu que le WASH de l'UNICEF se retire des camps de réfugiés au profit du HCR et que l'UNICEF se concentre dans les communautés hôtes. De Janvier 2015 à ce jour l'UNICEF n'a plus d'interventions dans les camps de réfugiés, mais poursuit le suivi de la situation dans les camps de réfugiés et un appui au HCR dans la mise en oeuvre de certaines interventions (réhabilitation des latrines, mise a disposition des intrants (savon, aquatabs,...). L'accent est mis sur les écoles et les centres de santé/nutrition.

3.5.1.4 L'atténuation de la corvée d'eau

Le gain de temps et l'allègement de la corvée d'eau sur les populations notamment les filles et les femmes est indéniable. La présence du forage a réduit la distance à parcourir par les femmes à la recherche d'eau pour le ménage; donc moins de fatigue et gain de temps. Les femmes rencontrées, dans le cadre des entretiens de focus group, soulignent que le gain de temps est réinvesti diversement dans les travaux champêtres, les activités génératrices de revenus, dans l'entretien du ménage ou tout simplement dans le repos, etc.

3.5.1.5 Le renforcement des capacités

Au Cameroun, le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement fait face à de nombreux défis dû en partie aux faibles capacités des acteurs du secteur. Intervenant dans ce secteur à travers la composante WASH, l'UNICEF s'est engagé à assurer le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure appropriation des ouvrages et un respect de bonnes pratiques en s'appuyant sur l'ensemble des ressources disponibles (partenaires gouvernementaux, expertise nationale, entreprises privées).

Le renforcement des capacités des populations (communautés, écoles, centres de santé/nutrition):

- **Dans le domaine de l'eau potable:** Environ 371 CGPE représentant près de 2 226 personnes y compris les artisans réparateurs de PMH ont été formées à l'utilisation équitable et à la gestion durable de 527 points d'eau (forages construits/réhabilités) dans plus de 600 communautés au profit de près de 200 000 personnes. Les connaissances acquises pendant les formations sont mises en œuvre; les cours sont assez propres, donc souvent nettoyées. Les femmes ont également fait le lien entre les maladies telles que la dysenterie, le paludisme, les maux de ventre, la diarrhée, le choléra, le vomissement etc., et la consommation d'eau non potable et la DAL. Pour les éviter, elles savent qu'il faut entretenir le cadre de vie, laver les mains, consommer de l'eau potable, protéger l'eau de boisson et garder les lieux propres. Au niveau communautaire, la mise en œuvre de l'approche ATPC a permis une prise de conscience des ménages quant aux effets de la DAL sur leur santé et celle des membres de leurs communautés. Dans la perspective de créer les capacités pour l'entretien et la gestion durable des ouvrages d'AEP en milieu rural, des plateformes de concertation au sein des communautés et des communes concernées ont été mises en place avec pour objectif de disposer d'un modèle de gestion durable des infrastructures d'AEP en milieu rural (système de maintenance) et de doter les CTD en capacités de maîtrise d'ouvrage communale en s'appuyant sur

le processus de décentralisation.

- **Dans les domaines de l'assainissement (ATPC) et des BPHA:** La mobilisation d'une centaine d'animateurs des ONG, de 3 580 volontaires/relais communautaires ou partenaires, de 1 150 personnel de santé et de 8 points focaux régionaux WASH a permis la construction de près de 11 178 latrines déservant environ 112 500 personnes, d'obtenir 1 341 villages FDAL et de sensibiliser/former près de 160 000 personnes sur la réponse WASH à la crise nutritionnelle, les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement, la mise en oeuvre de l'ATPC, la lutte contre le choléra, etc. Plus de 348 partenaires/facilitateurs ont été formés à l'harmonisation de la mise en oeuvre de l'ATPC et de 100 facilitateurs sur la réponse WASH lors des crises humanitaires. Plus de 25 000 élèves appartenant à 65 écoles primaires ont été sensibilisés à l'application des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. Près de 33 500 enfants malnutris aigus ont bénéficié d'une éducation de proximité sur les pratiques hygiéniques saines. De même, plusieurs activités d'intensification des activités de sensibilisation et de prise de conscience tenant compte du contexte local (croyances et pratiques socioculturelles) ont été menées afin de mieux prendre le contexte sociologique du milieu. Dans le cas du suivi des épidémies, 36 techniciens ont été formés sur la géo-localisation et la cartographie des cas de choléra. Les BPHA ont été vulgarisées mais la contrainte majeure reside dans la motivation et la stabilité des volontaires et acteurs formés. L'approche ATPC conserve son potentiel pour éradiquer la DAL et transformer l'état de santé des populations. L'ATPC, de part son approche communautaire, renferme des éléments de durabilité parce qu'elle s'appuie sur la communauté durant tout le processus de mise en oeuvre. C'est la communauté qui constate, analyse, décide, fait son choix et réalise elle-même selon ses propres moyens et vérifie l'atteinte de ses objectifs qualitatifs et quantitatifs. Toutefois, l'utilisation de matériaux non durables n'offre pas les meilleures conditions de succès. Les échecs et les réussites constatés pour atteindre l'état FDAL dans les communautés permettent de tirer des leçons utiles pour adapter le processus et le rendre ainsi plus efficace.

Les résultats positifs obtenus sur le terrain, il reste des défis à relever pour pérenniser les acquis et passer à l'échelle. Ces défis se situent tant au niveau local qu'au niveau national.

Le renforcement des capacités de l'administration et des CTD:

- Les capacités des acteurs de l'administration publique ont été renforcées pour conduire avec efficacité les processus de développement des outils stratégiques et normatifs (plan de lavage des mains, stratégies ATPC et WASH in School, politique d'hygiène et de salubrité, plans intégrés de contingence de lutte contre les épidémies/choléra).
- Par ailleurs, ce sont 47 responsables gouvernementaux et ONG qui ont été formés sur la coordination et la réponse aux crises humanitaires.
- Les interventions WASH sont bien appréciées dans les administrations publiques, notamment les résultats et les approches du WASH qui ont abouti à des orientations stratégiques et opérationnelles. au plus haut niveau. Parmi celles-ci, on peut citer i) la modification de la politique d'implantation des écoles avec l'obligation d'intégrer les infrastructures WASH dans les plans des salles de classes ; ii) la campagne de sensibilisation « Mon école sans choléra » et la distribution de kits WASH ont servi à combattre et à prévenir les épidémies de choléra de 2010 à 2014 ; iii) l'inscription d'un budget annuel pour la célébration de la « Journée mondiale de lavage des mains » qui est bien appliquée dans les écoles ; iv) la stratégie sectorielle de l'éducation a été influencée par le WASH.
- Dans le cadre de l'élaboration des outils stratégiques et normatifs de mise en oeuvre et de gestion du WASH, l'UNICEF a organisé des voyages d'études à l'étranger (Burkina Faso, Gabon, Togo) en faveur des cadres de l'administration publique afin de connaître les expériences en matière d'implication des parties prenantes et les arrangements institutionnels.
- Les responsables des communes (maires, responsables techniques des communes) du Nord et de l'Extrême-Nord ont été formés et sensibilisés sur les éléments critiques de la réponse WASH aux crises humanitaires. Les maires et les personnels techniques des municipalités ont bénéficié des actions de formation sur la fourniture des services WASH et la stimulation de la demande dans le cadre de la décentralisation. Il ya aussi l'amélioration des Plans communaux de développement

(PCD) inspirée par la qualité des rapports dans le cadre de la mise en œuvre du WASH.

- Ainsi toutes les réalisations du WASH ont conduit à un accroissement du parc de forages et d'ouvrages d'assainissement dans les quatre régions concernées. En conséquence de cela, le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale en matière de WASH s'imposait comme une priorité étant donné le rôle conféré aux CTD dans le cadre de la décentralisation. Mais cela n'était pas l'objectif du WASH. En conséquence, la maîtrise d'ouvrage communale n'a pas été suffisamment renforcée.
- Très peu de communes connaissent la situation des ouvrages réalisés et la majorité n'a pas intégré les considérations WASH dans leurs PCD;
- Les assemblées générales pour le fonctionnement des CGPE ne sont pas régulièrement organisées avec la population pour discuter des questions relatives à la gestion de leurs forages. Les CGPE ne disposent pas d'un compte pour épargner les différentes contributions financières des ménages en vue de faire face aux pannes des forages. Certains de leurs membres ont été formés à assurer les opérations ordinaires d'entretien des pompes et savent identifier les pannes pour lesquelles le recours à un artisan réparateur s'impose.
- Les activités de plaidoyer sur le suivi post FDAL, la mobilisation des acteurs et des ressources et la prise en compte des activités WASH dans les PCD, la mobilisation des acteurs ont été insuffisantes à produire les effets escomptés. Des actions de renforcement des capacités en matière de plaidoyer sont nécessaires.

Le renforcement des capacités des partenaires opérationnels (ONG et entreprises privées): Dans le cadre de l'appui technique pour l'exécution et le suivi des activités, les ONG et entreprises privées ont bénéficié des actions de renforcement des capacités afin d'améliorer leurs prestations.

3.5.2 Les effets négatifs du WASH

Des effets négatifs sont très peu liés à de telles interventions. Les aspects qui peuvent être relevés à ce titre sont plutôt des effets inattendus qui émergent en marge des mécanismes de mise en œuvre et objectifs du WASH. Bien que l'acquisition des infrastructures de WASH contribue à l'épanouissement et au bien-être des populations, elle engendre d'autres corvées pour les femmes, à savoir :

- l'instauration de nouvelles corvées pour les femmes, liées au creusage des fosses des latrines, au nettoyage des latrines, au balayage plus régulier des cours et au nettoyage des aires délimitées autour des forages;
- l'exacerbation des tensions sociales affectant la coexistence entre différentes communautés ethniques utilisant le même point d'eau ;
- le climat de mécontentement entre les femmes et leurs époux à cause de l'utilisation de latrines familiales par certains hommes et leurs familles considérés comme frères mais n'ayant pas adhéré à la réalisation des latrines.

A ces effets négatifs s'y ajoutent les faiblesses et insuffisances suivantes:

- l'emplacement inapproprié du forage communautaire dans la cour de l'école ou devant le domicile du chef de village; un site plus centré aurait fait l'affaire d'un plus grand nombre de ménages;
- l'interruption prolongée de la fourniture d'eau – pour plusieurs jours, voire plus d'une semaine – liée aux pannes de la pompe;
- l'absence de CGPE conduit à l'arbitraire dans l'accès et l'utilisation du point d'eau et ne permet pas une gestion transparente;
- le manque de collaboration entre certains CGPE et les mairies des communes dont ils relèvent est un signe d'inappropriation et de manque de suivi;
- le manque de disponibilité à distance raisonnable des pièces de rechange de certaines marques de PMH (absence de service après vente et de chaîne de commercialisation);

- le découragement de certains bénéficiaires après la destruction précoce des matériaux très provisoires utilisés pour la construction des latrines ;
- dans la mise en oeuvre de l'ATPC, le MINEDUB avait été ignoré au départ alors que les communautés concernées ont des écoles en leur sein; depuis cela a été rattrapé mais des efforts restent à faire.

Par ailleurs, le reproche est fait au WASH d'avoir suscité plus de demandes que les moyens mobilisés ou les procédures ne pouvaient satisfaire de façon adéquate. Certains ont creusé des fosses sans avoir les moyens pour acheter des matériaux durables pour la protection et l'abri. Finalement avec les intempéries, les matériaux utilisés ont fini par céder.

Enfin, dans les camps de réfugiés, on note une grande satisfaction dans l'ensemble mais qui est atténuée par le fait que la majorité des réfugiés n'ont pas été à l'école et n'arrivent pas à assimiler les messages à cause de la langue des supports éducatifs et de sensibilisation. Il ya là un besoin d'adapter les outils au contexte. La proximité des latrines pour les femmes et des latrines pour les hommes, ajoutée à la pression sur les latrines (trop forte sollicitation), amènent des femmes à aller se soulager dans la nature.

Les changements de comportement induits par le WASH sont significatifs et jugés suffisants pour garantir l'amélioration durable des conditions sanitaires populations vulnérables. Au regard de ce qui précède, sur l'ensemble de la période 2013-2016, le niveau de l'impact est jugé satisfaisant avec un taux de succès autour de 75%.

Classe du taux de réalisation/exécution	0 à moins de 25%	25 à moins de 50%	50 à moins de 75%	75 à 100% et plus
Note d'appréciation	1	2	3	4
Appréciation	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant

3.6 Analyse de la durabilité

Le terme durabilité porte sur « la continuation des bénéfices résultant de l'intervention après interruption de l'aide au développement. Les interventions doivent être écologiquement et financièrement viables ». Lorsque l'accent n'est pas mis sur l'aide extérieure, la durabilité peut être définie comme la capacité des principales parties prenantes à faire durer les bénéfices résultant de l'intervention – après l'arrêt du financement par les donateurs – en s'efforçant d'utiliser des ressources disponibles à l'échelle locale²⁴.

L'évaluation de la durabilité des interventions WASH porte sur cinq (5) rubriques : (i) la viabilité technologique, (ii) la viabilité économique et financière, (iii) la durabilité institutionnelle et le renforcement des capacités, (iv) la durabilité environnementale et sociale, et (v) le partenariat.

3.6.1 Viabilité technologique

3.6.1.1 Les ouvrages pour l'accès à l'eau potable (forages équipés de PMH):

Le forage d'eau équipé de PMH est une technologie appropriée pour l'alimentation en eau potable durable en milieu rural. Hormis les dégradations de certaines superstructures, qui compromettent leur longévité, les forages y compris les pompes ne suscitent pas d'inquiétudes particulières. Les pompes India Mark II ou Vernier et dont les forages sont équipés sont bien connues des populations et des artisans réparateurs. Cependant il faut noter que certains CGPE ne sont pas en mesure d'assurer le suivi régulier et l'entretien ordinaire ou les réparations des ouvrages et équipements.

²⁴ Notes méthodologiques – Evaluation d'impact n° 3, Critères d'évaluation, UNICEF, septembre 2014.

3.6.1.2 Les infrastructures d'assainissement de base/amélioré (ATPC) et les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement

Pour les latrines familiales, la simple fosse ne donne pas lieu à une exploitation durable. Au remplissage de la fosse, la volonté ou la capacité des ménages à réaliser une nouvelle latrine n'est pas évidente. Par ailleurs, l'utilisation de matériaux non durables pour la construction des abris n'encourage pas à recommencer en cas de destruction. C'est malheureusement la faiblesse fondamentale de l'ATPC non subventionné. Le programme a appuyé l'élaboration des plans types qui présente les ouvrages construits à partir de matériaux locaux, en utilisant une technologie simple.

Pour les latrines institutionnelles (écoles et centres de santé/nutrition), les latrines sont relativement bien aménagées avec des matériaux définitifs. Mais étant donné leur nombre insuffisant par rapport aux effectifs des écoles, elles sont très sollicitées et ont une longévité relativement courte. Par ailleurs, la réhabilitation de certaines latrines n'a consisté qu'à refaire la peinture de la façade principale, sans véritablement améliorer la fonctionnalité (écoles de Palar 1 et 2). Par ailleurs, le dispositif de lavemains n'est pas adapté, car une fois le robinet arraché, le dispositif est hors d'usage. Il ya aussi le réservoir en plastique qui se casse à cause de l'exposition permanente au soleil.

La poursuite des bonnes pratiques promues par le WASH n'est pas gagnée d'avance en raison de l'insuffisance d'appropriation par les populations cibles et le manque d'un suivi post FDAL approprié.

3.6.2 Viabilité économique et financière

Deux éléments importants caractérisent la stratégie du programme WASH en matière de durabilité économique et financière. Il s'agit i) d'amener les partenaires de développement à s'intéresser davantage au financement du secteur du WASH, et ii) l'appui aux populations bénéficiaires et aux communes pour les renforcer dans leurs rôles respectifs quant à la gestion des acquis du WASH.

S'agissant du premier élément, les actions de plaidoyer et de partenariat développées par l'UNICEF en direction des bailleurs de fonds donnent des résultats encourageants. Plusieurs ont été contactés et certains financent (BID, France, JICA, USA, CERF, SIDA, BPRM, etc.). De nombreux donateurs s'intéressent de plus en plus aux interventions dans le domaine du WASH surtout comme dans le cadre de la réponse aux situations d'urgence, mais pas assez pour les actions de développement. D'autres bailleurs de fonds (BAD, JICA) sont disposés à renforcer leurs contributions pour des investissements durables des interventions du WASH.

En ce qui concerne le second élément, la situation est moins reluisante dans la mesure où les acteurs du développement local en général, et les populations et les communes en particulier éprouvent des difficultés à mobiliser les ressources financières pour assurer la continuité des acquis du WASH. En dépit des efforts réalisés, la prise en compte de la décentralisation n'a pas encore permis un niveau d'implication satisfaisant des communes dans la mobilisation des ressources. On peut noter que l'approche de l'UNICEF ne prend pas en compte cette exigence de contribution initiale et la situation sur terrain montre que les bénéficiaires n'ont pas la volonté de payer pour sécuriser les réparations des PMH en cas de panne.

Dans le sous-secteur de l'AEP en milieu rural au Cameroun, il est requis une contribution financière de la part des usagers bénéficiaires d'un investissement public. Cette contribution initiale tient un rôle important dans le processus de prise de décision des usagers, qui sont dès le début confrontés au caractère « payant » du service de l'eau et qui s'engagent ainsi, en connaissance de cause dans l'acquisition d'un équipement dont l'entretien sera entièrement à leur charge. Cette contribution initiale renforce le sentiment d'appropriation du point d'eau (y compris la pompe) par les usagers, qui se sentent ainsi responsables et la protègent contre les dégradations futures. En outre, cette participation à l'investissement constitue un véritable test de la capacité de mobilisation financière des usagers. L'obligation de participer aux investissements constitue donc un critère de « sélection » des villages les plus motivés (ou des villages les mieux organisés) pour acquérir un nouveau point d'eau. Cette disposition en vigueur n'est pas appliquée.

3.6.3 Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

L'ancrage institutionnel de la composante WASH a évolué au cours de la mise en œuvre. Cette évolution s'est traduite à deux niveaux. Il y a d'abord le passage des interventions WASH de sous-composante de la composante « Survie du jeune enfant » à une composante à part entière. Ensuite, le changement de la coordination nationale qui passe du MINSANTE au MINEE. Ce recadrage voulu comme un renforcement de la coordination nationale, n'a pas eu totalement l'effet escompté. Si plusieurs acteurs ont apprécié ce positionnement du MINEE, le MINSANTE par contre semble n'avoir pas accepté le bienfondé de ce nouveau ancrage, à entendre les commentaires de certaines personnes rencontrées. Les choses évoluent positivement sur le terrain.

L'ancrage institutionnel des interventions du WASH au sein des communautés n'a pas été un axe prioritaire pour favoriser une prise en charge des problématiques majeures inhérentes aux objectifs visés. Dans le domaine de l'AEP, le renforcement du système de maintenance et du suivi de la qualité de l'eau des forages sont du ressort des services techniques locaux du MINEE et non un objectif du WASH. Dans le domaine de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement à travers l'ATPC, la maîtrise d'ouvrage communale n'a pas été pleinement renforcée. Le mécanisme point focal semble n'avoir pas été suffisant pour susciter un plein engagement des maires et des administrations municipales. Également, au niveau village, les ASC/OSC ou type comités villageois de développement (CVD) n'ont pas été responsabilisés pour porter le processus. En lieu et place, ce sont des nouveaux organes, tels que les relais/animateurs ou volontaires communautaires ou noyaux relais, qui ont été mis en place, alors qu'il n'y a pas de gage qu'ils resteront actifs après le WASH. D'ailleurs la question de leur motivation se pose de plus en plus avec acuité. Les autorités communales n'ont pas encore pleinement réalisé que le processus de demande d'assainissement par les populations, suscité par le WASH, doit être inscrit dans les PCD-AEPA et porté par le maire, le conseil municipal et les CVD.

A travers les nombreuses actions de formations diverses, le programme WASH a contribué au renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs locaux, notamment des CGPE et des CTD pour l'utilisation et la gestion des ouvrages et équipements. Mais ces formations se révèlent insuffisantes car les bénéficiaires éprouvent plusieurs difficultés dans la gestion des infrastructures et un manque presque total dans le suivi de l'application des bonnes pratiques d'hygiène. Sur plusieurs sites visités, les acteurs locaux (populations, CTD et administrations publiques locales) n'ont pas fait preuve de maîtrise suffisante des capacités institutionnelles et techniques nécessaires pour assurer la continuité des acquis du WASH. Dans le cadre de la décentralisation, les CTD, en l'occurrence les communes disposent de ressources très limitées et leurs capacités insuffisantes en termes de ressources humaines et financières pour jouer leurs rôles de manière efficace.

3.6.4 Durabilité environnementale et sociale

De part leur nature et leur envergure, les interventions WASH devraient en principe contribuer à la sauvegarde environnementale et sociale. Il ne s'agit pas de réalisations pouvant engendrer des impacts négatifs sur le plan environnemental et social. Néanmoins, les visites de terrain et les acteurs rencontrés ont permis de noter des nuisances autour de certains points d'eau (eau stagnante autour des points d'eau, insuffisance d'évacuation des eaux versées de drainage, emplacement inapproprié du point d'eau,...), la distribution spatiale parfois anarchique des latrines familiales et leurs protections sommaires (certaines ne sont pas bien visibles car pas de clôture, trous peu ou non fermés,...).

Il a été constaté parfois que l'utilisation des points d'eau et des latrines familiales, sans être source de conflits intercommunautaires, peut exacerber ou réveiller des conflits sociaux latents. Quelques exemples rencontrés sur le terrain :

- cas du village d'Alakiré dans la commune de Dargala (région de l'Extrême-nord) où une partie de la population estime que l'implantation du forage s'est faite à son détriment et en conséquence, préfère ne pas consommer l'eau du forage ;
- un motif de désaffection du forage est le refus de payer la contribution financière mensuelle instaurée et qui varie de 200 fCFA à 500 fCFA par ménage (selon les sites visités);

- cas du village de Ngambadi dans la commune de Ngoura (région de l'Est) où certains ménages n'ont pas adhéré aux latrines familiales mais utilisent les latrines des autres ménages ; les femmes des ménages qui s'y opposent font face à des menaces de leurs époux car tout le village est constitué de la même grande famille dit-on.

Pour faire face aux problèmes de salubrité que l'utilisation de ces infrastructures pouvait poser à court, moyen et long terme dans l'environnement des camps de réfugiés, des approches appropriées ont été adoptées. Les constructions ont été faites suivant des modèles évitant la pollution de la nappe phréatique et l'écoulement de surface, source potentielle du péril fécal. Les bacs à ordures posés quant à eux visent une meilleure gestion des ordures ménagères dans les camps. Ils facilitent la collecte et le stockage des ordures pour limiter l'impact sur les populations des camps.

En vue d'adresser durablement les problèmes causés par le remplissage des latrines dans les camps de réfugiés et la pollution subséquente de l'environnement, l'UNICEF a mené une étude de faisabilité de l'option biotechnologique pour la maintenance naturelle des latrines. Cette biotechnologie utilise les microorganismes qui consomment les agents pathogènes des fosses, limitant ainsi l'émission des mauvaises odeurs tout en ralentissant le remplissage des fosses. En dehors des interventions d'urgence les interventions du WASH ont un impact très limité sur l'environnement. Dans tous ses domaines d'interventions, l'UNICEF s'aligne sur les exigences nationales en matière de protection de l'environnement. Dans un contexte de durabilité, il est important de maintenir et de renforcer la prise en compte des dimensions environnementale et sociale en s'inscrivant dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) dans les interventions futures.

3.6.5 Partenariat

La mise en œuvre du WASH s'est faite dans un cadre partenarial qui a impliqué plusieurs catégories d'acteurs étatiques et non-étatiques. Les principaux partenaires ayant pris une part active dans l'exécution des interventions comprennent entre autres : i) les acteurs gouvernementaux à savoir les ministères chargés de l'eau, de la santé et de l'éducation de base (MINEE, MINSANTE, MINEDUB, MINATD, MINPAT, MINCOM, MINPROFF...) et leurs représentations déconcentrées (délégations régionales et départementales) ; ii) les structures d'investissement public de l'Etat (FEICOM, BIP, PNDP) ; iii) les partenaires techniques et financiers de l'Etat camerounais (JICA/JAPON, CERF, USAID, CEEAC ...) ; iv) les organisations du système des Nations unies (FNUAP, UNHCR, PAM, ONUSIDA,...) ; v) la société civile et les entreprises privées (ONG nationales et internationales et entreprises de travaux : AIDER, AAEDC, ADRA, ACEEN, APREPS, MUTCARE, ASOL, AGADJAS, CODAS CARITAS YAGOUA, CRC, FICR, IMC, SNV, Public Concern, PU-AMI, Plan Cameroun, FBM, Ets SANAVAYA, 2SW, DECA, Soil & Water, Afrique Concept, Ets BILL, ULSO, TOJEL, GEOFOR, REGAL SHOP, BBC, ...); vi) les collectivités territoriales décentralisées (mairies des communes touchées, l'Association des communes et villes unies du Cameroun ou CVUC) ; vii) l'expertise nationale et internationale à travers le recrutement de consultants.

Ces partenariats divers basés sur le volontariat ou à vocation collaborative, ont joué un rôle décisif dans la mise en œuvre du WASH. A travers l'expérience et le savoir-faire de nombreux partenaires, les partenariats établis ont été nécessaires pour i) l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base d'une grande partie de la population en milieu rural, ii) l'appropriation et la gestion durable des différents ouvrages par les différentes communautés bénéficiaires, et iii) le changement de comportement pour de meilleures conditions de vie des populations bénéficiaires.

Les principaux axes de partenariats développés dans le cadre de la mise en œuvre du WASH sont :

- le renforcement des capacités et l'appropriation des modalités (objectifs, approches et techniques d'intervention) du WASH en milieu rural par les parties prenantes, notamment les bénéficiaires finaux et les communes ;
- l'attention accordée au développement des synergies entre acteurs du WASH pour une planification et une mise en œuvre plus efficaces ;
- de nombreux avantages tirés de la collaboration entre plusieurs parties prenantes en termes de renforcement des capacités institutionnelles et techniques, de multiplication des infrastructures pour

toucher le maximum de populations vulnérables ;

- un meilleur accompagnement de l'Etat camerounais ayant permis au MINEE de prendre le lead dans le développement d'outils politiques et normatifs en matière de gestion des ressources en eau et de l'assainissement ;
- la mise en évidence des insuffisances et limites objectives de certains partenaires dans le cycle de développement et de mise en œuvre des interventions WASH.

L'implication des agents de santé dans les activités d'animation et de sensibilisation des populations pour un changement de comportement a été pertinente, en ce qu'elle a permis l'élargissement du rayon d'action des services de santé. Cependant, l'après WASH risque d'être caractérisé par un étiolement de ces activités cruciales dans les systèmes d'information de l'éducation de base et de la santé qui agissent juste à l'échelle des écoles ou des formations sanitaires et non à l'échelle de villages ou des communes.

Au regard de ce qui précède, sur l'ensemble de la période 2013-2016, le taux de réalisation de la durabilité du WASH est d'environ 50%, c'est-à-dire un niveau de durabilité à peine satisfaisant.

Classe du taux de réalisation/exécution	0 à moins de 25%	25 à moins de 50%	50 à moins de 75%	75 à 100% et plus
Note d'appréciation	1	2	3	4
Appréciation	très insatisfaisant	insatisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant

3.7 Conclusion générale sur les performances du WASH

Les performances générales du WASH évaluées sur la base des six (6) critères d'évaluation donnent les résultats suivants récapitulés dans le tableau 10. Ce tableau montre que les performances du WASH varient entre 50% et 79,5%, avec une performance globale moyenne de 68 %. Les performances les plus basses se retrouvent au niveau de l'efficacité (65%) et de la durabilité (50%), tandis que les plus hautes sont celles de l'efficacité (79,5%) et l'impact (75%).

Des efforts sont à faire pour améliorer l'efficacité et la durabilité sachant que les ressources sont de plus en plus rares. Il faut également renforcer les performances en termes de pertinence, d'intégration du genre et équité et d'impact.

Tableau 10 : Récapitulatif de la performance du WASH

Critère	Performance	Observations
1. Pertinence	70%	La pertinence des objectifs du WASH est satisfaisante car ils sont alignés sur les priorités et objectifs nationaux, internationaux et sont conformes au mandat de l'UNICEF. Ils répondent aussi aux besoins réels des populations bénéficiaires. Toutefois, la pertinence de la conception du WASH est globalement satisfaisante mais elle a été atténuée par les nombreuses modifications conceptuelles et opérationnelles. Les normes et standards nationaux en vigueur n'ont pas été totalement respectés. Les populations bénéficiaires et les acteurs locaux n'ont pas toujours été impliqués dans le choix des interventions et les stratégies d'opérationnalisation du WASH.
2. Efficacité	77,5%	L'efficacité globale du WASH est très satisfaisante car les activités menées ont permis d'atteindre l'essentiel des résultats escomptés. Cette performance a été atténuée par les difficultés et contraintes dans la mise en œuvre et qui sont liées dans une certaine mesure à la programmation des activités, aux faiblesses de certains acteurs, aux limites et insuffisances des mécanismes et procédures.
3. Efficience	65	L'efficience globale du WASH est jugée satisfaisante avec un niveau de réalisation relativement moyen. En effet, l'efficience de l'utilisation des ressources et de la gestion financière n'a pu être évaluée objectivement par manque d'information. Les coûts de maintenance des ouvrages n'ont pu être pris en compte pour les mêmes raisons. Les délais d'exécution de plusieurs contrats ont dépassé les durées contractuelles initiales.
4. Genre & Equité	70%	La prise en compte du genre et de l'équité dans le WASH est effective et le niveau d'intégration est satisfaisant. Au niveau de la mise en œuvre du WASH, les femmes trouvent entièrement leur compte même si elles n'ont pas été impliquées de manière systématique. En effet les contextes socioculturels de certaines zones d'intervention ne permettent pas à la femme de participer directement à la prise de décisions. Néanmoins, l'approche du WASH met un accent très fort sur l'implication des femmes. Elles en bénéficient énormément.
5. Impact	75%	Les interventions WASH de la période 2013-2017 sont en cours et plusieurs réalisations ont à peine 2 ans. Dans une certaine mesure, il est prématuré de parler d'impact au sens strict du terme. Néanmoins, les effets perçus sont le signe que les impacts attendus se produiront à terme. Plusieurs effets positifs et peu d'effets négatifs sont notés. Le changement de comportement est effectif sur plusieurs aspects des conditions et du cadre de vie des populations bénéficiaires. L'impact global du WASH est jugé très satisfaisant.
6 Durabilité	50%	La durabilité du WASH est à peine satisfaisante au regard des nombreux enjeux et défis qui dépassent parfois le cadre du WASH UNICEF qui est mis en œuvre dans un contexte national WASH caractérisé par des limites et insuffisances d'ordre stratégique et opérationnel. Des constats, il se dégage plusieurs difficultés qui montrent que la question de la durabilité des acquis du WASH n'a pas eu toute l'attention nécessaire à la formulation et à la mise en œuvre du WASH.
Performance globale	68%	La performance globale est jugée satisfaisante au regard des conditions de mise en œuvre. Des progrès substantiels ont été réalisés vers les cibles de 2017.

4 ATPC ET REPOSITIONNEMENT DE L'UNICEF

4.1 Mise à l'échelle de l'ATPC

Dans le domaine de l'assainissement de base (évacuation des excréta), deux principales approches sont en cours au Cameroun. L'approche ATPC – approche non subventionnée - qui a été éprouvée pendant plusieurs années avant d'être adoptée à travers la stratégie nationale. L'approche SAN-CAM – approche subventionnée- en cours d'expérimentation sous le lead de la Banque mondiale (BM). La composante 2 « assainissement rural » de l'approche SAN-CAM cible la région de l'Extrême Nord ayant les taux de couverture en assainissement les plus bas du Cameroun (accès à l'assainissement amélioré de 12% alors que la moyenne nationale déjà basse est de 33%) et comprend trois volets: (i) la promotion de l'assainissement et de l'hygiène, (ii) la construction de quelques 20 000 latrines familiales (iii) la construction de 800 latrines scolaires et de 200 latrines dans les centres de santé.

L'ATPC fait donc face à un double enjeu : i) démontrer qu'elle est la meilleure approche en termes de pertinence, d'efficacité et de durabilité dans le contexte camerounais en milieu rural et ii) réussir mieux que l'approche SAN-CAM dans la même zone d'intervention qu'est la région de l'Extrême-Nord.

D'une manière générale, de l'avis de nombreux acteurs, l'ATPC :

- est une approche communautaire participative de l'assainissement non subventionné pour les populations pauvres mais qui ne tient pas compte des plus pauvres ;
- est une bonne approche qui produit un impact positif sur les populations (changement de comportement, recul du choléra et des maladies liées à l'eau,...amélioration de la santé des populations) ;
- est un bon outil de lutte contre les maladies et le MINSANTE l'a inscrit dans sa feuille de route ;
- n'est pas suffisamment intégrée avec la mise à disposition de l'eau potable à proximité (écoles et centres de santé/nutrition) ;
- n'assure pas le suivi post FDAL : ouvrages non durables, plusieurs villages FDAL retombent dans la DAL ;
- n'est pas exigeante en matière de clôture et d'entretien des latrines (absence de clôture, trou non fermé, manque d'entretien,...) ;
- n'implique pas toutes les parties prenantes clés dans sa mise en œuvre, par ex. les CTD ;
- sans imposer un type d'ouvrage, ne présente pas d'alternatives en proposant des latrines améliorées à ceux qui veulent au sein des communautés;
- est une approche basée sur l'implication et les capacités des communes à maintenir, consolider et poursuivre les activités, alors que les communes sont défaillantes de ce point de vue ; le système ne pourra donc pas fonctionner efficacement.

Nonobstant les insuffisances et limites ci-dessus, les résultats acquis plaident pour une mise à l'échelle de l'ATPC. La BAD envisage de réaliser une étude qui précisera les zones d'application de l'ATPC. L'UNICEF et la BAD pourraient collaborer pour réaliser une étude commune.

Dans ce contexte, la problématique de sa mise à l'échelle sur l'ensemble du territoire camerounais en milieu rural nécessite que l'on adresse de manière objective les préoccupations suivantes :

- la réalisation d'une étude de marketing de l'assainissement ;
- la mise en place d'un mécanisme permanent de suivi post FDAL et consolidation des acquis et maintien de la dynamique ;
- la révision de la durée de mise en œuvre pour le suivi post FDAL et consolider les acquis ;
- le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des CTD afin qu'elles jouent leur rôle avec plus d'efficacité ;
- l'harmonisation avec l'approche SAN-CAM, au moins dans la zone d'intervention commune (cas de l'abandon des villages de Mouzogo et Mokolo à cause de la présence de SAN-CAM) ;

- le respect des normes et conditions nationales en vigueur sur la réalisation des latrines ;
- la base de volontariat et la stabilité des relais communautaires ;
- le système d'information pour mieux suivre et évaluer les réalisations de l'ATPC.

4.2 Repositionnement de l'UNICEF dans le domaine du WASH

L'UNICEF intervient de plus en plus et ce, de façon croissante au Cameroun dans les domaines du WASH. Elle est présentement le Chef de file des PTF en matière de WASH. Ce positionnement actuel de l'UNICEF dans le domaine du WASH au Cameroun est justifié par :

- le mandat, la mission et les domaines de compétences de l'UNICEF à savoir protéger l'enfant, améliorer la vie des enfants et de leurs familles, défendre les droits des enfants dans tous les domaines de leur vie ;
- le contexte politique et le niveau de développement socioéconomique du Cameroun qui est caractérisé par i) une très forte demande en termes de développement et d'épanouissement des enfants, ii) l'existence d'une grande disparité entre les régions septentrionales et les autres régions du Cameroun en termes d'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base, aux soins de santé et à scolarisation, notamment de la jeune fille ;
- les priorités nationales et les énormes besoins en matière d'alimentation en eau potable et d'accès aux facilités d'assainissement de base, en particulier en milieu rural ;
- les acquis et l'expérience de l'UNICEF dans le domaine du WASH ;
- le Programme de coopération Cameroun-UNICEF et le CPAP 2013-2017.

Plusieurs autres PTF interviennent dans le secteur WASH et accompagnent le gouvernement à travers des objectifs et des modalités d'intervention différentes. Hormis l'appui fourni par l'UNHCR dans la coordination de la réponse WASH aux réfugiés, l'UNICEF, au-delà de l'appui à la réalisation des infrastructures, apporte une assistance institutionnelle sur les plans stratégique et opérationnel pour la coordination du secteur WASH dans les trois sous-secteurs que sont l'eau, l'hygiène et l'assainissement tant, en situation de développement que dans le cadre de la réponse aux crises humanitaires.

Par ailleurs l'UNICEF est le seul partenaire multidimensionnel intervenant en parallèle dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de la lutte contre le VIH/SIDA, etc. Elle a donc forcément plusieurs avantages, entre autres, les relations de travail et de collaboration avec plusieurs ministères chargés du développement social et économique, donc une parfaite connaissance du fonctionnement de l'administration, l'unicité du centre de décisions appuyée par une coordination interprogramme au sein de l'UNICEF, etc. Quand on ajoute à cela les acquis et l'expérience capitalisés de nombreuses années d'intervention dans les domaines du WASH, l'UNICEF présente des avantages comparatifs démontrés par :

- son champ d'intervention : les trois sous-secteurs que sont l'eau, l'hygiène et l'assainissement ;
- ses domaines d'intervention à savoir la fourniture de services, le développement d'instruments de gestion et d'outils de décisions, la coordination des interventions et des acteurs ;
- la pertinence de ses interventions et la performance des opérations dans le secteur WASH ;
- sa présence effective sur le terrain à travers le déploiement de 2 antennes régionales (Bertoua et Maroua) et sa capacité de mobilisation et d'inclusion de toutes les parties prenantes dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre des opérations ;
- sa compétence pour intervenir à la fois pour le développement et en réponse aux urgences liées aux crises humanitaires ;
- sa compétence institutionnelle du fait de sa maîtrise de la coordination institutionnelle, du leadership dont il fait montre et de son dynamisme ;
- la compétence des équipes et sa capacité à mobiliser l'expertise externe le cas échéant.

La présente évaluation a noté la continuité et l'approfondissement de ce positionnement. Elle a surtout noté l'ouverture du WASH sur plusieurs autres axes de travail, tout aussi important et pertinent les uns

que les autres pour consolider les acquis, renforcer l'environnement habilitant pour une meilleure gouvernance du secteur WASH, développer les outils de planification et de gestion de l'eau, réunir les conditions d'accroissement des opérations WASH.

Considérant le mandat de l'UNICEF, prenant en compte les priorités nationales déclinées dans le DSCE 2020, les ODD, considérant le positionnement des différents acteurs, les ressources du Programme et les besoins du secteur du WASH, intégrant les nouveaux axes d'intervention, le repositionnement de l'UNICEF se justifie pleinement. Les objectifs spécifiques, les priorités et les orientations de l'UNICEF dans le cadre d'un repositionnement dans le domaine du WASH sont :

- Objectifs spécifiques :
 - Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et promouvoir l'hygiène du cadre de vie ;
 - Renforcer la gouvernance de l'eau (mécanismes, institutions, processus) ;
 - Répondre aux crises humanitaires en tant que de besoin.
- Priorités :
 - la poursuite de la fourniture de services WASH dans une perspective de consolidation des acquis, d'amélioration des modalités de mise en œuvre et d'innovations en matière d'actions intégrées ;
 - l'appui technique au gouvernement dans le secteur WASH pour l'élaboration et la mise à jour des politiques, stratégies et normes dans le secteur;
 - l'appui à la gestion des données et informations sur les services de WASH ;
 - l'appui à la coordination institutionnelle et opérationnelle du secteur.
- Orientations :
 - Rester dans le milieu rural et se concentrer sur les 4 régions sauf en cas de crises humanitaires.
 - Viser la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), identifier et harmoniser les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.
 - Renforcer les capacités des acteurs clés et des bénéficiaires finaux (Etat, CTD, bénéficiaires) et placer les CTD (communes) au centre des enjeux de la durabilité des infrastructures.
 - Mettre l'ATPC à l'échelle et booster le secteur du WASH à travers un choix judicieux des actions.
 - Adapter les modèles de latrines au contexte géologique et socioéconomique et adapter les choix technologiques des ouvrages aux personnes vulnérables
 - Renforcer la collaboration entre PTF et le plaidoyer pour l'accroissement des investissements durables.
 - Renforcer la coordination institutionnelle et opérationnelle du WASH.

5 LECONS APPRISES

La composante programme WASH est en cours d'exécution jusqu'en 2017. Sa mise en œuvre au cours de la période 2013-2016 permet de tirer les leçons. Sans prétention d'exhaustivité les principales leçons apprises sont les suivantes:

- Les interventions WASH sont axées sur le développement et sur la réponse aux crises humanitaires. La zone d'intervention du WASH - les trois régions septentrionales du Cameroun et la région de l'Est dont les populations sont les plus vulnérables en termes de WASH - coïncide avec celle qui a été éprouvée par les afflux massifs de réfugiés et de déplacés internes. Cette coïncidence a facilité l'action de l'UNICEF et en termes de coordination et de suivi.
- Le WASH a eu un impact sans précédent sur l'amélioration de l'état de santé des populations en général, des femmes et des enfants en particulier. Les résultats obtenus, valorisent le rôle de l'UNICEF en matière d'influence des politiques en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural.
- La faible appropriation du WASH par les partenaires gouvernementaux (eau, santé, éducation de base) qui manquent cruellement de moyens logistiques et qui perçoivent les activités WASH comme une tâche supplémentaire, et à cause du fait que le WASH n'est pas suffisamment attractif/motivant car il s'agit d'actions quelque peu marginales (volume d'activités et ressources financières investies) par rapport au volume de leurs activités traditionnelles;
- La performance de l'exécution des actions classiques de fourniture de services (réalisation de forages et de latrines) est meilleure que celle des actions d'appui institutionnel. L'UNICEF a une bonne maîtrise des processus du premier type d'actions alors qu'elle n'a pas de contrôle sur le second, l'Etat étant plus en première ligne, ce qui explique en partie pourquoi plusieurs actions d'appui institutionnel souffrent d'un retard ;
- Les nombreuses insuffisances dans le fonctionnement des CGPE sont dues en grande partie par la faible appropriation des ouvrages par les populations et les insuffisances dans la formation des CGPE en termes de durée et de contenu de la formation, de la qualité des participants, du manque de suivi/contrôle des formations par une expertise;
- On note un taux élevé des forages négatifs dans les contextes hydrogéologiques difficiles de l'Extrême-Nord, entraînant des changements fréquents de sites. Une autre cause est la mauvaise connaissance ou l'absence de données sur l'hydrogéologie ;
- Malgré les difficultés et les contraintes, des résultats appréciables ont été possibles en raison de plusieurs facteurs favorables dont entre autres la qualité du suivi et du contrôle par l'UNICEF et la mise en place par l'UNICEF d'un cadre national de concertation des acteurs WASH et d'un groupe des PTF WASH;
- La réalisation des latrines genre sensible dans les établissements publics (écoles, centres de santé/nutrition, camps de réfugiés/déplacés) est une décision pertinente et saluée par tous. Toutefois, la proximité des latrines pro femmes des latrines pro hommes cause un certain désagrément et inconfort chez les femmes ;
- La prise en compte des personnes vulnérables est le principal critère d'intervention du WASH. Cependant, il existe dans les communautés vulnérables des personnes vulnérables dont la prise en compte ne transparait pas clairement dans les interventions WASH, ni pour l'accès à l'eau potable, ni pour la construction des latrines. Aucune action spécifique ou recommandation n'a été mise en œuvre à cet effet;
- Les changements majeurs notés dans la vie des bénéficiaires sont l'amélioration de la santé des populations, en particulier celle des enfants, l'amélioration du bien-être humain et du cadre de vie. Ces changements ont été possibles avec l'engagement de l'Etat, des CTD et l'implication des acteurs au niveau local (ASC/OSC, autorités religieuses et traditionnelles) ;
- Les bénéficiaires éprouvent une grande satisfaction pour les interventions WASH. Cependant la perception des populations sur les approches diffère selon les contextes socioculturels. C'est pourquoi, l'implication effective et durable des femmes passera par une sensibilisation intensive et

le plaidoyer ;

- L'appropriation des interventions par les différents acteurs impliqués n'a pas été uniforme. Certaines communes à l'instar des communes de Dir (Région de l'Adamaoua) et de Mokolo (Région de l'Extrême-Nord) se sont véritablement impliquées dans la mise en œuvre des activités du WASH. A travers un partenariat UNICEF-CTD, elles se sont engagées à accompagner l'inventaire des ouvrages de WASH et à intégrer les actions WASH dans le PCD. Toutefois, on note un désintéressement de certains élus locaux et Chefs des villages pour les activités WASH (en l'occurrence l'ATPC) à cause du fait que les interventions WASH ne sont pas subventionnées et qu'il n'y a pas de possibilité de gain;
- L'ATPC non subventionné est appropriée à condition que les acteurs aient les capacités de jouer pleinement leurs rôles afin d'obtenir des ouvrages durables. Les matériaux utilisés pour la construction des latrines familiales ne sont pas durables et sont détruits, d'autant plus vite que le contexte physique est très dur. La destruction ou la non fonctionnalité précoce des latrines n'encourage pas à construire une nouvelle latrine, et ne motive pas les nouveaux adhérents ;
- La stratégie du WASH n'intègre pas la contribution initiale réglementaire des bénéficiaires qui permet de tester leur capacité de mobilisation des ressources financières. La non prise en compte de cette disposition réglementaire explique en partie la mauvaise volonté des bénéficiaires à mobiliser les ressources internes pour assurer la durabilité des infrastructures WASH ;
- Le recours aux communes a été un principe clé de la stratégie de mise en œuvre du WASH pour favoriser une appropriation institutionnelle des acquis des processus. Cependant, l'implication des communes s'est révélée insuffisante puisque les communes dans leur majorité, semblent avoir participé au WASH de façon passive sans l'intégrer dans les processus de développement de leur territoire. En effet, les maires n'ont pas fait preuve d'une vision ou d'une stratégie qui aurait été améliorée par le WASH. Sans un appui extérieur, très peu de communes prendront l'initiative de chercher les ressources nécessaires.

6 CONCLUSION

Globalement, la pertinence du WASH est jugée satisfaisante. Toutefois, ce constat global positif ne doit pas occulter le niveau insatisfaisant de la conception du WASH en termes de i) respect des normes et standards nationaux en vigueur, ii) du rôle des acteurs du niveau local/décentralisé dans le choix des interventions et des stratégies opérationnelles, iii) des modifications conceptuelles opérationnelles opérées.

La mise en œuvre du WASH a montré des progrès vers l'atteinte des principaux résultats attendus en 2017. En milieu communautaire, environ 435 forages ont été construits/réhabilités au profit des populations, écoles et centres de santé/nutrition et près de 170 000 personnes sont desservies par des ouvrages d'AEP fonctionnels. Pour l'assainissement de base et/ou amélioré, ce sont près de 6 350 latrines qui ont été réalisées dont 178 latrines VIP équipées de lave-mains dans les écoles et 274 dans les centres de santé /nutrition. La population concernée avoisine 41 300 personnes avec 1 341 villages FDAL sur 2024 déclenchés. En ce qui concerne la promotion des bonnes pratiques d'hygiène, ce sont 600 communautés touchées, soit environ 20 000 personnes et 25 000 élèves. Près de 160 000 kits ont été distribués dont 2 000 kits d'hygiène aux femmes 34 500 kits en situation d'urgence, et 46 000 kits aux enfants MAS. Malgré ces résultats encourageants, certaines activités telles que les activités portant sur la mise en place des « communes modèles » ont été abandonnées en raison du changement de l'approche stratégique et de l'apparition des crises humanitaires. Plusieurs activités sont inachevées se poursuivent tandis que d'autres n'ont pas encore démarré.

En matière d'efficacité, l'exécution du WASH a rencontré plusieurs difficultés et contraintes techniques et organisationnelles qui ont affecté l'efficacité. Plusieurs réalisations n'ont pu être rapportées de manière appropriée, à cause des insuffisances dans le suivi-évaluation et le rapportage. En dépit de cette situation, l'efficacité est satisfaisante.

L'efficacité du WASH n'a pu être analysée de façon totale et object par manque d'informations suffisantes et pertinentes sur les aspects financiers notamment. Face à cette situation, l'analyse portant sur le respect du calendrier et la coordination des interventions/acteurs clés a permis de dégager une tendance mitigée. Malgré ces insuffisances on peut conclure que l'efficacité du WASH est satisfaisante.

Le WASH a été très sensible au genre, de par l'implication des femmes et le fait que la réalisation des activités visait à élever leur niveau de contrôle des services de WASH. On peut également conclure que le WASH a été pro pauvres, bien qu'il n'y ait pas eu une démarche spécifique pour cibler les pauvres et les personnes vulnérables, compte tenu du fait que les femmes sont les premiers bénéficiaires des réalisations, alors qu'elles sont les plus nombreuses et les plus pauvres des communautés rurales. En tant que tel, elles n'ont pas été impliquées dans la conception du WASH. Nonobstant ces insuffisances, les dimensions genre et équité ont été intégrées de manière satisfaisante.

Malgré les insuffisances qui ont émaillé la mise en œuvre du WASH, on observe des impacts ou plutôt des effets positifs. Les effets notables se constatent dans l'amélioration de la santé des populations et la formation du capital humain. A cet égard les effets positifs sont nombreux. Les effets négatifs sont plutôt des effets inattendus qui émergent en marge des mécanismes de mise en œuvre et des objectifs du WASH. Finalement, le WASH a suscité plus de demandes qu'il ne peut satisfaire, d'où un impact global satisfaisant.

La durabilité des résultats et effets du WASH n'est pas un acquis, notamment en ce qui concerne la promotion de l'hygiène et de l'assainissement, puisqu'il y a un faible ancrage institutionnel au sein de la commune, c'est-à-dire l'implication des structures ad hoc et pérennes dans la prise en charge du processus. Aussi, globalement le niveau d'appropriation par les bénéficiaires du processus devrait être consolidé davantage. Au niveau technologique, en particulier dans le domaine de l'assainissement, les latrines familiales ne donnent pas lieu à une exploitation durable tout comme les lave-mains dans les écoles sont rapidement mis hors usage.

La viabilité économique et financière reste un défi puisque les acteurs locaux éprouvent des difficultés

à mobiliser les ressources financières pour assurer la continuité des acquis du WASH. La gestion des infrastructures et le suivi de l'application des bonnes pratiques d'hygiène rencontrent des difficultés. Les populations, CTD et administrations publiques locales n'ont pas fait preuve de maîtrise suffisante des capacités institutionnelles et techniques nécessaires pour assurer la continuité des acquis du WASH.

L'appui aux communes a été la pierre angulaire de la stratégie du WASH pour la durabilité des infrastructures, pour favoriser une appropriation institutionnelle des acquis et du processus. Mais en général, les communes semblent avoir participé au WASH de façon passive sans l'intégrer dans les processus de développement de leur territoire.

Face à une approche concurrente comme le SAN-CAM, la mise à l'échelle de l'ATPC devra faire face à deux types de défis, l'un conceptuel vis-à-vis de la question de la subvention, l'autre opérationnel dans son mode opératoire.

Enfin, dans le contexte actuel et en tenant compte des perspectives, le consultant recommande le repositionnement de l'UNICEF dans le domaine du WASH. La priorité sera accordée à la poursuite de la fourniture de services WASH dans une perspective de consolidation des acquis, d'amélioration/renforcement des modalités de mise en œuvre et d'innovations en matière d'actions intégrées. L'accent devra être mis sur le renforcement de la gouvernance de l'eau, l'appui à la coordination institutionnelle et opérationnelle du secteur et le plaidoyer.

7 RECOMMANDATIONS

Sur la base des insuffisances mentionnées dans le rapport, des suggestions sont formulées pour permettre à l'UNICEF et à ses partenaires d'être plus performants dans les actions ultérieures. Dans cette perspective, 21 recommandations regroupées en quatre grandes catégories ont été formulées.

A. Pour l'amélioration de la performance générale de mise en œuvre et de suivi

▪ *Recommandations à l'UNICEF :*

- 1) **Approche par la demande :** Utiliser l'approche basée sur la demande pour les investissements en matière de points d'eau de manière à respecter la réglementation nationale en vigueur sur la contribution financière des bénéficiaires préalable à l'acquisition d'une infrastructure²⁵. Cette mesure qui traduit l'expression manifeste de la demande et un engagement efficace et durable des bénéficiaires, devrait s'appliquer aux actions de développement. Cette recommandation s'adresse également au MINEE qui devrait faire appliquer la politique en la matière.
- 2) **Planification des interventions :** Améliorer la planification des interventions par i) l'élaboration d'un cadre logique plus robuste et stable (en évitant autant que possible les modifications conceptuelles en cours de mise en œuvre) avec des indicateurs clés pertinents, faciles à renseigner – tenant compte des capacités de suivi – pour chaque niveau de résultats : impact, effet, produit, activité ; ii) Revoir le dispositif de suivi-évaluation de manière à identifier des indicateurs destinés à renseigner au niveau de chaque produit, les activités principales concernées ; iii) un effort de consolidation et de mise en cohérence des données rapportées dans les rapports d'exécution des prestataires.
- 3) **Intégration de l'eau et de l'assainissement :** Avec l'ODD-6 sur la couverture universelle de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement pour tous en 2030, les interventions WASH doivent être intégrées afin de coupler les actions d'alimentation en eau et d'assainissement sur les sites d'interventions.
- 4) **Suivi et rapportage de l'UNICEF :**
 - a. Renforcer le suivi/évaluation et le rapportage en faisant ressortir de manière systématique dans le rapport d'activités annuel toutes les quantités réalisées afin de pouvoir renseigner les indicateurs ; stabiliser le format/modèle de rapport d'activités annuel car sur les quatre années de mise en œuvre, il y avait un format pour chaque année ; procéder à une analyse de cohérence, d'efficacité et d'efficience des progrès vers les cibles en fin de cycle. Le renforcement du suivi par des activités d'assurance-qualité devrait améliorer la documentation des résultats et éviter d'annihiler une partie des performances intrinsèques.
 - b. Harmoniser le dispositif de suivi-évaluation et la production des rapports en i) adoptant un canevas type de rapport non indexé exclusivement à la progression vers les résultats mais comportant également des champs d'analyse de l'efficacité et de l'efficience de la mise en œuvre, ii) formant le staff de l'UNICEF (WASH et finances) à quantifier le niveau de réalisation physique des activités et à calculer les taux d'exécution financière y relatifs dans leurs rapports annuels, à les agréger au niveau des produits et des effets ou résultats.
 - c. Exiger des acteurs opérationnels (ONG et entreprises privées) la production simultanée de rapports intégrés (technique et financier) faisant le bilan des activités et celui de l'exécution financière ; exiger d'eux le respect du format/modèle du rapport final d'exécution afin de faciliter le suivi et la prise en compte de tous les résultats et activités.

²⁵ Référence bibliographie n°xxx

- 5) **Qualité des actions de renforcement des capacités** : Renforcer le suivi et contrôle de qualité des activités de renforcement des capacités et de promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement afin qu'elles soient efficaces et durables. L'équipe de C4D de l'UNICEF pourrait être associée ainsi que le recrutement de l'expertise appropriée.
- 6) **Cadre institutionnel du WASH** : Renforcer/améliorer le cadre institutionnel des interventions WASH afin que le rôle et les responsabilités de chacun des acteurs soient clarifiés dès le départ.
 - **Recommandations aux MINEE** :
- 7) **Contrôle technique des travaux** : Faciliter les missions de suivi et de contrôle technique des travaux en mettant diligemment à disposition des DREE/DDEE les ressources et les moyens nécessaires dans les délais compatibles avec les exigences du contrôle. Une réflexion pourrait permettre d'améliorer la situation actuelle.
 - **Recommandations aux partenaires opérationnels, ONG et entreprises de travaux** :
- 8) **Renforcement des capacités des partenaires opérationnels** : Les partenaires opérationnels présentent des insuffisances qui affectent les performances du WASH. Il faut y remédier à travers des actions de renforcement de leurs capacités techniques et managériales pour plus d'efficacité et d'efficacité dans les prestations.

B. Pour le renforcement de la gestion et de la maintenance des infrastructures de WASH

- **Recommandations aux MINEE** :
- 9) **Gestion et maintenance des ouvrages réalisés** : Réaliser une étude sur la gestion et la maintenance des infrastructures de WASH en général afin de comprendre la problématique et de trouver des solutions aux problèmes posés. Une telle étude pourrait profiter au niveau national dans la mise en place d'un système national de gestion et de maintenance des ouvrages.
 - 10) **Réduction du taux de forages négatifs** : Compte tenu des taux élevés de forages négatifs dans certaines zones, réaliser une étude hydrogéologique afin de mieux orienter les sondages vers les sites positifs et réduire les taux d'échec.

C. Pour le renforcement des capacités des CTD et de la société civile à assumer pleinement leurs rôles

- **Recommandations à l'UNICEF** :
- 11) **Gestion des infrastructures par les communes et la société civile et formations** : Les infrastructures sont transférées aux communes au nom des populations bénéficiaires. Cette situation confère aux communes et à la société civile une grande responsabilité dans l'utilisation efficace et la gestion durable des infrastructures. Aussi, est-il nécessaire :
 - a. d'adopter une approche de mise en œuvre qui met les acteurs locaux, notamment les acteurs de la société civile et les CTD au centre de la gestion des infrastructures WASH et les accompagner à cet effet ; davantage de campagnes de sensibilisation/éducation à travers les média doivent être mises en œuvre ;
 - a. d'impliquer effectivement les mairies et la société civile à toutes les phases, notamment l'identification et la priorisation des besoins, la planification et la mise en œuvre afin de mieux les préparer à leur tâche future de maître d'ouvrage ;
 - b. Développer et introduire des modules de formation pour les enseignants et les élèves du primaire sur les thématiques appropriées pour une vision globale du WASH ; la mise en œuvre de la stratégie WASH in School devrait servir ;

- 12) **Mobilisation des ressources internes/locales** : Renforcer le plaidoyer et accompagner les communes et les acteurs de la société civile dans les processus de mobilisation des ressources en vue de les doter de capacités et moyens logistiques pour accomplir leur mission.
- **Recommandation au MINEE** :
- 13) **Compétences des Communes en matière d'assainissement** : Initier le décret fixant les modalités d'exercice des compétences transférées aux communes en matière d'assainissement ainsi que le cahier de charge y afférent.
- **Recommandations aux CTD (communes)** :
- 14) **Intégration de la problématique WASH dans les PCD** : Avec l'accroissement du parc d'ouvrages (forages d'eau et ouvrages d'assainissement) et l'accroissement des besoins en matière d'ouvrages d'AEPA, les communes doivent intégrer les activités de suivi et de gestion des points d'eau et ouvrages d'assainissement dans leurs PCD et établir un plan d'action d'AEPA annuel afin d'assurer l'intégration des programmes favorables aux droits des enfants dans les PCD et de faciliter la mobilisation de ressources nécessaires adéquates.
- 15) **Relations entre le CGPE, le CLS et la mairie** : Le déficit de communication, liées à l'absence de relations fonctionnelles entre, d'une part, les CGPE et les CLS, et d'autre part les communes (mairies) est un facteur défavorable pour l'utilisation efficace et la gestion durable des infrastructures. Il est donc fortement recommandée d'établir une passerelle entre les CGPE, les CLS et les services d'AEPA des mairies afin que les CGPE et les CLS prennent part aux rencontres de la mairie sur les sujets relatifs à l'AEPA.

D. Pour la coordination institutionnelle et la collaboration entre PTF

- **Recommandations à l'UNICEF** :
- 16) **Développement d'actions conjointes entre PTF** : Pour des besoins de financement et de synergie, examiner la faisabilité de collaboration avec la BAD pour des cofinancements et/ou de réalisation commune des projets ; exemple de l'étude sur le marketing de l'assainissement étant donné que la BAD envisage une étude pour déterminer la zone d'application de l'ATPC.
- **Recommandations au MINEE** :
- 17) **Amélioration de la coordination institutionnelle nationale du WASH** : Rendre fonctionnel le Comité national WASH en procédant à une relecture de son décret de création afin de préciser les attributions de coordination, l'ancrage institutionnel et le rôle des acteurs et sécuriser les moyens pour un fonctionnement efficace et durable.
- 18) **Approche participative et inclusive** : De par leur nature les interventions WASH mettent en jeu un nombre important d'acteurs à plusieurs niveaux. La recherche de la durabilité des acquis implique une approche participative et inclusive. Pour ce faire, il faut impliquer tous les principaux acteurs, entre autres le MINEDUB (central et déconcentré) ainsi que les services de la décentralisation, au niveau central et local pour renforcer l'implication des CTD.
- **Recommandations aux PTF** :
- 19) **Coopération UNICEF - JICA** : Renforcer la coopération technique entre l'UNICEF et la JICA sur la base des acquis de la coopération antérieure afin d'améliorer l'efficacité des interventions WASH.
- 20) **Coopération technique entre PTF** : Examiner les opportunités de coopération technique pour le partage d'expérience, les bonnes pratiques, capitaliser les connaissances,...
- 21) **UNICEF comme agence de mise en œuvre dans le domaine du WASH**: Sur la base du mandat de l'UNICEF et de ses orientations en cours de définition, examiner la faisabilité de faire de l'UNICEF une agence de mise en œuvre des projets et programmes WASH d'autres

PTF, compte tenu de son expérience et de son expertise dans le domaine du WASH en milieu rural.

8 ANNEXES

8.1 Cadre logique du WASH issu du document de la CPAP 2013-2017

Produits	Goulots d'étranglements / Problèmes	Indicateurs	Situation de référence	Objectifs 2015 et 2017	Moyens de vérification
Effet : Les populations vulnérables des communes cibles ont un accès équitable et durable à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement de base et s'approprient les bonnes pratiques d'hygiène					
1. En 2017, le taux d'accès à l'eau potable des populations vulnérables des communes cibles augmente de 5%	<ul style="list-style-type: none"> Faible taux d'accès à l'eau potable (selon MICS 2011 : 49.6% en milieu rural sur l'ensemble du territoire) Accès inéquitable à l'eau potable Faible capacité de gestion des ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> % Populations vulnérables des communes cibles ayant accès à l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'accès à l'eau potable des populations vulnérables des communes cibles en 2011 : 25% 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 3% en fin 2015 Augmentation de 5% en fin 2017 	<ul style="list-style-type: none"> PV réception Rapports d'exécution Rapports d'activités Base de données
2. En 2017, le taux d'accès aux infrastructures adéquates d'assainissement de base dans les institutions (écoles, centres de santé et de nutrition) des communes cibles augmente de 10%	<ul style="list-style-type: none"> Faible et inéquitable accès des écoles et centres de santé et de nutrition aux latrines améliorées (Ratio élèves /latrines dans les régions de l'est, l'Adamaoua, l'Extrême et le Nord : 259 selon les enquêtes du MINEDUB, 2014) Faible capacité de gestion des ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> % Institutions (écoles, centres de santé et de nutrition) des communes cibles ayant accès aux infrastructures adéquates d'assainissement de base 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'accès aux infrastructures adéquates d'assainissement de base dans les institutions des communes cibles en 2011 : 42% 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de 5% en fin 2015 Augmentation de 10% en fin 2017 	<ul style="list-style-type: none"> PV réception Rapports d'exécution Rapports d'activités Base de données
3. En 2017, 90% des villages touchés par l'ATPC dans les communes cibles ont atteint et maintiennent le statut FDAL	<ul style="list-style-type: none"> Selon MICS 2011, 7% de la population du pays pratiquent la défécation à l'air libre (DAL) Forte pratique de la DAL en milieu rural (selon la MICS 2012, 12.3%), surtout dans les 4 régions 	<ul style="list-style-type: none"> % Villages touchés par l'ATPC dans les communes cibles ayant atteint le statut FDAL 	<ul style="list-style-type: none"> Non applicable 	<ul style="list-style-type: none"> 75% de villages FDAL en fin 2015 90% de villages FDAL en fin 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'évaluation Rapports d'activités Rapports suivi-évaluation Rapports de suivi post FDAL

Produits	Goulots d'étranglements / Problèmes	Indicateurs	Situation de référence	Objectif s 2015 et 2017	Moyens de vérification
Effet : Les populations vulnérables des communes cibles ont un accès équitable et durable à l'eau potable, aux infrastructures adéquates d'assainissement de base et s'approprient les bonnes pratiques d'hygiène					
	prioritaires du programme				
4. En 2017, la prévalence du choléra au sein des populations des districts de santé cibles est réduite d'au moins 75%	<ul style="list-style-type: none"> Forte prévalence du choléra, surtout dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord 	<ul style="list-style-type: none"> Prévalence du choléra au sein des populations des districts de santé cibles 	<ul style="list-style-type: none"> Prévalence en 2011 : 1.7‰ 	<ul style="list-style-type: none"> Prévalence en baisse de 60% en fin 2015 Prévalence en baisse de 75% en fin 2017 	<ul style="list-style-type: none"> Données sur les maladies à potentiel épidémiques
5. Des outils et mécanismes de planification, de gestion et de coordination des interventions AEPHA sont disponibles et fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse du cadre institutionnel Absence, inadéquation et/ou non appropriation de documents de politique/stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de documents de politique/stratégie préparés, validés par les acteurs et adoptés par le gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> Différents rapports d'études thématiques Existence du comité national de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> D'ici fin 2015 : au moins 3 documents validés D'ici fin 2017 : au moins 4 documents adoptés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'étude Rapports d'activités Documents de politiques et stratégies finalisés
	<ul style="list-style-type: none"> Coordination institutionnelle des interventions peu cohérente Insuffisance/faibles capacités des acteurs du secteur de l'AEPHA 	<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes de coordination du secteur de l'AEPHA en place et opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un comité national AEPHA non fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Comité national AEPHA redynamisé et doté d'un plan d'action d'ici fin 2015 Fin 2017 : Plan d'action du comité mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Plans opérationnels annuels Rapports d'activités
	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'un système d'information fonctionnel sur les services AEPHA 	<ul style="list-style-type: none"> Base de données sur les services AEPHA disponible et fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une structure de gestion des données au MINEE Système d'information sur l'AEPHA en cours de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Système d'information sur l'AEPHA développé d'ici fin 2015 En 2017 : Système d'information sur l'AEPHA fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> Base de données disponible Rapport d'activités

Source : Rapport général RMP 2015

8.2 Termes de référence de l'évaluation

8.3 Matrice des acteurs et modalités de recueil des données

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Types d'outils
1. Stratégique ou central	<i>Staff technique de l'UNICEF</i>	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Conception de la sous-composante WASH (approche & démarche) - Mise en œuvre (rôle des acteurs, facteurs d'incitation, de succès/échec) - Financement (procédure, mode de collaboration) - Gestion de WASH et du partenariat (coordination) - Suivi de la mise en œuvre & communication - Réalisations (résultats obtenus) - Suivi évaluation et documentation - Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations - Recadrage et positionnement de l'UNICEF 	Guide d'entretien
	<i>Partenaires ministériels (santé, éducation) eau,</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Conception de la sous-composante WASH - Mise en œuvre - Pertinence de WASH aux priorités et objectifs nationaux - Cohérence des interventions WASH avec les politiques et stratégies nationales en matière de WASH et d'aide humanitaire (situations de crise et/ou d'urgence) - Contribution à l'élaboration des politiques et stratégies dans les domaines du WASH - Gestion de WASH et du partenariat (coordination institutionnelle et technique, synergies) - Rôles joués dans le cadre de la mise en œuvre - Capitalisation des résultats obtenus - Recadrage et positionnement de l'UNICEF - Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations 	Guide d'entretien
	<i>Partenaires techniques et financiers</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Conception de la sous-composante WASH - Contribution à la mise en œuvre (financement, aspects institutionnels) - Mise en œuvre - Gestion de WASH et du partenariat (coordination, avantages de la collaboration avec les partenaires) - Rôles joués dans le cadre de la mise en œuvre - Positionnement de l'UNICEF - Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations 	
	<i>ONG partenaires de mise en œuvre et prestataires privés</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Conception de la sous-composante WASH - Contribution à la mise en œuvre (rôles joués dans le cadre de la mise en œuvre) - Mise en œuvre (stratégie, approche, outils, planification) - Coordination / Suivi des réalisations, liens avec l'UNICEF et les services techniques de l'Etat) - Collaboration avec les différents acteurs & avantages de la collaboration (services déconcentrés de l'Etat, les communes, les acteurs locaux, etc.) - Approche de sensibilisation - Appréciation des procédures financières - Positionnement de l'UNICEF - Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations 	
			<ul style="list-style-type: none"> - <u>A toutes les Délégations régionales/départementales :</u> - Appréciation de la mise en œuvre 	

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Types d'outils
2. Opérationnel : régional ou départemental	<i>Délégations régionales/départementales (ministères santé, eau, éducation) des 4 régions</i>	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Rôles joués dans le cadre de la mise en œuvre, niveau d'implication dans la mise en œuvre, le suivi et la planification - Coordination / Suivi des réalisations, liens avec l'UNICEF et les services techniques de l'Etat) - Collaboration avec les différents acteurs & avantages de la collaboration (services déconcentrés de l'Etat, les communes, les acteurs locaux, etc.) - Renforcement des capacités - Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations <u>Aux DR/D de la santé :</u> - Statistiques et appréciation des résultats et impact sur la réduction du taux de prévalence des maladies liées à l'eau - Appréciation des bonnes pratiques d'hygiène <u>Aux DR/D de l'eau :</u> - Statistiques et appréciation des résultats et impact par rapport à la desserte en eau potable et en assainissement - Appréciation des bonnes pratiques d'hygiène <u>Aux DR/D de l'éducation de base :</u> - Statistiques et appréciation des résultats et impact sur l'amélioration de la scolarisation, notamment chez les jeunes filles - Appréciation des bonnes pratiques d'hygiène <u>Aux DR/D chargés des réfugiés :</u> - Statistiques et appréciation des résultats et impact sur les conditions sanitaires des réfugiés - Appréciation des bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène 	Guide d'entretien
	<p><i>Bureaux chargés de l'hygiène dans les communes ciblées</i></p> <p><i>Institutions ayant bénéficié du WASH (écoles, formations sanitaires, marchés...)</i></p>	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques et appréciation des résultats et impact sur les conditions sanitaires et d'hygiène des populations - Appréciation de l'attitude des populations et changements apportés par les interventions WASH - Appréciation des bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène - Difficultés, contraintes, points forts, points faibles - Leçons à tirer - Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité) - Niveau d'utilisation des infrastructures et équipements réalisés par les écoles, les formations sanitaires, et autres - Utilisation et entretien des ouvrages d'eau et d'assainissement dans les écoles, les formations sanitaires, et autres - Organisation mise en place autour de l'utilisation et l'entretien des ouvrages - Appréciation des changements apportés par les interventions WASH dans les écoles, dans les formations sanitaires et autres - Appréciation des changements apportés par les interventions WASH dans les institutions 	

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Types d'outils
3. Communal	<i>Municipalités et élus locaux</i>	Entretien avec SG, Maire et Conseillers	<ul style="list-style-type: none"> bénéficiaires - Difficultés, contraintes, points forts, points faibles - Intégration des interventions WASH dans les Plans locaux de développement - Implication et contribution des collectivités territoriales (mairies et élus locaux) dans la conception et la mise en œuvre des interventions WASH - Renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale : capacités de la commune à préserver et renforcer les acquis et effets induits du WASH - Adhésion et appropriation des communes et populations - Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité) - Appréciation des interventions WASH et des changements apportés dans les conditions de vie des populations - Volonté et capacités (techniques et financières) des acteurs locaux à assurer la gestion et à l'entretien des infrastructures après le WASH - Difficultés et contraintes (sociales, techniques, financières, institutionnelles/organisationnelles,...), points forts, points faibles - Appréciation des bonnes pratiques de WASH - Leçons à tirer 	Guide d'entretien
	<i>Associations de jeunes et associations des femmes</i>	Discussion en groupe par catégorie d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux besoins et priorités des jeunes/des femmes - Réalisation des objectifs des jeunes/des femmes - Implication et contribution des jeunes/des femmes à la mise en œuvre du WASH et à la gestion des infrastructures et équipements réalisés - Equité vis-à-vis des jeunes/des femmes/groupes vulnérables dans l'accès aux infrastructures et équipements réalisés - Capacités (techniques et financières) des jeunes/des femmes à assurer la gestion et l'entretien des infrastructures et équipements réalisés - Difficultés et contraintes - Leçons à tirer 	
	<i>Artisans réparateurs et maçons locaux</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Appuis reçus du programme WASH - Prestations proposées aux CGPE - Rapports de collaboration avec les communes, les CGPE ou les AUE - Organisation mise en place pour la fourniture des pièces détachées (fréquence et gravité des pannes - Capacité à satisfaire la demande 	

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Types d'outils
4. Village		Discussion en groupe par catégorie d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnalité du système de maintenance autour des points d'eau (fréquence et gravité des pannes) - Difficultés et contraintes, points forts, points faibles - Leçons à tirer 	Focus group Guide d'entretien
	<i>Comités/responsables de gestion des points d'eau</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Formation reçue : objets (modules) et modalités - Fonctionnement du CGPE (membres et tenue de réunions, appartenance à une AUE, présence d'un compte, organisation pour alimenter le compte, montant du compte, réactivité, ...) - Capacité à assurer le fonctionnement, la bonne exploitation des ouvrages et leur maintenance - Relations avec la mairie - Relais de communication - Contribution des ménages contribuant aux activités et aux frais de maintenance de l'ouvrage – Modalités de mobilisation des ressources) ? - Difficultés et contraintes, points forts, points faibles - Leçons à tirer 	
	<i>Ménages</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement en eau avant et après les interventions WASH - Mode d'assainissement pratiqué avant et après les interventions WASH - Pratiques d'hygiène avant et après les interventions WASH - Participation aux activités du WASH : modalités de participation, rôles, contributions diverses, etc. - Effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vie des ménages ; perceptions des ménages, satisfaction - Appréciation de l'interaction des acteurs - Difficultés et contraintes, points forts, points faibles - Leçons à tirer 	
	<i>Responsables de formations sanitaires</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Organisation mise en place et fonctionnement des points d'eau et ouvrages d'assainissement - Utilisation et entretien des ouvrages d'eau et d'assainissement dans les formations sanitaires - Organisation mise en place autour de l'utilisation et l'entretien des ouvrages - Impacts des interventions WASH sur la réduction des maladies liées à l'eau - Appréciation des changements apportés par les interventions WASH dans les formations sanitaires - Difficultés, contraintes, points forts, points faibles - Leçons à tirer 	
	<i>Groupe d'élèves</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'utilisation des infrastructures et équipements réalisés par les élèves - Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité) - Appréciation des changements apportés par les interventions WASH - Difficultés, contraintes, points forts, points faibles 	
	<i>Groupe d'enseignants</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Organisation mise en place et fonctionnement - Taux de scolarisation et de rétention à l'école (surtout des filles) avant et après le projet 	

Niveau d'intervention ou de localisation	Acteurs concernés	Source	Thèmes ou questions	Types d'outils
			<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation et entretien des ouvrages d'eau et d'assainissement dans les écoles - Organisation mise en place autour de l'utilisation et l'entretien des ouvrages - Appréciation des changements apportés par les interventions WASH dans les écoles - Difficultés, contraintes, points forts, points faibles - Leçons à tirer 	
	<i>Groupe de réfugiés / sinistrés</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'utilisation des infrastructures et équipements réalisés par les personnes vulnérables - Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité) - Appréciation des changements apportés par les interventions WASH - Difficultés, contraintes, points forts, points faibles 	
	<i>Associations de jeunes et associations des femmes</i>	Discussion en groupe par catégorie d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux besoins et priorités des jeunes/des femmes - Réalisation des objectifs des jeunes/des femmes - Implication et contribution des jeunes/des femmes à la mise en œuvre du WASH et à la gestion des infrastructures et équipements réalisés - Equité vis-à-vis des jeunes/des femmes/groupes vulnérables dans l'accès aux infrastructures et équipements réalisés - Capacités (techniques et financières) des jeunes/des femmes à assurer la gestion et l'entretien des infrastructures et équipements réalisés - Difficultés et contraintes - Leçons à tirer 	

8.4 Outils de collecte des données

IDENTIFICATION DU REpondant ET DE LA STRUCTURE

Noms et prénoms des évaluateurs :	
Date et heure de l'entretien:	
Lieu de l'entretien :	
Nom de l'institution ou de l'organisme :	
Noms et prénoms des personnes rencontrées :	
Rôle de l'institution ou de l'organisme dans la mise en œuvre des interventions WASH UNICEF :	
Domaines de compétence de l'institution ou de l'organisme dans les interventions WASH :	

A – NIVEAU STRATEGIQUE (CENTRAL)

1. Guide d'entretien auprès du staff WASH de l'UNICEF

1.1. Conception du sous-programme WASH

1. Conception de la sous-composante WASH (objectifs, résultats, approche & démarche)
2. Critères de choix de la zone d'intervention de WASH
3. Processus d'identification des priorités et des attentes des acteurs ?
4. Acteurs/Partenaires clés impliqués dans la conception dans la mise en œuvre ; rôles des et responsabilités
5. Financement (procédure, mode de collaboration)
6. Risques et hypothèses à la conception du WASH
7. Valeur ajoutée ou plus-value de l'intervention WASH de l'UNICEF

1.2. Mise en œuvre du sous-programme WASH

1. Acteurs/Partenaires clés impliqués dans la mise en œuvre ; rôles des et responsabilités
2. Mise en œuvre (rôle des acteurs, facteurs d'incitation, de succès/échec)
3. La mise en œuvre a-t-elle respecté le dispositif (timing, processus et partenariat) prévu? Quels sont les changements intervenus ?
4. Modalités de programmation des activités, approbation (critères), modalités de mise en œuvre ?
5. Gestion de WASH et du partenariat (coordination)
6. Diligences des partenaires chargés de la mise en œuvre dans le respect des procédures financières : délais, respects des procédures et des règles ? Forces et les faiblesses de chacun des acteurs impliqués?
7. Réalisations (résultats obtenus)
8. Suivi évaluation et documentation ; Mécanisme de suivi et d'évaluation - Efficacité du rapportage des partenaires (qualité, délais) – Processus de capitalisation (mémorisation et exploitation)
9. Structure budgétaire du projet et possibilités de révision ou réallocation ? Réajustement opérés ?

10. Suivi de la mise en œuvre & communication
11. Fonctionnement des mécanismes et instances de communication – Pertinence des outils
12. Mise en œuvre de l'approche ATPC : forces, faiblesses, leçons, mise à l'échelle
13. Difficultés et contraintes majeures constatées ?
14. Repositionnement de l'UNICEF : perspectives et orientations
15. Vérification des risques et hypothèses au cours de la mise en œuvre
16. Leçons à tirer, forces, faiblesses, recommandations

1. Documents de référence au niveau national : DSCE 2010-2020 ; PUNDAF 2013-2017
2. Documents du programme de coopération Cameroun-UNICEF 2013-2017 (CPD, CPAP)
3. Documents du sous-programme WASH (Stratégies ATPC, Données et informations financières et budgétaires,...)
4. Documents relatifs au cadre institutionnel de mise en œuvre (coordination)
5. Plans de travail annuels
6. Rapports d'avancement, revues périodiques,...
7. MoU ou accords de coopération avec les partenaires clés
8. Rapports de suivi/supervision des activités des partenaires clés
9. Rapports financiers ; Etats financiers détaillés (analytique) de l'exécution du sous-programme
10. Etat d'exécution du plan de passation des marchés

2. Guide d'entretien avec les ministères clés (santé, eau, éducation de base)

1. Appréciation des modalités de participation à la conception et à la mise en œuvre du sous-programme WASH
2. Appréciation de la cohérence des interventions WASH avec les politiques et stratégies nationales en matière de WASH et d'aide humanitaire (situations de crise et/ou d'urgence)
3. Appréciation du choix de la zone et niveau de prise en compte des priorités et objectifs nationaux
4. Appréciation des modalités de mise en œuvre ; prise en compte des principes ; montage institutionnel ; Critères d'appréciation de la performance des actions
5. Contribution à l'élaboration des politiques et stratégies dans les domaines du WASH : quels politiques, stratégies, plans ont bénéficié de l'appui/l'accompagnement du WASH ?
6. Gestion de WASH et du partenariat (coordination institutionnelle et technique, synergies)
7. Appréciation de la contribution du WASH aux objectifs nationaux ; procédures d'intégration des résultats dans l'analyse des progrès nationaux ?
8. Rôles joués dans la mise en œuvre du WASH
9. Mise en œuvre de l'approche ATPC : forces, faiblesses, leçons, mise à l'échelle
10. Recadrage et positionnement de l'UNICEF dans les domaines du WASH
11. Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations
12. Valeur ajoutée ou plus-value de l'intervention WASH de l'UNICEF
13. Attentes par rapport à l'évaluation de WASH

3. Guide d'entretien avec les partenaires techniques et financiers clés (JICA, Gouv du Japon, BAD, BM)

1. Les grandes lignes du protocole de financement du WASH
2. Contribution à la mise en œuvre (rôles, financement, aspects institutionnels)
3. Gestion de WASH (coordination, avantages de la collaboration avec les partenaires)
4. Mécanisme de supervision – Efficacité du rapportage (qualité, respect des délais)
5. Procédures pour les décaissements : respect des délais
6. Appréciation sur les taux de décaissement ?
7. Préoccupations ou observations majeures soulignées à l'UNICEF au cours de la mise en œuvre du WASH

8. Mise en œuvre de l'approche ATPC : forces, faiblesses, leçons, mise à l'échelle
9. Positionnement de l'UNICEF
10. Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations
11. Attentes par rapport à l'évaluation de WASH
12. Valeur ajoutée ou plus-value de l'intervention WASH de l'UNICEF

4. Guide d'entretien / Questionnaire aux partenaires prestataires (ONG et entreprises de travaux)

- ONG: ACEEN, ASOL, APREPS, SNV, CODAS YAGOUA, Plan International, Fondation Bethlehem
 - Entreprises de travaux: GEOFOR, 2SW, SANVAYA, DECA, SOIL & WATER, EGCS.
1. Présentation de l'ONG/Entreprise : champ et domaines d'activités
 2. Structuration et organes de mise en œuvre du WASH
 3. Implications dans la mise en œuvre du WASH UNICEF : quoi ? zones d'intervention ?
 4. Mise en œuvre (stratégie, approche, outils, planification)
 5. Démarrage effectif – Contraintes majeures liées au démarrage
 6. Description de la démarche globale de mise en œuvre du projet WASH
 - a) Démarche de déploiement sur le terrain : mise en œuvre des activités
 - b) Réajustements des programmations (calendrier, activités, villages d'intervention)
 - c) Contraintes majeures des programmations et de leur mise en œuvre
 7. Description de la démarche spécifique d'exécution des réalisations
 - a) Approche de sensibilisation ; Organisation ; Formation ; Renforcement de capacités
 - b) Approvisionnement en eau potable : Réalisation de forages neufs - Réhabilitation de forages en panne
 - c) Assainissement - Construction de latrines et lave mains
 8. Description de la démarche spécifique de prise en compte du genre et de l'équité dans le cadre des réalisations
 - a) Modalités et résultats acquis en matière de représentativité des femmes ou jeunes filles au sein des différentes instances? Quelle a été leur niveau d'influence sur les processus de prise de décision sur les questions du WASH ?
 - b) Modalités développées pour assurer un accès équitables des femmes et des hommes aux bénéfices des interventions WASH ? (choix des ouvrages, équipements, emplacement) ?
 - c) Les femmes et d'autres groupes spécifiques présentent-elles des contraintes spécifiques quant à l'utilisation des ouvrages et équipements?
 - d) Effets sur l'emploi du temps des femmes et des jeunes filles
 9. Démarche de concertation et de communication avec les acteurs impliqués ou concernés
 - a) Coordination / Suivi des réalisations, liens avec l'UNICEF, les services techniques de l'Etat, les autorités communales, les structures communautaires, autres intervenants dans la zone)
 10. Appréciation des procédures financières
 - a) Pertinence des procédures de décaissements des fonds ? – Taux de décaissement global et annuel ? Respect des délais de décaissement ?
 - b) Fréquence et importance des retards accusés ? Raisons ou contraintes majeures (à votre niveau et au niveau de l'UNICEF) ?
 - c) Procédures d'acquisition des biens, des travaux et des services ? Etat d'exécution des plans de passation des marchés - Contraintes majeures constatées ?
 - d) Impacts des retards de décaissement sur l'exécution des activités (coûts, volume, délais et qualité) ?
 - e) Budgétisation prévisionnelle – Bilan analytique ou synthétique de l'exécution financière
 - f) Pertinence de la structure budgétaire du projet : les ressources allouées étaient-elles suffisantes au regard des résultats recherchés (en termes de réalisations ou nombre de bénéficiaires à atteindre)? Une autre option était-elle possible, voire souhaitable ?

- g) Quelles améliorations faut-il apporter au système de gestion du WASH pour une performance plus accrue ?
- 10. Gestion, Suivi et évaluation
 - a) Résultats quantitatifs et qualitatifs par type de réalisations, y compris nombre de bénéficiaires par réalisation
 - b) Les choix en matière de modèle de construction des ouvrages (forages et équipements, latrines, lave mais, bacs à ordures, kits d'hygiène, etc.) ont-ils été judicieux ?
 - c) Appréciation de la qualité des ouvrages ou d'équipements réalisés
 - d) Quels sont les effets ou impacts majeurs résultant de la mise en place des infrastructures et équipements ?
 - e) Adéquation des objectifs et résultats visés par le WASH et les besoins réels des populations observées au cours de la mise en œuvre des interventions ?
 - f) Quels sont les facteurs ou variables qui vous permettent d'être optimiste/pessimiste quant à l'appropriation par les acteurs (populations, structures organisationnelles de base, services techniques et communes) des résultats et impacts du projet ?
- 11. Appréciation d'ensemble
 - a) Atouts et opportunités ayant déterminé la mise en œuvre du WASH ?
 - b) Quelles sont les forces et les faiblesses du WASH?
 - c) Difficultés et contraintes majeures transversales (pesanteurs, sociales, culturelles, économiques et politiques) y compris le déficit d'harmonisation des approches ayant réduit l'efficacité, l'efficience et l'impact du WASH ?
 - d) Leçons à tirer, forces et faiblesses, recommandations
 - e) Propositions pour améliorer la mise en œuvre du WASH similaire sur la base de cette expérience ?
- 12. Documentation recherchée
 - a) Programme d'activités
 - b) Rapport d'activités
 - c) Rapport de supervision des activités des prestataires
 - d) Etat financier détaillé (analytique) de l'exécution du projet
 - e) Etat d'exécution du plan de passation des marchés
 - f) Modules de formation

B- NIVEAU OPERATIONNEL (REGIONAL/DEPARTEMENTAL)

5. Entretien avec les Délégations régionales/départementales (ministères santé, eau, éducation) des 4 régions

Aux Délégations régionales/départementales :

1. Appréciation de la mise en œuvre
2. Rôles joués par la délégation régionale/départementale dans la conception et la mise en œuvre, niveau d'implication dans la mise en œuvre, le suivi et la planification
3. Coordination / Suivi des réalisations, liens avec l'UNICEF et les services techniques de l'Etat
4. Collaboration avec les différents acteurs & avantages de la collaboration (services déconcentrés de l'Etat, les communes, les acteurs locaux, etc.)
5. Renforcement des capacités
6. Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations

Aux DR/D de la santé :

1. Statistiques et appréciation des résultats et impact sur la réduction du taux de prévalence des maladies liées à l'eau
2. Appréciation des changements apportés, bonnes pratiques d'hygiène (ATPC)
3. Contributions spécifiques du WASH en matière d'amélioration de santé des bénéficiaires ? (prévalence des maladies liées à l'eau (notamment le choléra), à l'hygiène et à l'assainissement,

évolution des maladies du péril fécal, évolution du taux de mortalité des enfants, de la malnutrition etc.)

4. Difficultés et contraintes
5. Leçons tirées et recommandations

Aux DR/D de l'eau :

1. Statistiques et appréciation des résultats et impact par rapport à la desserte en eau potable et en assainissement amélioré
2. Appréciation des changements apportés, bonnes pratiques d'hygiène (ATPC)
3. Contributions spécifiques du WASH par rapport à la desserte en eau potable et en assainissement, (taux d'accès à l'eau potable, taux d'accès aux infrastructures d'assainissement, système de maintenance, type d'ouvrages d'assainissement, fonctionnement des CGPE etc.)
4. Difficultés et contraintes
5. Leçons tirées et recommandations

Aux DR/D de l'éducation de base :

1. Statistiques et appréciation des résultats et impact sur l'amélioration de la scolarisation, notamment chez les jeunes filles
2. Appréciation des changements, bonnes pratiques d'hygiène (ATPC)
3. Contributions spécifiques du WASH par rapport à la scolarisation des enfants, notamment les jeunes filles (utilisation des infrastructures et équipements dans les écoles, prise en compte du genre et de l'équité,...°)
4. Difficultés et contraintes
5. Leçons tirées et recommandations

Aux DR/D chargés des réfugiés :

1. Niveau d'utilisation par les personnes vulnérables des infrastructures et équipements réalisés
2. Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité)
3. Appréciation des changements apportés par les interventions WASH
4. Difficultés, contraintes, points forts, points faibles

6. Entretien avec les Bureaux chargés de l'hygiène dans les communes ciblées

1. Statistiques et appréciation des résultats et impact sur les conditions sanitaires et d'hygiène des populations
2. Appréciation de l'attitude des populations et changements apportés par les interventions WASH
3. Appréciation des bonnes pratiques sanitaires et d'hygiène
4. Difficultés, contraintes, points forts, points faibles
5. Leçons à tirer

7. Entretien avec les ONG partenaires de mise en œuvre (voir ONG et partenaires au niveau central)

C- NIVEAU COMMUNAUTAIRE I (COMMUNES ET BENEFICIAIRES)

8. Entretien avec les institutions ayant bénéficié du WASH (écoles, formations sanitaires)

1. Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité)
2. Accès et niveau d'utilisation des infrastructures et équipements ; Satisfaction, difficultés dans l'utilisation des équipements
3. Gestion et entretien des infrastructures et équipements réalisés
4. Appréciation des changements apportés par les interventions WASH

5. Difficultés, contraintes, points forts, points faibles

9. Entretien avec les municipalités et élus locaux

1. Intégration des interventions WASH dans les Plans locaux de développement (PCD / PCD-AEPA)
2. Implication et contribution des communes (communautés urbaines, mairies et élus locaux) dans la conception et la mise en œuvre des interventions WASH – Appréciation de la démarche d’élaboration des interventions WASH
3. Renforcement des capacités et de la maîtrise d’ouvrage communale : capacités de la commune à préserver et renforcer les acquis et effets induits du WASH
4. Adhésion et appropriation des communes et populations locales
5. Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité)
6. Appréciation des interventions WASH et des changements apportés dans les conditions de vie des populations
7. Collaboration avec les autres acteurs : prestataires privés (entreprises, artisans maçons, artisans réparateurs), services techniques, organisations communautaires (COGES, CGPE, AUE) et maître d’œuvre du projet
8. Volonté et capacités (techniques et financières) des acteurs locaux à assurer la gestion et à l’entretien des infrastructures après le WASH
9. Difficultés et contraintes (sociales, techniques, financières, institutionnelles/organisationnelles,...), points forts, points faibles
10. Appréciation des bonnes pratiques de WASH
11. Leçons à tirer, recommandations et perspectives

10. Entretien avec les Organisations de la société civile (OSC) et prestataires privés

- *ONG/OSC* : Latrines d’urgence
 - *Prestataires privés* : Infrastructures et/ou équipements d’AEPAH, Sensibilisation- Education- Formation
1. Présentation du prestataire ; ses activités ordinaires
 2. Mise en œuvre (stratégie, approche, outils, planification)
 3. Démarrage effectif – Contraintes majeures liées au démarrage
 4. Description de la démarche spécifique de prise en compte du genre et de l’équité dans le cadre des réalisations :
 - a) Modalités et résultats acquis en matière de représentativité des femmes ou jeunes filles au sein des différentes instances? Quelle a été leur niveau d’influence sur les processus de prise de décision sur les questions du WASH ?
 - b) Modalités développées pour assurer un accès équitables des femmes et des hommes aux bénéfices des interventions WASH ? (choix des ouvrages, équipements, emplacement) ?
 - c) Les femmes et d’autres groupes spécifiques présentent-elles des contraintes spécifiques quant à l’utilisation des ouvrages et équipements?
 - d) Effets sur l’emploi du temps des femmes et des jeunes filles
 5. Description de la démarche spécifique d’exécution des travaux, de fourniture de biens ou de services :
 - a) Approvisionnement en eau potable : Réalisation de forages neufs - Réhabilitation de forages en panne – Fourniture d’équipements de forages (pompes et accessoires)
 - b) Fourniture d’équipements de forages (pompes et accessoires)
 - c) Assainissement - Construction de latrines (familiales, collectives) et lave mains
 - d) Prestations de services divers : Approche de sensibilisation - Organisation - Formation - Renforcement de capacités
 6. Gestion, Suivi et évaluation :

- a) Résultats quantitatifs et qualitatifs par type de réalisations, y compris nombre de bénéficiaires par réalisation
- b) Appréciation de la qualité des ouvrages réalisés et des équipements acquis
- c) Quels sont les effets ou impacts majeurs résultant de la mise en place des infrastructures et équipements ?
- d) Quels sont les facteurs ou variables qui vous permettent d'être optimiste/pessimiste quant à l'appropriation par les acteurs (populations, structures organisationnelles de base, services techniques et communes) des résultats et impacts du projet ?
- e) Coordination / Suivi des réalisations, liens avec l'UNICEF, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les communes, les acteurs locaux, etc.)
- f) Gestion du contrat et suivi des travaux
- g) Difficultés majeures rencontrées (paiement, suivi, archivage etc.)
- h) Appréciation des procédures financières
- i) Difficultés, contraintes, points forts, points faibles
- j) Leçons à tirer, forces, faiblesses & recommandations

11. Entretien avec les associations ou groupements de femmes/de jeunes

1. Réponse aux besoins et priorités des jeunes/des femmes
2. Réalisation des objectifs des jeunes/des femmes
3. Implication et contribution des jeunes/des femmes à la mise en œuvre du WASH et à la gestion des infrastructures et équipements réalisés
4. Equité vis-à-vis des jeunes/des femmes/groupes vulnérables dans l'accès aux infrastructures et équipements réalisés
5. Capacités (techniques et financières) des jeunes/des femmes à assurer la gestion et l'entretien des infrastructures et équipements réalisés
6. Difficultés et contraintes
7. Leçons à tirer

D- NIVEAU COMMUNAUTAIRE II (VILLAGES ET BENEFICIAIRES)

12. Entretien avec les artisans réparateurs et les maçons locaux

1. Quels sont les appuis reçus du programme WASH ? sont-ils pertinents ? Vous ont-ils permis de jouer efficacement votre rôle ?
2. Prestations proposées aux CGPE, AUE
3. Rapports de collaboration avec les communes, les directions départementales (formation, agrément et protocole)
4. Rapports avec les CGPE, les AUE
5. Fixation des coûts de votre intervention
6. Organisation mise en place pour la fourniture des pièces détachées (fréquence, gravité des pannes, efficacité, accès aux pièces, qualité, coût)
7. Votre capacité à satisfaire la demande
8. Volonté et capacité des CGPE à veiller au bon fonctionnement des ouvrages
9. Fonctionnalité du système de maintenance autour des points d'eau (fréquence et gravité des pannes)
10. Difficultés et contraintes, points forts, points faibles
11. Leçons à tirer

13. Entretien avec les Comités/responsables de gestion des points d'eau

1. Composition du comité
 - a) Qui, combien ?
 - b) Structuration du comité :

- c) Formation reçue : Oui
Non.....Objet.....
- d)
- e) Nombre personnes alphabétisées dans le comité.....
- f) Postes occupés par des femmes.....
2. Fonctionnement du comité :
- a) Capacités ; Formation reçue (objets, modalités)
- b) Tenue de réunions de bureau : OuiRégularité.....
- c) Non.....Si non
 pourquoi.....
- d) Tenue d'AG : OuiRégularité.....
- e) Non.....Si non
 pourquoi.....
- f) Membre d'une AUE : OuiNon.....Si oui depuis quand.....
- g) Cotisation à l'AUE : OuiNon.....Si non pourquoi
- h) présence d'un compte, organisation pour alimenter le compte, montant du compte, réactivité, ...)
- i) Relations avec la mairie : Oui.....Non.....
- j) Relais de communication
3. Distance parcourue par les habitations les plus éloignés fréquentant le point d'eau.....
4. Participation des ménages aux frais de maintenance du forage.
- a) Mode de mobilisations des ressources.....
- b) Si cotisation :
 Modalité.....
- c) Montant par période/(mois/année)
- d) Si vente d'eau :
 Modalité.....
- e) Montant par période/(jour/semaine/mois)
- f) Si autre modalité précisez.....
- g) Nombre de ménages contribuant aux frais de maintenance de l'ouvrage.....
- h) Lieu domiciliation des fonds collectés.....Montant total à ce jour.....
- i) Capacité à assurer le fonctionnement, la bonne exploitation des ouvrages et leur maintenance
- j) Contribution des ménages contribuant aux activités et aux frais de maintenance de l'ouvrage – Modalités de mobilisation des ressources) ?
5. Entretien et maintenance du forage
- a) Actions d'entretien ordinaire.....
- b) Initiatives prises quand le forage est en panne.....
- c) Relations avec les artisans réparateurs :
- d) Accès facile: OuiNon.....Si non
 pourquoi.....
- e) Réponse rapide : OuiNon.....Si non
 pourquoi.....

f) Satisfaction des prestations de l'artisan OuiNon.....

6. Difficultés et contraintes majeures de fonctionnement
7. Leçons à tirer, points faibles, points forts, recommandations

14. Entretien avec les ménages

1. Approvisionnement en eau avant et après les interventions WASH
2. Mode d'assainissement pratiqué avant et après les interventions WASH
3. Pratiques d'hygiène avant et après les interventions WASH
4. Participation aux activités du WASH : modalités de participation, rôles, contributions diverses, etc.
5. Effets et impacts sur l'amélioration des conditions de vie des ménages ; perceptions des ménages, satisfaction
6. Appréciation de l'interaction des acteurs
7. Difficultés et contraintes, points forts, points faibles
8. Leçons à tirer

15. Entretien avec les élèves

1. Niveau d'utilisation par les élèves des infrastructures et équipements réalisés
2. Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité)
3. Appréciation des changements apportés par les interventions WASH
4. Plan d'actions et Activités menées pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement à l'école
5. Impacts sur :
 - a) le taux de scolarisation
 - b) la rétention à l'école (surtout des filles) avant et après le projet et sur la qualité de vie à l'école
 - c) le comportement des élèves au sein des familles : Initiatives développées
6. Difficultés, contraintes, points forts, points faibles
7. Leçons tirées et recommandations

16. Entretien avec les enseignements

1. Organisation mise en place et fonctionnement
2. Quels types d'organisation ont été mis en place pour une utilisation efficace et efficiente des ouvrages réalisés ? quels sont les différents acteurs et leurs rôles dans cette organisation ?
3. Quels sont les effets de cette organisation dans l'utilisation et l'entretien des ouvrages (situation avant et après le projet)
4. Plan d'actions et activités menées pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement à l'école
5. Impacts sur :
 - a) le taux de scolarisation
 - b) la rétention à l'école (surtout des filles) avant et après le projet et sur la qualité de vie à l'école
 - c) le comportement des élèves au sein des familles : Initiatives développées
7. Difficultés, contraintes, points forts, points faibles
8. Leçons tirées et recommandations

17. Entretien avec les réfugiés/sinistrés

1. Niveau d'utilisation des infrastructures et équipements réalisés par les personnes vulnérables

2. Efficacité des interventions WASH (qualité des infrastructures et équipements, et prise en compte du genre et équité)
3. Appréciation des changements apportés par les interventions WASH
4. Difficultés, contraintes, points forts, points faibles

8.5 Echantillon des localités et sites visités pour la collecte des données de terrain

8.5.1 Région de l'Extrême-Nord

Période : 13 au 31 janvier 2017			
Date de départ : 13 janvier 2017		Date de retour : 31 janvier 2017	
Sites/localités visités	Département de Diamaré	Commune de Maroua 1er	Ecoles primaires de : Zokok Laddeo et Palar
		Commune de Dargala	Villages de : Alakiré et Melemé
	Département de Mayo Tsanaga	Commune de Mokolo	Village de Minawao (camp de réfugiés nigerians)
Principaux acteurs rencontrés	<ul style="list-style-type: none"> - Délégations régionales de l'eau et de l'énergie (DREE), de l'éducation de base (DRDUB), de la santé publique (DRSANTE) - Délégations départementales de l'eau et de l'énergie (Diamaré et Mayo Tsanaga) - Mairies des communes de Maroua 1^{er}, Dargala et Mokolo et populations bénéficiaires - Entreprises et ONG prestataires privés - Responsables WASH et groupe de réfugiés du camp de Minawao 		
Jour	Activités		Personnes rencontrées
13/01/2017	Prise de contact avec le staff WASH de UNICEF Maroua		Honorat Brice HOUNKPATIN
16/01/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Debriefing sécuritaire avec l'équipe UNDSS de UNICEF Maroua et remise de radio pour communication - Entretien avec les Délégués (régional et départemental) de l'éducation de base et préparation de la mission de terrain dans les écoles de Zokok Laddéo et de Palar (1 & 2) - Prise de contact et préparation de la mission avec la Délégation (régionale et départementale) de la santé - Prise de contact et préparation de la mission avec la Délégation (régionale et départementale) de l'eau 		<p><u>MINEE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aminou Sanda ZOUA, Délégué régional - Mana BOUBA, Délégué départemental de Diamaré <p><u>MINSANTE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pascal DAMNA <p><u>MINEE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - René HAIWANG, Chef de Service régional de l'eau
17/01/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de courtoisie au Chef de village - Visites du forages et des latrines et entretiens avec les acteurs de l'école de Zokok Laddéo (enseignants, élèves garçons, élèves filles, APE, AMEE,) - Visites du forage et des latrines et entretiens avec les acteurs des écoles de Palar 1 & 2 (enseignants, élèves garçons, élèves filles, APE, AMEE,) 		<p><u>Ecole de Zokok Laddéo :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean Pierre PAHIMI, Directeur - Sanda BITANG, Inspecteur <p><u>Ecoles Palar 1 & 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Falmata MAHAMAT, Directrice Palar 1 - Monlo ADJIA, Directeur Palar 2
18/01/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de courtoisie au Délégué régional de l'eau et l'énergie : introduction auprès de sa structure et des partenaires opérationnels du WASH - Visite de courtoisie à la Déléguée régionale de la santé publique : échanges sur l'objet de la mission et établissement de liste des aires de santé potentielles dans les Districts de santé de Maroua 1 et 3 - Entretien avec l'ONG AAEDC - Rencontres préparatoires avec les partenaires opérationnels suivants ; 2SW, Ets. SANAVAYA, PUBLIC CONCERN 		<ul style="list-style-type: none"> - Alifa SALLEH, Délégué régional MINEE - Jean LEINGWAI, Délégué départemental Eau et Energie (Diamaré) - Djao Rébecca MAITOKA, Déléguée régionale de la santé publique - Nddidda BAKARI, Maire de Dargala - Ousmane DAIBOU, Coordinnateur national AAEDC - Dandi OUMAROU, Coordinateur technique AAEDC
19/01/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec l'entreprise 2SW - Entretien avec l'entreprise Ets. SANAVAYA 		<ul style="list-style-type: none"> - Patrice HASSANA, Directeur de 2SW - Tounssadi FILKEM, Directeur Ets SANAVAYA

	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec l'ONG AAEDC (suite et fin) - Entretien avec l'ONG PUBLIC CONCERN 	<ul style="list-style-type: none"> - Abass MOHAMADOU, Corrdinateur de PUBLIC CONCERN - Aboukal WANDJI, Coordinateur ATPC / PUBLIC CONCERN - Hamidou BACHIROU, Superviseur ATPC / PUBLIC CONCERN
20/01/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec l'ONG ACEEN - Entretien avec la Fondation Bethléem de Mouda (FBM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Aboukar MAHAMAT, Coordinateur national ACEEN - Boukar HECHEKED, Coordinateur ATPC / ACEEN - Aboukar AHIDJO, Responsable de projets FBM - Souaibou BIRGUI, Coordinateur projets bonnes pratiques d'hygiène et assainissement FBM
21/01/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec la Commune de Maroua 1^{er} (9 personnes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Hamadou HAMIDOU, Maire - Adamou YAOUBA, Conseiller municipal - Ousmanou BACHIROU, Conseiller municipal - Aarou, MOUSSA, Secrétaire général - Membres du bureau
23/01/2017	Entretien avec la Commune de Dargala (10 personnes)	<ul style="list-style-type: none"> - Mahamadou BACHIROU, Conseiller - Issa DAIROU, Chef de Service hygiène et assainissement - Mboudigné MALLOUM, Artisan réparateur - Membres du bureau
24/01/2017	Entretiens avec le village de Melemé : <ul style="list-style-type: none"> - Chefs de ménages (21 personnes) - CGPE, artisans réparateurs et maçons (4 personnes) - Association des femmes (21 personnes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Hamadou MOUSSA, Chef de village - Hamadou YAYA, Président du CGPE
25/01/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec la Commune de Mokolo - Entretien avec les responsables WASH du camp de Minawao (Première Urgence Internationale, PUI) - Visite des réalisations WASH du camp de Minawao - Entretiens avec les usagers et CGPE du camp de Minawao 	<ul style="list-style-type: none"> - Paul NGATSME, Délégué départemental de l'eau et de l'énergie - Claude SAKATAI, 2^{ème} Adjoint au Maire - Jean SANGOLA, Chef de Service hygiène et assainissement, Point focal WASH communal - Bomia Caroline NENODJI, Chef moniteur WASH (PUI) - Patrice NGADJEU, Moniteur WASH (PUI) - AHMADOU, Responsable travail WASH (PUI)
26/01/2017	Entretien avec la Délégation régionale de l'eau et de l'énergie (DREE)	<ul style="list-style-type: none"> - René HAIWANG, Chef de Service régional de l'eau - Roland BOUBA, Point focal WASH
27/01/2017	Entretiens avec le village d'Alakiré : <ul style="list-style-type: none"> - Chefs de ménages (28 personnes) - CGPE (4 personnes) Association des femmes (19 personnes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sali HAMARWABI, Président du CGPE - Saibou YOUNGODA, Secrétaire du CGPE - Oumarou YAOUBA, Trésorier du CGPE - Aminou GARGA, Commissaire aux comptes

8.5.2 Région de l'Est

Période : 06 au 13 février 2017			
Date de départ : 06 février 2017		Date de retour : 06 février 2017	
Sites/localités visités	Département de Lom Djerem	Commune de Ngoura	<u>Villages Forages + ATPC</u> : Ngoura plaine et Ngambadi
			<u>Villages latrines scolaires</u> : Bohanto
	Commune de Garoua Boulai	<u>Village latrines sanitaires</u> : CMA Ngoura Camp de réfugiés centrafricains de Gado Gadzéré	
Principaux acteurs rencontrés	<ul style="list-style-type: none"> - Délégations régionales de l'eau et de l'énergie (DREE), de l'éducation de base (DRDUB) - Délégations départementales de l'eau et de l'énergie (Lom et Djerem) - Mairies des communes de Ngoura et de Garoua Boulai et populations bénéficiaires - Responsables WASH et groupe de réfugiés du camp de Gado Gadzéré 		
Jour	Activités	Personnes rencontrées	
06/02/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact avec le staff WASH de UNICEF Bertoua - Prise de contact et entretien avec la Délégation départementale de l'eau et de l'énergie de Lom et Djerem 	<u>UNICEF Bertoua</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Baldagai MANATCHEO, WASH Officer, UNICEF Bertoua - Hervé NSANDJONG, WASH Officer, UNICEF Bertoua <u>MINEE</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Maxime ANGOLOBOT, Délégué départemental de l'eau et de l'énergie de Lom et Djerem 	
07/02/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec les Délégués (régional et départemental) de l'éducation de base 	<u>MINEE</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Jean Désirée MPOULE LANG, Délégué régional - Fatime BILAMO, épouse BIBONI, Déléguée départementale - Dieudonné EBODE, Inspecteur Coordinateur des enseignements, Point focal UNICEF/DREB-EST 	
08/02/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec la Commune de Ngoura (7 personnes) - Entretien avec le CMA de Ngoura et visite des latrines du CMA - Entretiens avec les usagers du point d'eau de Ngoura plaine : <ul style="list-style-type: none"> o Groupe de chefs de ménages (7 personnes) o CGPE, artisans réparateurs et maçons (5 personnes) o Groupe de femmes (9 personnes) - Visite du point d'eau 	<u>Mairie de la Commune de Ngoura</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Suzanne LYTA, 1^{ère} Adjointe du Maire - Gwladys NANGUIA, Conseillère municipale - Olivier NDASSIM, Cadre communal de développement - Remy Gabriel SANDO, Agent communal et artisan réparateur <u>CMA de Ngoura</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Anastasie N. TOUAMO, Commis de pharmacie - Barka Marc MBELE, Agent stagiaire général 	
09/02/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Visite de courtoisie au Chef de village de Ngambadi et entretien avec les usagers du point d'eau du village : <ul style="list-style-type: none"> o Groupe de chefs de ménages (8 personnes) o Groupe de femmes (7 personnes) - Visites du point d'eau et des latrines individuelles - Observation du forage de Woumbou (en cours de foration par Soil and Water) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maurice NAZALI, Chef de village - Charly Christian NDINGA SOLA, Directeur de l'école primaire publique - Marlyse ETONG NTOA, Maîtresse de de l'école primaire publique <u>Ecole primaire de Bohanto</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Groupe d'enseignants (3) - Groupe de parents d'élèves (5) - Groupe d'élèves (13 filles, puis 14 garçons) 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec les usagers des latrines scolaires du village de Bohanto (enseignants, élèves, APE) - Visite des latrines de l'école d Bohanto 	
10/02/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec la Commune de Garoua Boulai - Entretien avec les responsables WASH du camp de Gado Gadzéré (UNHCR, Solidarité Internationale, SI) - Visite des réalisations WASH du camp de Gado Gadzéré - Entretiens avec les usagers et CGPE du camp de Gado Gadzéré 	<p><u>Commune de Garoua Boulai :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Esther YAFFO NDOE, Maire de la Commune de Garoua Boulai - El Hadj SOULEYMAN, Chef de service technique pour le développement, la planification et l'aménagement urbain - Christian Bernard MOINAM, Chef de service d'hygiène et salubrité <p><u>Equipe WASH du Camp de Gado :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Joël ENOKA, WASH Officer, UNHCR - Olivier Bertrand, Field Coordinator, Solidarité Internationale (SI) - Francis EMMANUEL, CE/WATSAN (SI) - Oumarou SALE, CE/PH (SI) - Mohamadou AWALOU, Moniteur de site, Première Urgence Internationale (PUI)
11/02/2017	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec le Délégué régional de l'eau et de l'énergie (DREE/EST) 	Richard TATSING, Délégué régional de l'eau et de l'énergie de l'Est

8.6 Listes des institutions et personnes rencontrées

8.6.1 A Yaoundé

N°	Prénoms et noms	Institution et titre	Téléphones	Email
UNICEF CAMEROUN				
1	Félicité TCHINBINDAT	Représentante Résidente	+237 222 22 03 93	ftchibindat@uni.ucef.org
2	Hubert ONIBON	Chef Section WASH	+237 222 50 54 43 +237 690 45 23 96	honibon@unicef.org
3	Samuel Serge ZANGA	Chef Suivi & Evaluation du programme	+237 99 86 43 66	szanga@unicef.org
4	Faustin EKAH EKWELE	Spécialiste WASH	+237 222 50 54 00	fekahekwele@unicef.org
5	Modeste TIEMGNI	Chargé de WASH - Yaoundé		mtiemgni@unicef.org
6	Honorat Brice HOUNKPATIN	Chargé de WASH - Maroua	+237 690 50 31 33	hhounkpatin@unicef.org
7	Baldagai MANATCHEO	Chargé de WASH - Bertoua	+237 674 99 17 40 +237 696 45 95 87	bmanatcheo@unicef.org
8	Hervé NSANDJONG	Chargé de WASH - Bertoua	+237 677 31 00 76 +237 691 14 56 42	billnsandjong@yahoo.fr
Ministères				
9	Kouotou Idriss NJOYA	Ministère de l'eau et de l'énergie (MINEE) SDAL	+237 677 43 75 14	ikouotou@yahoo.fr
10	Xaverie NGOOUM	Ministère de l'eau et de l'énergie (MINEE) CCOOP	+237 699 90 67 96	xaverna@yahoo.fr
11	Christine NGO BASSOM	Ministère de l'eau et de l'énergie (MINEE)	+237 677 79 28 34	christinebasson@yahoo.fr
12	Didier MBOUDA	Ministère de l'éducation de base (MINEDUB), SDAPLN	+237 677 82 45 00 +237 660 22 74 35	mbouda_didier@yahoo.fr
13	Djidere GADJI	Ministère de la santé (MINSANTE), CSE	+237 676 52 89 88 +237 695 69 59 74	gadjidjidere@yahoo.fr
14	Robert NOUOKAGHUEU	Chef de service de l'hygiène du milieu Direction de la	+ 237 655 41 81 82 +237 679 21 28	rnouokaghueu@yahoo.fr

N°	Prénoms et noms	Institution et titre	Téléphones	Email
		promotion de la santé (MINSANTE)	72	
15	Dr. Bernard CHEUMAGA	Directeur de la promotion de la santé (MINSANTE)	+237 222 20 42 80 +237 699 89 92 00	bernardcheumaga@yahoo.fr
Partenaires techniques et financiers				
16	Saori KONAN	Chargée de programmes (JICA)	+237 222 20 42 14 +237 697 18 69 73	Konan.Saori@jica.go.jp
17	Léonard Emmanuel Nick BOMBA	Coordinateur du Programme national de formation aux métiers de la ville (Cités et Villes Unies du Cameroun, CVUC)	+237 222 21 89 53 +237 677 61 09 94	nickbomba@hotmail.com
18	M. Eboueme BOUNTSEBE	Spécialiste Eau & Assainissement Senior (BAD)	+237 222 20 27 64 +237 677 53 51 33	e.bountsebe@afdb.org
Autres acteurs (ONG, Entreprises,...)				
19	Jules Hubert TCHIO	Coordinateur National de l'Association des Ingénieurs pour l'Assistance au Développement Rural (AIDER)	+237 696 29 31 86 +237 675 29 30 14	tchiojules@gmail.com aidercameroun@yahoo.fr
20	Pierre Celestin MUTARAMBIRWA	Directeur National de l'Agence Adventiste d'Aide et de Développement du Cameroun (ADRA)	+237 222 20 83 37 +237 674 71 78 15	Adra_cameroun@yahoo.fr

8.6.2 Dans la Région de l'Extrême-Nord

A-: Liste des administrations et partenaires techniques

N°	Prénoms et noms	Institution et titre	Téléphones	Email
Délégation régionale de l'éducation de base (DREB/MINEDUB)				
1	Aminou Sanda ZOUA	Délégué régional	+237 222 29 12 82 +237 694 16 41 16	
2	Mana BOUBA	Délégué départemental du Diamaré	+237 694 10 05 99 +237 674 6785 06	
Délégation régionale de la santé publique (DRSP/MINSANTE)				
3	Dr. Djao Rébecca MAITOKA	Déléguée régionale	+237 222 29 10 67 +237 699 86 98 04	djaor@yahoo.fr
4	Pascal DAMNA	Point focal WASH (DRSP)		
Délégation régionale de l'eau et de l'énergie (DREE/MINEE)				
5	Alifa SALLEH	Délégué régional	+237 222 29 22 14 +237 699 64 38 84	lefonioas@hotmail.com
6	René HAIWANG	Chef de Service régional de l'eau	+237 696 12 89 43 +237 677 08 13 97	rhaiwang@yahoo.fr
7	Roland BOUBA	Point focal WASH	+237 695 36 67 54 +237 674 74 88 12	Roland.bouba@yahoo.fr
8	Jean LEINGWAI	Délégué départemental du Diamaré	+237 699 12 3029 +237 679 66 18 28	
9	Paul NGATSME	Délégué départemental du Mayo Tsanaga	+237 679 14 44 01 +237 696 03 83 26	paulngatsme@yahoo.fr
ONG et Entreprises privées				
10	Patrice HASSANA	Coordinateur, Sahel Water Sanitation and Environment (2SW)	+237 670 46 20 53 +237 675 46 25 12	hassanapatrice@yahoo.fr
11	Tounsadi FILKEM	Directeur, Ets SANAVAYA	+237 697 19 35 35 +237 679 72 60 10	filkemtounsadi@yahoo.fr
12	Aboubacar AHIDJO	Responsable des projets, Fondation Bethléem de Mouda (FBM)	+237 677 31 40 63 +237 698 84 76 96	Ahidarezb5@yahoo.fr
13	Souaibou BIRGUI	Coordonnateur du Projet bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (FBM)	+237 695 07 12 59 +237 675 36 39 10	souabirg@yahoo.com
14	Ousmane DAIBOU	Coordonnateur général de l'Association des animateurs et Encadreurs en Développement	+237 675 47 47 47 +237 695 28 58 38	ousmanedaibou@yahoo.fr aaedc97osc@live.fr

N°	Prénoms et noms	Institution et titre	Téléphones	Email
		Communautaire (AAEDC)		
15	Dandi OUMAROU	Coordonnateur technique AAEDC	+237 699 36 75 70 +237 676 46 20 50	
16	Abass MOHAMADOU	Coordonnateur Public Concern	+237 699 91 03 68 +237 672 29 83 64	abassmohamadou@gmail.com public.concern.cm@gmail.com
17	Aboukar WANDI	Coordonnateur ATPC, Public Concern	+237 694 59 36 54 +237 670 17 37 28	aboukarwandi@yahoo.fr
18	Hamidou BACHIROU	Superviseur ATPC	+237 694 47 01 96	bachirouhamidou@yahoo.fr
19	Aboukar MAHAMAT	Coordonnateur national de l'Association camerounaise pour l'éducation environnementale (ACEEN)	+237 699 88 52 92	aboucar_mahamat@yahoo.fr
20	Edouard ABOUBAKAR	Superviseur ACEEN	+237 696 32 68 72 +237 665 22 41 35	aboukar.edouard@yahoo.fr
Communes				
21	Hamadou HAMIDOU	Maire de Maoua 1er		
22	Nddidda BAKARY	Maire de Dargala	+237 699 82 92 80	
23	Claude SAKATAI	2 ^{ème} Adjoint au Maire de Mokolo	+237 699 64 75 70 +237 661 63 41 55	commune.mokolo@yahoo.com
24	Jean SANGOLA	Chef de Service Hygiène et Assainissement et Point focal WASH communal de Mokolo	+237 699 78 72 59 +237 675 37 07 24	sangolajeans@gmail.com
Camp de Minawao				
25	Caroline NENODJI BOMIA	Chef Moniteur WASH, Première Urgence Internationale (PUI)	+237 699 48 86 73 +237 677 96 56 13	cnenodjibomia@gmail.com
26	Patrice NGADJEU	Moniteur WASH, PUI	+237 669 53 53 07	ngadjeupatrice@gmail.com
27	AHMADOU	Responsable travaux WASH, PUI	+237 694 55 96 33 +237 677 17 24 45	Saidou_ahmadou@yahoo.fr

B-: Liste des ONG, collectivités territoriales et bénéficiaires finaux

8.6.3 Dans la région de l'Est

A- : Liste des administrations et partenaires techniques

N°	Prénoms et noms	Institution et titre	Téléphones	Email
Délégation régionale de l'éducation de base (DREB/MINEDUB)				
1	Jean Désirée MPOULE LANG	Délégué régional	+237 677 85 79 22 +237 694 75 94 60	mpoulelangjeandesiree@yahoo.fr
2	Fatime BILAMO, épouse BIBONI	Déléguée départemental du Lom et Djerem	+237 699 80 47 86 +237 679 48 42 46	bilamofatime@gmail.com
3	Dieudonné EBODE	Inspecteur, Coordonnateur des enseignements, Point focal UNICEF	+237 699 66 86 87 +237 679 13 97 45	ebodedie@yahoo.fr
Délégation régionale de l'eau et de l'énergie (DREE/MINEE)				
4	Richard TATSING	Délégué régional	+237 243 05 53 73 +237 696 37 68 95	richardtatsing@gmail.com
5	Maxime ANGOLOBOT	Délégué départemental du Lom et Djerem	+237 699 63 44 38 +237 677 65 09 62	Angolobot_ma@yahoo.fr
Communes				
6	Suzanne LYTA	1 ^{ère} Adjointe du Maire de Ngoura	+237 698 56 84 75	
7	Olivier NDASSIM	Cadre communal de développement, Point focal WASH Commune de Ngoura	+237 675 88 85 66 +237 661 60 83 95	
8	Esther YAFFO NDOE	Maire Commune de Garoua-Boulai	+237 699 25 76 98 +237 674 32 40 06	yaffondoeesther@yahoo.fr
9	El Hadj SOULEYMAN	Chef de Service technique pour le développement, la planification et l'aménagement urbain, Commune de Garoua-Boulai	+237 699 38 78 84 +237 677 30 22 01	souleymanelhadj@gmail.com
10	Christian Bernard MOINAM	Chef de Service hygiène et salubrité, Commune de Garoua-Boulai	+237 694 62 53 85 +237 676 25 98 01	
Camp de Gado Gadzéré				
11	Joel ENOKA	Chargé WASH, UNHCR		enoka@unhcr.org
12	Olivier Bertrand	Coordinateur de terrain, Solidarités Internationales (SI)		grb.ct@solidarités-cameroun.org
13	Francis EMMANUEL	CE WATSAN, SI		
14	Oumarou SALE	CE, PH, SI		

N°	Prénoms et noms	Institution et titre	Téléphones	Email
15	Mohamadou AWALOU	Moniteur de site, Première Urgence Internationale (PUI)		

B- : Liste des ONG, collectivités territoriales et bénéficiaires finaux rencontrés

8.7 Tableaux d'analyse annuelle de l'efficacité des activités

8.7.1 Année 2013

Les principales activités qui devraient être menées pour produire les résultats ci-dessous sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Principales activités prévues en 2013

Résultats intermédiaires (RI) globaux	Principales activités prévues
<i>RI1 : D'ici 2017, le taux d'accès à l'eau potable des populations de 150 communautés des 30 DS prioritaires et des zones en situation d'urgence augmente de 15 %</i>	1. la construction/réhabilitation de 40 points d'eau (forages équipés de PMH)
	2. la création/dynamisation de 40 Comités de gestion des points d'eau (CGPE)
	3. l'élaboration d'un système d'information couplé : eau potable/assainissement/maladies diarrhéiques
	4. les actions de renforcement des capacités des communes pilotes à la gestion durable des ouvrages d'AEP
	5. l'élaboration des conventions de partenariat stratégiques entre CTD et acteurs du secteur eau
<i>RI2 : D'ici 2017, le taux d'accès à l'assainissement de base dans 900 communautés des 30 DS prioritaires et des zones en situation d'urgence augmente de 45 %</i>	6. la mise en oeuvre de l'ATPC dans 300 communautés
	7. l'harmonisation de l'Approche ATPC et renforcement des capacités de 100 facilitateurs
	8. la construction de 120 blocs de latrines et équipements et 300 lave-mains dans les écoles, formations sanitaires et camps des déplacés
	9. le plaidoyer et renforcement des capacités des Collectivité territoriales décentralisées (CTD) pour l'intégration de l'ATPC dans les PCD
	10. le développement de partenariat sur le marketing de l'assainissement
<i>RI3 : D'ici 2017, les ménages des 900 communautés des 30 DS prioritaires et des zones en situation d'urgence connaissent et appliquent les bonnes pratiques d'hygiène et de l'assainissement validés au niveau stratégique</i>	11. le développement et diffusion de documents stratégiques et supports éducatifs dans le domaine du WASH ;
	12. la promotion des bonnes pratiques WASH et PFE dans 600 communautés et auprès de 20 000 personnes en situation d'urgence / exposées aux épidémies ;
	13. la diffusion des bonnes pratiques WASH lors des événements spéciaux ;
	14. la réalisation d'enquêtes, d'évaluations et documentations dans le domaine du WASH ;
	15. l'appui technique au suivi, supervision et coordination des activités et acteurs WASH ;
	16. la fourniture d'intrants et Kits WASH aux Districts sanitaires (DS) et à 20 000 familles en situation d'urgence / exposées aux épidémies ;
	17. la dotation des partenaires en équipements techniques et matériels de bureau ;
	18. le renforcement des capacités de 100 partenaires sur la réponse WASH lors des crises humanitaires.

Le tableau ci-dessous donne le niveau d'exécution des principales activités en 2013.

Niveau d'exécution des activités principales en 2013

Activités prévues en 2013		Réalizations du WASH en 2013	Ecart absolu	Taux de réalisation (%)
Domaine	Activités spécifiques			
<i>1. L'accès à l'eau potable de 150 communautés des 30</i>	1.1. Réalisation / réhabilitation de 40 forages équipés de PMH	74 dont : i) 68 forages neufs (61 dans les écoles, 7	+34	185%

Activités prévues en 2013		Réalisations du WASH en 2013	Ecart absolu	Taux de réalisation (%)	
Domaine	Activités spécifiques				
<i>DS prioritaires et zones en situation d'urgence</i>		dans les camps de réfugiés) et 6 forages communautaires réhabilités			
	1.1. Création /dynamisation de 40 Comités de 1.2. gestion des points d'eau (CGPE)	74	+34	185%	
	1.3. Elaboration d'un (1) système d'information couplé (eau potable+assainissement+maladies diarrhéiques)	0	-1	0%	
	1.4. Renforcement des capacités des communes pilotes à la gestion durable des ouvrages d'AEP	Non réalisé	-	0%	
	1.5. Elaboration des conventions de partenariat stratégiques entre CTD et acteurs du secteur eau	Non réalisé	-	0%	
<i>2. L'accès à l'assainissement de base dans 900 communautés des 30 DS prioritaires et zones en situation d'urgence</i>	2.1. Mise en oeuvre de l'ATPC dans 300 communautés	233	-67	77,67%	
	2.2. Harmonisation de l'approche ATPC et renforcement des capacités de 100 facilitateurs	348	+248	348%	
	2.3. Construction de 50 blocs de latrines et équipements et 300 lave-mains dans les écoles, formations sanitaires et camps des déplacés ;	50 blocs de latrines construits	146 blocs de latrines dont 62 dans les écoles, 22 dans les centres nutritionnels, 62 dans les camps de réfugiés	+96	292%
		300 lave-mains installés	300	0	100%
	2.4. Plaidoyer et renforcement des capacités des CTD pour l'intégration de l'ATPC dans les PCD	Actions de plaidoyer	Moyenement réalisé et non quantifiable	-	NA
		Renforcement des capacités des CTD	Réalisé (exemple de la commune de Lagdo) mais non quantifiable	-	NA
	2.5. Développement de partenariat sur le marketing de l'assainissement	Non réalisé	-	0%	
<i>3. Les ménages des 900 communautés des 30 DS prioritaires et des zones en situation d'urgence connaissent et appliquent les bonnes pratiques d'hygiène et de l'assainissement validés au niveau stratégique</i>	3.1. Développement et diffusion de documents stratégiques et supports éducatifs dans le domaine du WASH	1 Document stratégique développé et diffusé	0	-1	0%
		Supports éducatifs élaborés et diffusés	Réalisé mais non quantifiable	-	NA
	3.2. Promotion des bonnes pratiques WASH et PFE dans 600 communautés et auprès de 20 000 personnes en situation d'urgence / exposées aux épidémies	600 communautés sensibilisées et appliquent les BPHA	Réalisé mais non quantifié	-	-
		20 000 personnes en situation d'urgence sensibilisées et appliquent les BPHA	Réalisé mais non quantifié	-	-
	3.3. Diffusion des bonnes pratiques WASH lors des événements spéciaux	Réalisé mais non quantifiable	-	NA	
	3.4. Réalisation d'enquêtes, d'évaluations et documentations dans le domaine du WASH	Non réalisé	-	0%	
	3.5. Appui technique au suivi, supervision et coordination des activités et acteurs WASH	Réalisé mais non quantifiable	-	-	
	3.6. Fourniture d'intrants et Kits WASH aux DS et à 20 000 familles en situation d'urgence / exposées aux	DS bénéficiant d'intrants et de kits WASH	Réalisé mais non quantifié	-	NA
		20 000 ménages bénéficient d'intrants et de kits WASH en	34 349 personnes sensibilisées	+14 349	171,75 %

Activités prévues en 2013		Réalisations du WASH en 2013	Ecart absolu	Taux de réalisation (%)	
Domaine	Activités spécifiques				
	épidémies ; situation d'urgence				
	3.7. Dotation des partenaires en équipements techniques et matériels de bureau	Réalisé mais non quantifié	-	NA	
	3.8. Renforcement des capacités de 100 partenaires sur la réponse WASH lors des crises humanitaires.	Réalisé mais non quantifié	-	NA	
<i>Autres activités réalisées</i>	4.1. Renforcement des capacités du personnel de santé et des relais communautaires aux BPH	Nombre du personnel de santé formé	580 dont 415 pour l'ATPC dans 233 communes	NA	NA
		Nombre de relais communautaires formés	348 dont 70 dans les camps de réfugiés/déplacés	NA	NA
	4.2. Elèves ayant bénéficié des forages, latrines et sensibilisés aux BPH		Plus de 25 000 (40% des 61 646 élèves ciblées) de 65 écoles	NA	NA
	4.3. Elèves souffrant de malnutrition ayant reçu de kits WASH		33 499 dont 26 265 (78, 4%) d'enfants malnutris aigus sévères (MAS)		
	4.4. Réfugiés / déplacés ayant bénéficié des actions WASH	Nombre de réfugiés	1779 nigériens	NA	NA
		Nombre de déplacés	2344 déplacés internes	NA	NA
Nombre de kits WASH		950	NA	NA	
	4.5. Population totale des réfugiés/déplacés ayant bénéficié de l'accès à l'eau potable (forages équipés de PMH)		Près de 66 000 personnes sinistrées	NA	NA

Pour l'accès à l'eau potable les deux activités prévues pour la création des points d'eau et la mise en place des Comités de gestion des points d'eau (CGPE) ont été réalisées avec succès de manière très satisfaisante (185%). Cependant, trois activités n'ont pas été réalisées, notamment celles qui devraient contribuer à l'appropriation par les communes et à la durabilité des infrastructures à travers l'implication des Collectivités territoriales décentralisées (CTD).

Pour ce qui concerne l'accès à l'assainissement de base à travers l'approche de l'ATPC, trois (3) activités principales sur cinq (5) prévues ont été réalisées à 100% et plus. La mise en œuvre de l'ATPC a été exécutée à 77,67%, tandis que le développement du partenariat sur le marketing de l'assainissement n'a pas été réalisé. Le plaidoyer et renforcement des capacités des CTD pour l'intégration de l'ATPC dans les Plan communaux de développement (PCD) ont été réalisés mais le niveau de réalisation n'a pu être évalué, faute de pertinence des indicateurs et de données précises pour les renseigner.

S'agissant de la promotion des BPHA, deux (2) activités n'ont pas été réalisées (élaboration et diffusion d'un document stratégique/normatif et réalisation d'enquêtes, d'évaluations et documentation dans le domaine du WASH) ; environ 34 349 personnes en situation d'urgence ont bénéficié d'intrants et de kits WASH alors qu'il était prévu 20 000, soit un taux de réalisation de 171,75%. Les autres activités ont été réalisées mais en l'absence de données précises, il n'a pas été possible de quantifier le niveau d'exécution.

Enfin, plusieurs autres activités non répertoriées dans les trois résultats intermédiaires, mais non moins importantes ont été réalisées de manière satisfaisante. Il s'agit pour l'essentiel du renforcement des capacités du personnel de santé (580 personnes) et des relais communautaires (348 personnes) qui ont contribué à la bonne performance du WASH en matière de promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (BPHA).

8.7.2 Année 2014

Les activités de la composante WASH ont été organisées en quatre volet à savoir i) l'accès durable à l'eau potable, ii) l'accès durable à l'assainissement de base/amélioré, iii) la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement et iv) le renforcement des capacités et activités diverses. Au terme de l'année 2014, le niveau d'exécution des activités menées est présenté dans le tableau ci-dessous.

Niveau d'exécution des activités de 2014

Volet du WASH	Produits	Activités
I- Accès durable à l'eau potable	<i>1.1- Les populations vulnérables des DS cibles et celles en situation d'urgence ont un accès amélioré à l'eau potable</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Activités:</u> - 11 forages dont 9 réhabilités et dans les écoles, centres de santé et populations hôtes - 27 forages dans les camps de réfugiés ▪ <u>Résultats:</u> - 31% des réfugiés ont une quantité minimale d'eau (selon la norme nationale)
	<i>1.2- Les populations des 2 communes modèles ont un accès universel à l'eau potable</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Activités:</u> - Les activités liées à la mise en place des communes modèles ont ainsi été reportées en 2015. - Raisons: i) priorisation des interventions due à l'arrivée massive des réfugiés centrafricains, ii) réduction du staff WASH de l'UNICEF
II- Accès durable à l'assainissement de base / amélioré	<i>1.3- Les FS, les écoles et les populations des DS cibles ou en situation d'urgence disposent de latrines équipées de lave mains</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Activités:</u> - Sélection de 30 centres nutritionnels/ de santé pour des latrines genre sensible - Construction non terminée de 6 latrines dans 3 centres - Construction des latrines dans les écoles : non réalisée due à la priorisation des interventions et reportée en 2015 - Raisons: i) priorisation des interventions due à l'insuffisance des ressources , ii) crise de réfugiés dans l'Est et l'Adamaoua - Suivi des latrines construites en 2013 dans le cadre du projet WASH in School. ▪ <u>Résultats:</u> - 54 latrines équipées de lave-mains dans 27 centres - En fin de travaux : 60 latrines genre sensible dans 30 centres
	<i>2.2- Les populations des DS cibles vivent dans des communautés FDAL</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Activités:</u> - Déclenchement de l'ATPC dans 225 villages (73% des villages touchés ont bénéficié d'un encadrement) - 5 800 latrines construites dans 248 villages (88 400 personnes) ▪ <u>Résultats:</u> - 88 villages FDAL
III- Promotion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (BPHA)	<i>1.4- Les politiques, stratégies, plan d'actions et normes du secteur sensibles à l'équité et à la durabilité sont développés / validés et disséminés</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Activités:</u> - Elaboration du plan de lavage des mains et: non réalisée - Draft de la politique nationale d'hygiène et de salubrité : - Draft du plan de lavage des mains non validé à ce jour - Tdr pour la politique d'hygiène : reportée en 2015 - Raisons : priorisation des interventions au cours de l'année
	<i>2.3- Les populations en situation d'urgence utilisent convenablement des kits WASH</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Activités:</u> - 39 733 kits distribués (15 614 kits aux réfugiés, 24 119 aux enfants malnutris aigue sévère) - 2000 kits hygiène distribués aux femmes - 966 latrines construites dans les camps - 613 douches (camps de réfugiés) - 400 bacs à ordures et 32 fosses à ordures (camps de réfugiés) ▪ <u>Résultats:</u> - 88 villages FDAL
IV- Divers: Renforcement capacités, Coordination, Choléra, Outils	<i>1.5- La préparation et la coordination des urgences sont efficacement assurées</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Activités:</u> - Soutien à la tenue d'un atelier national sur le plan de contingence national contre le choléra - Soutien à l'élaboration d'un plan de contingence de lutte contre le choléra dans la région de l'Adamaoua

Volet du WASH	Produits	Activités
stratégiques/normatifs, Capitalisation		<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à l'élaboration d'un plan de contingence choléra pour le secteur WASH dans la région de l'Est : non achevée en raison de la décision du Gouvernement d'élaborer des plans intégrés de contingence contre les épidémies. - Appui aux groupes sectoriels WASH du Nord et de l'Extrême-Nord - Appui à la mise en place et la fonctionnalité du groupe sectoriel WASH de la région de l'Est
	<i>1.6- Les évidences sont produites, disséminées et utilisées</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Activités:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la participation et contribution du Cameroun aux ateliers régionaux sur la révision de la stratégie WASH in Nut - Appui à la lutte transfrontalière contre le choléra - Appui à la tenue de l'atelier d'harmonisation des interventions WASH dans les communautés hôtes - Suivi des interventions WASH dans le cadre de la réponse aux crises des réfugiés nigériens et centrafricains - Conduite de l'enquête WASH d'évaluation rapide de la situation du WASH dans les communautés accueillant les réfugiés centrafricains dans l'Est et l'Adamaoua - Document de capitalisation de la réponse transfrontalière à l'épidémie de choléra
	<i>2.1- Les capacités des populations des DS cibles ou en situation d'urgence sont renforcées</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Activités:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de 303 volontaires communautaires dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord pour les activités de sensibilisation, de désinfection et de traitement de l'eau. ▪ <u>Résultats:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités de 204 relais communautaires des DS pour la promotion des BPHA - Renforcement des capacités de 40 personnes (32 des formations sanitaires et 8 points focaux régionaux WASH) sur la réponse WASH à la malnutrition - Sensibilisation et formation des responsables communaux (maires, responsables technique des communes) du Nord et de l'Extrême-Nord sur la réponse WASH à une crise humanitaire.

Le tableau ci-dessus présente clairement l'état d'exécution des activités qui est caractérisé par des activités menées en vue de réaliser les produits attendus et de contribuer ainsi aux effets, et les activités qui, pour des raisons diverses, n'ont pu être exécutées.

Les activités annulées ou reportées en 2015 comprennent la mise en place des "communes modèles", la réalisation des latrines équipées de lave-mains dans les écoles, la finalisation du plan de lavage des mains, l'élaboration de la politique nationale d'hygiène et la mise à jour du plan national de contingence de lutte contre le choléra. La principale raison est l'alignement des interventions WASH sur les orientations du MTSP 2014-2017. Il faut également noter l'aggravation des crises humanitaires qui affectent surtout les femmes et les enfants avec l'afflux massif des réfugiés centrafricains. Cette situation a entraîné une restructuration des interventions avec l'établissement de nouvelles priorités. Une autre raison évoquée est la réduction du personnel WASH de l'UNICEF. Si cela traduit la flexibilité du WASH, il traduit tout aussi le fait que la priorité du WASH est la réponse aux crises humanitaires.

Malgré ces circonstances, plusieurs activités ont été menées avec un succès relatif. Pour l'accès durable à l'eau potable, 40 forages équipés de PMH dont 9 réhabilités (notamment en deçà des prévisions). Pour l'accès à l'assainissement de base, 60 latrines genre sensible équipées de lave-mains dans 30 centres de santé/nutrition, 966 latrines d'urgence dans les camps de réfugiés, 5 800 latrines dans les communautés de 246 villages pour une population d'environ 88 400 personnes, près de 38 000 kits WASH distribués dont 2 000 kits d'hygiène aux femmes.

En matière de prévention et de gestion de la lutte contre le choléra, la composante WASH, a soutenu financièrement et techniquement l'élaboration des plans de contingence régionaux et national. Les groupes sectoriels WASH pour la coordination des interventions WASH ont été mis en place et sont

fonctionnels. Divers appuis ont été apportés dans le cadre de la production des évidences à travers la participation du Cameroun aux rencontres régionales. Les actions de renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux ont permis la mise en oeuvre des activités et la production des résultats obtenus.

8.7.3 Année 2015

Au terme de l'année 2015, le niveau d'exécution des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

Niveau d'exécution des activités en 2015

Produits	Activités	Réalisations & Observations	Niveau/Taux d'exécution (%)*
Effet 1: D'ici 2017, les populations vulnérables et des DS cibles ont un accès accru et durable à l'eau potable et à l'assainissement de base			
1.1 D'ici 2017, les populations vulnérables des DS cible et celles en situation d'urgence ont un accès amélioré à l'eau potable	Construction /réhabilitation de forages pour les populations vulnérable ou en situation d'urgence	- 202 forages (dont 132 forages JICA) dans les communautés (y compris celles abritant les déplacés et les réfugiés), les écoles et les centre de santé - Nombreux retards (exécution et mise en service) à cause des faibles capacités des entreprises de travaux	NA
	Water trucking et équipement d'accompagnement en situation d'urgence	Réalisée mais non quantifiée	NA
	Renforcement des capacités des CGPE et artisans réparateurs à la gestion durable des ouvrages d'approvisionnement en eau	- Mise en place et formation de 250 CGPE pour les forages construits /réhabilités (dont 132 du projet JICA) - Formation de 28 artisans réparateurs	NA
1.2: D'ici 2017, les populations des 2 communes modèles ont un accès universel à l'eau potable	Mise en place des mécanismes et plateforme de gestion équitable et durable des ouvrages WASH au niveau communal (communes modèles)	La nouvelle stratégie adoptée dans la mise en oeuvre du WASH n'a pas permis de poursuivre le développement des communes modèles	abandon
1.3: D'ici 2017, les FS, les écoles et les populations des DS cibles ou en situation d'urgence disposent de latrines équipées de lave-mains	Construction des blocs de latrines genre sensible équipées de lave-mains dans les formations sanitaires	98 latrines genre sensible équipées de lave-mains dans les écoles et, centre de santé/ nutrition accueillant les réfugiés.	NA
	Construction des blocs de latrines genre sensible équipées de lave-mains dans les écoles	46 latrines dans 13 écoles abritant environ 11 000 élèves (y compris les réfugiés)	NA
	Construction des latrines genre sensible équipées de lave-mains pour les populations en situation d'urgence dans les camps	- 1 134 latrines d'urgence genre sensible dans les camps de réfugiés équipés de lave-mains - Nombreux retards (exécution et mise en service) à cause des faibles capacités des entreprises de travaux	NA
1.4: D'ici à 2017, les politiques, stratégies, plans d'actions et normes du secteur sensibles à l'équité et à la durabilité sont développés / validés et disséminés	Elaboration de la politique nationale de l'eau	Le procesus a commencé avec l'adoption des termes de référence	3%*
	Elaboration de la stratégie Nationale ATPC	La stratégie ATPC et son guide de mise en oeuvre ont été élaborés et validés technique	100%
	Développement et validation des documents	- La politique nationale d'hygiène n'est pas élaborée	50%*

Produits	Activités	Réalisations & Observations	Niveau/Taux d'exécution (%)*
	stratégiques pour la promotion de l'hygiène (Politique, Plan HWS)	- La stratégie de WASH in School a été adoptée	
	Appui technique pour la mise en œuvre et le suivi des activités	Appui technique fourni aux ONG et entreprises (forages, latrines et ATPC, renforcement des capacités)	NA
1.5 : D'ici 2017, la préparation et la coordination des urgences sont efficacement assurées	Mise en place et opérationnalisation du cadre de coordination des urgences	- Validation nationale des TdR des groupes sectoriels WASH au niveau national et régional - Les groupes sectoriels WASH sont fonctionnels dans les 4 régions et au niveau national - Concertations inter-régionales thématiques sur la coordination de la réponse WASH à la crise des réfugiés centrafricains dans 3 régions (Est, Adamaoua, Nord)	100%*
1.6: D'ici 2017, les évidences sont produites, disséminées et utilisées	Réalisation des études, inventaire et cartographie dans le secteur du WASH	TdR des études de la cartographie et d'inventaire des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans 24 communes de 3 départements de la région de l'Extrême-Nord	10%*
	Elaboration et mise en œuvre des TdR du groupe sectoriel WASH	Validation nationale des TdR des groupes sectoriels WASH au niveau national et régional	100%*
	Tenue des revues et rencontres d'échange d'expériences	- Consultations et travaux préliminaires y compris des voyages d'études au Ghana, Burkina Faso, Afrique du Sud en vue de l'élaboration des politiques nationales de l'eau et d'hygiène - Concertations inter régionales thématiques sur la coordination de la réponse WASH à la crise des réfugiés centrafricains en collaboration avec l'UNHCR dans 3 régions (Adamaoua, Est et Nord).	NA
	Mise en place du groupe des partenaires techniques et financiers (PTF) WASH	Mise en place de la plateforme des PTF pour mieux coordonner et les interventions des différents acteurs et mobiliser davantage de ressources pour des investissements WASH	80%*
	Appui logistique aux partenaires	- Renforcement des capacités des acteurs dans le processus d'élaboration des outils stratégiques et normatifs - Partenariats avec les ONG pour l'amélioration de l'assainissement de base, l'appropriation et la gestion durable des différents ouvrages par les communautés bénéficiaires	NA
	Réalisation des missions de suivi et évaluation	- Mission de contrôle à pied d'oeuvre, de suivi et de supervision par les services techniques déconcentrés - Expertise nationale et	NA

Produits	Activités	Réalisations & Observations	Niveau/Taux d'exécution (%)*
		internationale pour le contrôle, le suivi des travaux, et pour accompagner le gouvernement dans l'élaboration des stratégies nationales de (ATPC), et WASH in School.	
	Réalisation des enquêtes, évaluations et documentations	Très peu d'actions de documentation et de production des évidences malgré l'existence d'informations sur les acquis, leçons et expériences sur les interventions effectuées (réponse au cholera y compris les interventions transfrontalières, réponse WASH in Nut, mise en œuvre de l'ATPC, construction de 132 forages JICA)	NA
Effet 2: D'ici 2017, les populations vulnérables et des DS cibles utilisent les services et intrants WASH			
2.1: D'ici 2017, les capacités des populations des DS cibles ou en situation d'urgence sont renforcées	Renforcement des capacités des ASC, partenaires et acteurs du secteur et mobilisation des leaders	<p><u>Pour le suivi et la mise en œuvre de l'ATPC dans 613 communautés:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de 102 animateurs des ONG dont 30 femmes - Formation de 1 899 animateurs /volontaires communautaires dont 473 femmes - Mise en place et formation des Comités locaux de suivis (CLS) sur la promotion de BPHA <p><u>Pour la prévention contre le cholera:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de 402 volontaires communautaires <p><u>Pour une meilleure coordination et réponse aux crises humanitaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de 47 responsables gouvernementaux et des ONG 	100*%
	Plaidoyer et bonne campagne sur les bonnes pratiques WASH y compris lors des évènements spéciaux (JME, JMLMS et JMT...)	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions de plaidoyer ont été engagées auprès des communes et autorités locales bénéficiaires pour le suivi Post FDAL, la mobilisation des ressources et la prise en compte des activités WASH dans les PCD - Insuffisance de plaidoyer pour la mobilisation des acteurs /ressources ; les actions de capitalisation et de développement des produits de connaissances pourraient soutenir les actions de plaidoyer. 	50*%
	Vulgarisation par les ASC/partenaires des bonnes pratiques WASH dans 900 communautés et auprès des personnes en situation d'urgence / ménages exposés aux épidémies)	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes formées aux différents aspects du WASH avaient pour tâches entre autres, la vulgarisation des BPHA - Les difficultés notées incluent la motivation des volontaires et la stabilité des volontaires et acteurs formés. Pour atténuer ces difficultés, les critères d'identification des acteurs ont intégré ces paramètres 	100*%

Produits	Activités	Réalisations & Observations	Niveau/Taux d'exécution (%)*
	Appui technique pour la mise en œuvre et le suivi des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et accompagnement du gouvernement pour la conduite des activités - Appui technique fourni aux ONG et entreprises (forages, latrines et ATPC, renforcement des capacités) - Appui logistique aux partenaires dans la prévention et la gestion de l'épidémie de choléra. 	NA
2.2: D'ici 2017, les populations des DS cibles vivent dans des communautés FDAL	Mise en œuvre de l'ATPC dans 900 communautés des DS cibles	Déclenchement de l'ATPC dans 613 communautés (soit une population de 336 000 personnes ou 64 000 ménages)	68*%
	Suivi post FDAL dans les villages	<ul style="list-style-type: none"> - 409 villages/communautés (sur 613 déclenchés) ont atteint le statut FDAL - Les actions de plaidoyer auprès des communes et autorités locales contribuent au suivi post FDAL 	67%
	Mise en œuvre du marketing de l'assainissement	Activité non exécutée, l'étude n'ayant pas été réalisée	0%
2.3: D'ici 2017, les populations en situation d'urgence utilisent convenablement des kits WASH	Fourniture des intrants et Kits WASH aux DS et aux familles en situation d'urgence / exposées aux épidémies	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution de 118 000 kits aux bénéficiaires individuels ou institutionnels - Bénéficiaires : 595 centre de santé/nutritionnel, plus de 50 écoles, 12 551 enfants MAS et 8,825 familles dans les zones accueillant les déplacés internes 	NA
	Education de proximité des familles en situation d'urgence sur les pratiques hygiéniques saines	Etat d'exécution non documentée	NA

(*) Taux d'exécution estimé par le consultant sur la base de l'exploitation des rapports de l'UNICEF

A quelques exceptions près, les activités n'ont pas fait l'objet d'indicateurs et d'objectifs définis préalablement. Les produits pour lesquels des objectifs clairs ont été fixés sont pour l'effet 1, le produit 1.4 (développement des politiques, stratégies, plans d'actions et normes sensibles à l'équité et à la durabilité), et le pour l'effet 2, le produit 2.2 (les populations des DS cibles vivent dans communautés FDAL. Pour la majorité des cas, des activités ont été menées sans qu'on ne puisse véritablement indiquer le niveau d'exécution. Le consultant a estimé le niveau d'exécution quand cela était possible. Sur cette base, on distingue trois niveaux d'exécution des activités.

Il ya d'abord les activités dont l'efficacité opérationnelle est appréciable, notamment en termes quantitatifs. Plusieurs résultats ont été réalisés à plus de 50% dont certains à 100%. La performance a été maximale (100%) dans les domaines suivants: (i) l'élaboration de la stratégie nationale de l'ATPC, (ii) la mise en place et la fonctionnalité du cadre de coordination des urgences ainsi que des groupes sectoriels WASH, (iii) le renforcement des capacités des associations de la société civile (ASC), des partenaires et acteurs du secteur et la mobilisation des leaders qui a permis à 2 001 agents dont 503 femmes (animateurs des ONG, volontaires communautaires) d'intervenir dans 613 communautés, (iv) la vulgarisation par les ASC/partenaires des bonnes pratiques WASH, (v) la formation de 402 volontaires sur la prévention et la gestion du choléra, (vi) la formation de 47 responsables gouvernementaux et des ONG sur la coordination et la réponse aux crises humanitaires. Par contre, elle est restée moyenne dans les domaines suivants: (i) le déclenchement de l'ATPC dans 613

communautés pour un objectif de 900 communautés à terme en 2017, (ii) les villages ayant atteint le statut FDAL.

Ensuite il ya les activités dont les niveaux de réalisation sont insatisfaisants, voire très insatisfaisants. Il s'agit (i) de l'élaboration de la politique nationale de l'eau qui a été amorcée en fin d'année et qui accuse un retard, (ii) la politique nationale d'hygiène et de salubrité dont le draft attend d'être finalisé et adopté, (iii) la réalisation des études d'inventaire et cartographie dans le secteur du WASH, (iv) l'étude et la mise en oeuvre du marketing de l'assainissement.

Enfin les nombreuses activités menées mais dont les niveaux de réalisation ne peuvent être comparés aux prévisions. Dans ce groupe, plusieurs activités ont été menées avec succès, mais non sans difficultés au regard des résultats obtenus. Les plus remarquables se trouvent au niveau des activités suivantes: (i) la réalisation des forages et la mise en place des CGPE dans les communautés, (ii) la construction des latrines dans les les camps de réfugiés (latrines d'urgence), dans les écoles, dans les centres de santé/nutrition), (iii) les actions de plaider auprès des communes et autorités locales bénéficiaires, (iv) la fourniture des intrants et kit WASH aux centres de santé/nutrition, aux écoles, aux enfants MAS et aux familles dans les zones d'accueil des déplacés internes.

8.7.4 Année 2016

Au terme de l'année 2016, le niveau d'exécution des activités menées est présenté dans le tableau ci-dessous.

Niveau d'exécution des activités en 2016

Activités	Réalisations & Observations	Niveau/Taux d'exécution (%)*
Produit 1 : En 2017, le taux d'accès à l'eau potable des populations vulnérables des communes cibles augmente de 5%		
1.1. Construction/réhabilitation de points d'eau et water trucking en situation d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 69 forages équipés de PMH au bénéfice de 38 941 personnes - Construction de 10 forages connectés à un mini réseau d'AEP pour les centres de santé et les populations hôtes des réfugiés - Démarrage des travaux de construction de 49 forages équipés de PMH pour les communes de Mokolo et Ngoura - Besoins urgents couverts par la construction des forages - Aucune activité de de water trucking en situation d'urgence - Non respect des normes et standards en vigueur en matière d'AEP: distance maximale d'1 km entre le point d'eau et l'habitation la plus éloignée, nombre de personnes par point d'eau (300 à 500) - Retards dans les travaux dus aux faibles capacités logistiques et managériales des entreprises de travaux 	95%
1.2. Elaboration/adoption d'un guide méthodologique d'exécution et de gestion durable des points d'eau	Non réalisée	0%
1.3. Renforcement des capacités des communes en matière de fourniture de services WASH et de stimulation de la demande	- Formation des les maires et du personnel technique des municipalités de la région de l'Extrême-Nord dans le cadre de la décentralisation	100%
1.4. Formation des membres des comités de gestion des points d'eau et des artisans réparateurs de pompes	- Formation des membres de 47 CGPE et des artisans réparateurs	100%
Produit 2: En 2017, le taux d'accès aux infrastructures adéquates d'assainissement de base dans les institutions (écoles, centres de santé et de nutrition) des communes cibles augmente de 10%		
2.1. Elaboration de supports éducatifs sur les bonnes pratiques d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de 431 personnel de santé et d'hygiène des communes les plus vulnérables des régions du Nord et de l'Extrême-Nord sur la promotion de l'hygiène, la prévention et la réponse au cholera - Elaboration de nombreux supports éducatifs sur les BPHA - Aucun cas de choléra suite à la sensibilisation des populations sur le BPHA 	100%

Activités	Réalizations & Observations	Niveau/Taux d'exécution (%)*
2.2. Construction/réhabilitation de latrines améliorées et douches dans les écoles, centres de santé et de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 44 blocs de latrines genre sensible dans 8 écoles (38 enseignants et 3 608 élèves), 36 centres de santé/nutrition (89 092 personnel de santé et pensionnaires) - Les ratios standards ne sont pas respectés (nombre de personnes/latrine) - Pas de construction de douches - Retards dans les travaux dus aux faibles capacités logistiques et managériales des entreprises de travaux - Les croyances et pratiques socioculturelles sont une contrainte pour la réalisation et les mécanismes institutionnels de gestion et de maintenance des latrines 	90%
2.3. Distribution de bacs à ordures, dispositifs de lavage des mains et kits d'hygiène dans les écoles et formations sanitaires	Pas d'information	NA
2.4. Mise en œuvre de l'Assainissement total en milieu scolaire (ATMS)	Non réalisée; le document de l'ATMS n'est pas disponible L'ATMS fait partie des stratégies ATPC et WASH in school. A titre pilote l'ATMS a été mis en oeuvre dans l'Extrême-Nord par l'ONG Public Concern dans le cadre des actions ATPC	NA
2.5. Elaboration/adoption d'un guide méthodologique d'exécution et de gestion durable des infrastructures d'assainissement de base	Non réalisée	0%
Produit 3 : En 2017, 90% des villages touchés par l'ATPC dans les communes cibles ont atteint et maintiennent le statut FDAL		
3.1. Mise en œuvre de l'ATPC et suivi Post FDAL des communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Sur les 953 communautés évaluées, 776 communautés sont déclarées FDAL (81%) - Mise en oeuvre de l'ATPC dans 500 communautés cibles dont 408 ménages ont vu leurs conditions d'assainissement améliorées (81,6%), et 270 communautés (54%) représentant environ 106 000 personnes ont été déclarées DAL - La formation de 87 partenaires sur la mise en oeuvre de la stratégie nationale de l'ATPC permis de renforcer la mise à l'échelle de l'ATPC et la sensibilisation de 11 000 personnes sur les impacts de la DAL - Poursuite des activités de l'ATPC dans 136 communautés additionnelles - Retards dans les travaux dus aux faibles capacités logistiques et managériales des entreprises de travaux - Les croyances et pratiques socioculturelles sont une contrainte pour la réalisation et les mécanismes institutionnels de gestion et de maintenance des latrines - Le manque de leadership des ministères chargés de l'eau et de la santé dans la mise en oeuvre de l'ATPC réduit les capacités de suivi des interventions, donc de l'atteinte de la FDAL - L'accès à l'assainissement de base des ménages est freiné par les faibles capacités financières des groupes vulnérables, les connaissances inadéquates des bonnes pratiques d'hygiène, ainsi que la méconnaissance des impacts de l'insabruté. 	100%
3.2. Etude et/ou mise en œuvre du Marketing de l'assainissement en milieu rural	Non réalisée	0%
3.3. Plaidoyer auprès des partenaires et autorités sur les problèmes d'hygiène et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de plaidoyer pour plus d'implication des autorités locales et d'allocation de ressources pour l'évaluation de la DAL - L'accent est mis sur le suivi et l'accompagnement des communautés cibles à travers i) l'intensification et la diversification des actions de communication pour le changement (C4C), ii) l'implication et le renforcement des capacités (empowerment) des autorités communales 	50%

Activités	Réalisations & Observations	Niveau/Taux d'exécution (%)*
3.4. Organisation de voyages d'échange et d'étude sur le développement d'outils de gestion, l'approche sectorielle, l'ATPC et la problématique de l'assainissement de base	- Voyages d'études et d'échange d'expérience au Togo, Gabon et Burkina Faso (arrangements institutionnels et implication des parties prenantes) en vue de l'élaboration des outils stratégiques et normatifs de mise en oeuvre et de gestion du WASH	100%
Produit 4: En 2017, la prévalence du choléra au sein des populations des districts de santé cibles est réduite d'au moins 75%		
4.1. Approvisionnement et pré-positionnement d'intrants WASH	- Achat et pré-positionnement de 400 000 kits WASH pour au moins 250 000 habitants des zones à risque potentiel de cholera	100%
4.2. Préparation et actualisation périodique des plans de contingence régionaux	- Contrôle de l'épidémie à travers l'élargissement progressif de la stratégie «bouclier et épée» et son appropriation par les structures gouvernementales - Risques élevés d'épidémie en raison des conflits armés et l'accès insuffisant à l'eau potable et aux services d'assainissement de base dans les communautés les plus à risque - Impératifs de poursuivre les efforts de surveillance, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et des services d'assainissement adéquats, la promotion de BPHA et le contrôle des mouvements de population pour maintenir le statut actuel de l'épidémie	100%
4.3. Prise en charge communautaire des cas de choléra	- Amélioration progressive de la qualité de la prévention et la réponse au choléra avec la prise en compte des leçons tirées des années passées (pré-positionnement des kits WASH, formation du personnel et des parties prenantes, système d'alerte précoce, mécanismes de suivi) - Pas de prise en charge communautaire des cas de choléra parce qu'il n'y a pas eu de cas de choléra ; cela a donc été positif.	100%
4.4. Promotion des bonnes pratiques liées à l'eau, l'hygiène et assainissement à tous les niveaux et vulgarisation des techniques simples de potabilisation de l'eau	- Intensification des activités de prise de conscience et de sensibilisation tenant compte du contexte local (croyances et pratiques socioculturelles) - Pas d'activités sur la vulgarisation des techniques simples de potabilisation de l'eau	85%
4.5. Appui aux interventions transfrontalières de lutte contre le choléra	- Facilitation des concertations transfrontalières sur la prévention et le contrôle du choléra (73 personnes provenant de 4 pays de la CBLT: Cameroun, Niger, Nigeria Tchad; la CEEAC, la CEDEAO) - Adoption de la feuille de route de Douala – Programme régional - pour la préparation et la coordination du cholera, la préparation au choléra dans les zones frontalières, la formalisation et l'opérationnalisation de la coordination transfrontalière	100%
4.6. Formation des acteurs sur les BPHA, la prévention et la lutte contre le choléra et la réponse aux urgences	- Formation de 36 personnes sur la géolocalisation et la cartographie des cas de cholera - Formation des 431 personnels de santé et d'hygiène sur la promotion de l'hygiène, la prévention et la réponse au cholera - Ces formations ont concerné 5 régions (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Sud Ouest et Littoral) - Actions de renforcement des capacités institutionnelles à tous les niveaux ayant conduit à 0 cas de cholera confirmé	100%
4.7. Documentation des actions de lutte contre le choléra	Non réalisée; toutefois le WASH a contribué à la documentation au niveau régional.s	30%
Produit 5 : Des mécanismes de planification, de gestion et de coordination des interventions AEPHA sont disponibles et fonctionnels		
5.1. Formulation/élaboration de documents de politique et stratégie (politiques nationales de leau et de l'hygiène, Stratégies nationales ATPC et	- Elaboration de la politique nationale de l'eau en cours (feuille de route et atelier de lancement le 20 février 2016) - Draft de la politique nationale d'hygiène - Draft du plan de lavage des mains: non réalisée	30%

Activités	Réalizations & Observations	Niveau/Taux d'exécution (%)*
WASH in School, Plan de lavage des mains)		
5.2. Développer et mettre en œuvre des actions pilotes WASH résilience aux changements climatiques	Non réalisée	0%
5.3. Appui à la coordination sectorielle, plaidoyer et partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'organisation d'une formation régionale sur le leadership et la coordination du secteur WASH en cas d'urgence au bénéfice de 30 parties prenantes représentant 5 pays - Appui au gouvernement pour l'organisation de l'atelier du groupe du secteur WASH, la coordination de la réponse WASH en situation d'urgence à la fois au niveau central et régional - Finalisation des TdR du groupe WASH qui est fonctionnel ; l'UNICEF est le chef de file 	100%
5.4. Développement du système d'information sur le WASH (y compris l'inventaire des infrastructures WASH, base de données et formation des acteurs, suivi des acquièrès dans les zones prioritaires)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au gouvernement pour l'inventaire et la cartographie des ouvrages d'AEPA (région de l'Extrême-Nord), le développement de la collecte, gestion et partage des données WASH, l'aide à la priorisation des communautés à cibler en 2017 pour la réponse WASH en situation d'urgence (4 régions d'intervention du WASH) 	25%

(*) Estimation du consultant sur base du contenu des activités et des activités réellement exécutées à partir des documents exploités

Le cadre logique n'a pas défini d'indicateurs annuels pour évaluer le niveau d'exécution des activités sur une base annuelle. Les taux d'exécution ont été estimés par le consultant sur la base des résultats obtenus par rapport au contenu des activités. Sur cette base, on distingue deux niveaux d'exécution des activités.

Il ya d'abord les activités dont l'efficacité opérationnelle est appréciable, notamment en termes quantitatifs. Plusieurs résultats ont été réalisés à plus de 50% dont certains à 100%. La performance a été maximale (100%) pour les activités des produits suivants: i) le renforcement des capacités des communes en matière de fourniture de services WASH et de stimulation de la demande, ii) la formation des membres des comités de gestion des points d'eau et des artisans réparateurs de pompes, iii) l'élaboration de supports éducatifs sur les bonnes pratiques d'hygiène, iv) la mise en oeuvre de l'ATPC y compris l'ATMS et le suivi post FDAL, v) les voyages d'étude et d'échanges d'expérience, vi) l'approvisionnement et le pré-positionnement d'intrants WASH, vii) l'appui aux interventions transfrontalières de lutte contre le cholera, viii) la formation des acteurs aux BPHA, à la lutte contre le cholera et à la réponse aux urgences, ix) l'appui aux services WASH, x) l'appui à la coordination sectorielle, au plaidoyer et au partenariat.

Ensuite il ya les activités dont les niveaux de réalisation sont insatisfaisants, voire très insatisfaisants. Il s'agit des activités suivantes dont le taux d'exécution est nul ou presque nul: i) l'élaboration/adoption du guide méthodologique d'exécution et de gestion durable des points d'eau, ii) l'élaboration/adoption du guide méthodologique d'exécution et de gestion durable des ouvrages d'assainissement de base, iii) l'étude et la mise en oeuvre du marketing de l'assainissement en milieu rural, iv) la documentation des actions de lutte contre le choléra, v) le développement et la mise en oeuvre des actions pilotes WASH de résilience au changement climatique. A cela s'ajoute l'élaboration de la politique nationale de l'eau et de la base de données sur le secteur du WASH démarrée en 2016.

8.8 CV du consultant

1. PROFIL PERSONNEL

Prénoms & Nom : Ousmane Souleymane DIALLO
Date de naissance : 11 Novembre 1957
Nationalité : Burkinabè
Adresse postale : 06 - BP 9789 Ouagadougou - 06, Burkina Faso
Téléphones (mob) : (226) 78 69 36 06, (226) 76 63 93 49
E-mail : osdiallo@yahoo.com; diallo.ousmanes.diallo@gmail.com

Profession : Expert/Consultant en Gestion des ressources en eau et Evaluation environnementale et sociale avec 34 ans d'expérience professionnelle

2. EDUCATION - FORMATION

1995-1997: Master of Science (MSc.) en Suivi et Analyse des Systèmes environnementaux: Institut international des Sciences en Information Géographique et Télédétection (ITC), Enschede, Pays-Bas
1978-1983: Diplôme d'Ingénieur Civil - Hydraulique: Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI), Bamako, Mali
1977-1978: Ecole Supérieure des Sciences Economiques, (ESSEC) Université de Ouagadougou, Burkina Faso

3. DOMAINES DE QUALIFICATION

Ressources en eau

- Hydraulique, Hydrologie, Systèmes d'information sur l'eau - Télédétection et SIG
- Gestion Intégrée des Ressources en eau (GIRE) - Gestion intégrée des bassins hydrographiques - Gestion des ressources en eau transfrontalières (GRET) – Eaux Internationales : Coopération et Vision partagée
- Ingénierie de l'eau et Aménagements hydrauliques : Barrages – Irrigation – Hydroélectricité – Alimentation en eau - Assainissement
- Planification et développement des ressources en eau : Planification stratégique, Vision, SDAGE, Elaboration, Mise en œuvre, S&E de projets et programmes, etc.
- Sécurité de l'eau et développement résilient au changement climatique
- Réformes du cadre de gestion des ressources en eau
- Gestion des connaissances et Renforcement des capacités
- Formations aux concepts, principes et pratiques de GIRE

Environnement

- Pollution et qualité des ressources en eau : Evaluation et mesures d'amélioration
- Analyse des systèmes environnementaux et Gestion des écosystèmes
- Débits environnementaux et services écosystémiques
- Gestion durable des terres et des ressources en eau
- Gestion et protection des bassins versants
- Changement et variabilité climatiques, Réduction des risques de catastrophes liées à l'eau: Vulnérabilité, Résilience, Adaptation et Réduction
- Gestion environnementale - Evaluation environnementale et sociale (EES, EID, EIES, PGES, CGES)
- Gouvernance et gestion des ressources naturelles

Qualifications transversales

- Elaboration et mise en œuvre des projets et programmes de développement
-

- Analyse des Politiques publiques et Développement Durable dans le secteur de l'eau et de l'environnement
 - Planification et Approche Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire-Climat
 - Plaidoyer et politique d'influence
 - Cartographie des influences
 - Gouvernance - Développement institutionnel - Renforcement des capacités
 - Développement des connaissances et capitalisation
 - Facilitation réunions, ateliers, séminaires, ...
-

4. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

4.1. *Expérience professionnelle liée à la consultation*

- **Novembre 2015 – Mai 2016 : Facilité Africaine de l'Eau / Banque Africaine de Développement (FAE/BAD):** Gestion des opérations et des projets : (i) Préparation et évaluation de nouveaux projets (Plans GIRE des bassins versants des fleuves Gambie et Koliba-Corubal, Plan GIRE et de développement intégré des plaines du Delta 2 au Mali) ; (ii) Suivi et supervision de projets en cours (PANGIRE du Niger, PIDAACC de l'ABN, Observatoire régional de l'eau de la CEDEAO) ; (iii) Rapports d'achèvement de projets (Renforcement de capacités de la Fondation 2iE, Hycos Volta de l'ABV) ; (iv) Préparation des produits de connaissance, (v) Clôture de projets ; (vi) Suivi mensuel du portefeuille de projet et préparation d'un plan d'action pour améliorer la qualité des opérations.
- **Juillet – Août 2015 : Autorité du Bassin de la Volta (ABV) :** Expert GIRE et Environnement, membre d'une équipe de 4 experts chargés (i) de préparer et de développer le contenu technique de l'atelier du Forum régional des acteurs du Bassin de la Volta sur la gouvernance de l'eau, (ii) d'animer les travaux de l'atelier. L'atelier a porté sur le thème de « L'eau, source de conflits ou de coopération ». Les sous-thèmes traités sont : (1) L'eau au niveau international et les objectifs du développement durable des Nations Unies après 2015, (2) L'eau, enjeux des politiques nationales et régionales dans le bassin de la Volta, (3) Stratégie pour une adhésion des politiques transfrontalières de bonne gouvernance de l'eau dans le bassin de la Volta ;
- **Mars – Juin 2015: PGF Consultants Inc. pour le compte de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA):** Développement d'un programme régional communautaire sur la GIRE et la protection des bassins versants transfrontaliers pour la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique. L'objectif général de la mission est d'apporter une assistance à la Commission pour l'opérationnalisation de son Plan stratégique 2011-2020, à travers l'élaboration d'un document de programme. En tant qu'expert en GIRE au sein d'une équipe pluridisciplinaire, mes tâches consistaient en (i) collecte des données et information et revue bibliographique, (ii) description du programme, (iii) alignement et faisabilité, (iv) cadre logique basé sur l'approche de gestion axée sur les résultats (Result Based Management) et cadre de performance, (v) assistance à l'équipe de PGF Consultants Inc. Et à l'équipe de la Commission de l'UEMOA. Produit à délivrer : Document de programme sur le canevas de la Commission.
- **Mars 2015 – Septembre 2015 : Secrétariat du Conseil des Ministres Africains chargés de l'eau (AMCOW-Sec) :** Compilation d'un recueil sur les cadres politiques, législatifs et institutionnels pour la gestion des ressources en Afrique et des processus d'apprentissage intégrant le renforcement des capacités. L'objectif du recueil est triple : (i) assister les pays africains pour le développement, la revue et/ou la mise à jour des politiques et cadres réglementaires de gestion de l'eau aux niveaux national et régional, (ii) servir de moyen pour le partage d'expériences et des leçons aux niveaux sous-régional et continental, (iii) fournir les orientations pour rehausser le profil de la gouvernance de l'eau dans l'Agenda de l'eau Post 2015. Les cadres politiques et institutionnelles de gestion de l'eau mettent en exergue les processus et mécanismes d'intégration de la variabilité et du changement climatiques dans le secteur de l'eau pour la sécurité pour l'eau et le développement résilient au climat.
- **Novembre 2014 – Février 2015: Banque Mondiale :** Elaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du Projet Pôle de Croissance de Sahel (PPCS). Expert national chargé du volet environnemental et social et de la coordination d'une équipe de 4

experts nationaux intervenant au nom du consultant international (6 experts). Expert Eau et Environnement chargé de (i) la coordination de l'équipe locale, (ii) la description du milieu physique et environnemental, (iii) l'identification, la caractérisation et l'évaluation des impacts et risques potentiels (incluant le changement climatique), (iv) la définition des mesures de bonification et d'atténuation. Il a également participé aux consultations publiques.

- **Septembre – Décembre 2014 : Banque Africaine de Développement (BAD) :** Elaboration du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH) du Congo. Le PDCRH comporte un volet construction et agrandissement de 03 centres de formation professionnelle dans les métiers de la foresterie, des industries du bois et des mines. Une mission de terrain a permis, en relation avec les autorités nationales d'étudier quatre (4) localités (Soanké, Kabo, Sibiti et Mossendjo). Les tâches du Consultant ont consisté à décrire la situation environnementale et sociale des quatre localités, à décrire le cadre politique, juridique et institutionnel de gestion environnementale et sociale du projet, à identifier et analyser les impacts, à proposer les mesures de bonification et d'atténuation, à définir un programme de surveillance et de suivi environnemental et social, à définir les responsabilités et arrangements institutionnels de mise en œuvre, à évaluer le coût de mise en œuvre, à formuler un plan de consultation pour la préparation et la mise en œuvre du projet.
- **Juin – Septembre 2014 : Global Water Partnership Organisation (GWPO) :** Etude de la planification GIRE dans les organismes de bassins transfrontaliers (OBT) d'Afrique : Evaluation des lacunes, identification des besoins et définition des actions prioritaires de soutien du Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) aux OBT. Consultant chargé de (i) l'élaboration du rapport de planification GIRE dans le cadre du projet de Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique, et (ii) d'établir les liens entre la planification GIRE et le renforcement des agendas d'adaptation au changement climatique des OBT d'Afrique. Le Volet changement climatique comprenait la revue des initiatives en cours dans les OBT, l'analyse de la situation actuelle et les tendances, l'analyse des acteurs impliqués dans la gestion des bassins, dans le changement climatique et le développement en Afrique.
- **Mars – Juin 2014 : Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) :** Elaboration du Rapport régional annuel sur la gestion et l'utilisation des ressources en eau de l'Afrique Centrale. Consultant chargé de mettre en évidence les progrès réalisés par les Etats membres de la CEEAC dans la mise en œuvre de la Vision Africaine de l'eau (VAE) pour 2025, basée sur la GIRE d'une part, et d'autre part, de définir le cadre permanent régional d'élaboration du rapport périodique du rapport régional de l'état de mise en œuvre de la GIRE dans les pays de la CEEAC.
- **Janvier 2014 – Décembre 2015 : Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN), Burkina Faso :** Chef de mission d'une équipe de 7 experts pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de l'espace de gestion du bassin de la rivière Nakanbé.
- **Décembre 2013 – Janvier 2014 : Mairie de la Commune de Ouagadougou / Arrondissement 9 :** Elaboration d'une note d'orientation stratégique pour l'élaboration du Plan de développement économique et social (PDES) 2014-2018 de l'Arrondissement 9. L'orientation du PDES est basée sur le concept de l'« économie verte », tenant compte du contexte, des potentialités et des spécificités de l'Arrondissement n°9.
- **Mai – Décembre 2013 : Facilité Africaine de l'Eau (FAE/BAD) :** Evaluation de deux projets : (i) Programme Intégré de Développement Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans le Bassin du Niger (PIDAACC/BN), (ii) Elaboration du Plan d'Action National GIRE du Niger (PANGIRE). Expert chargé de l'évaluation et la formulation des deux projets en vue de financement par la FAE/BAD. Missions de terrain et d'élaboration des rapports d'évaluation tenant lieu de documents de projets. L'objectif général du PIDAAC est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la résilience des populations à travers la gestion durable des ressources naturelles. Les objectifs spécifiques sont : (i) l'amélioration de la production agricole dans le bassin du Niger à travers une meilleure utilisation des ressources en eau, (ii) la réduction des processus d'ensablement du fleuve Niger et de ses affluents, (iii) l'amélioration de la résilience des pratiques agricoles en faisant la promotion d'une meilleure gestion des ressources, la gestion intégrée des écosystèmes, la conservation

de la biodiversité et la restauration de la fertilité des sols. Pour les deux projets le Consultant a rédigé les termes de référence de toutes les études, y compris celles relatives aux évaluations environnementales et sociales, assorties de Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES).

- **Mars – Juillet 2013 : Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) :** Expert chargé de la formulation d'un programme d'appui à la mise en œuvre du Plan d'Action de l'Initiative de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso (PA/IGMV). Missions de terrain et d'élaboration du document de programme en vue de financement de la Belgique. Le PA/IGMV a pour objectif de contribuer à une meilleure productivité des terres et à la l'amélioration des conditions de vie des populations au moyen de bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, dans l'optique de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de la lutte contre le changement climatique. Le Programme vise à apporter un appui institutionnel (cadre organisationnel et institutionnel, renforcement des capacités) au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) du Burkina Faso dans la mise en œuvre du PA/IGMV.
- **Février – Mars 2013 :** Revue documentaire et production de l'état des lieux des capacités et de gestion des connaissances en matière de gestion de l'eau en Afrique : *Expériences, Défis et Besoins*. Ce travail a été requis par le Bureau des Nations Unies pour le Développement Durable (UNOSD) dans le cadre de la rencontre internationale d'experts sur les besoins de connaissances et de capacités pour le développement Durable post Rio+20 (2013).
- **Novembre 2012 – Mai 2013 : Consultant/Expert environnementaliste et en Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE),** sous-traitant COWI A/S pour le Projet « Appui à la GIRE dans les bassins du Mouhoun et de la Comoé » dans le cadre du Projet de Développement Agricole (PDA) du Millennium Challenge Account - Burkina Faso (MCA-BF), financé par le Millennium Challenge Corporation (MCC) du gouvernement des Etats Unis d'Amérique. Expert chargé de l'Evaluation environnementale stratégique (EES) de l'élaboration des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) des bassins de la Comoé et du Mouhoun. Missions de terrain et Elaboration de deux notes techniques portant sur (i) Développement de la méthodologie du processus d'EES, (ii) Analyse de l'état initial de l'environnement et des perspectives de son évolution, (iii) Revue du cadre politique, légal et institutionnel en matière d'environnement et de développement durable, (iv) Animation d'ateliers et formation en EES.
- **Février – Juillet 2012 : Consultant/Expert environnementaliste et en Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)** pour le Projet « Gestion intégrée des ressources en eau et suivi environnemental dans les bassins du Mouhoun-Sourou et de la Comoé » dans le cadre du Projet de Développement Agricole (PDA) u Millennium Challenge Account - Burkina Faso (MCA-BF), financé par le Millennium Challenge Corporation (MCC) du gouvernement des Etats Unis d'Amérique.
Formulation d'une stratégie opérationnelle d'intégration des questions environnementales dans la gestion des ressources en eau au Burkina Faso : (i) Revue des politiques et des dispositions légales et réglementaires traitant de la prise en compte de l'environnement dans la gestion des ressources en eau, (ii) Evaluation des capacités institutionnelles des ministères chargés de l'environnement et de l'eau à rendre opérationnelles et à intégrer les dispositions légales et réglementaires, respectivement, (iii) Analyse des écarts entre les pratiques d'évaluation environnementale et sociale dans la gestion de l'eau et les textes en vigueur, (iv) Analyse des pratiques de développement, de planification et de gestion de l'eau en application des dispositions légales et réglementaires, (v) Animation de l'atelier de validation.
- **Juin 2011- Mars 2012 : Expert en gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)** dans le cadre de la préparation du 6^{ème} Forum mondial de l'eau (Marseille 2012), pour le compte du Conseil des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW) chargé du processus régional Afrique. Cible n° 8 sur la gouvernance de l'eau : « Tous les pays africains mettent en œuvre des réformes politiques, légales et institutionnelles pour assurer la responsabilisation, la participation pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des ressources en eau de manière efficiente et durable, au niveau national en 2015 et des bassins en 2025 » : (i) Revue bibliographique sur le sujet, (ii) Plan d'action incluant l'analyse du secteur, les solutions innovantes, les engagements et les recommandations, (iii) Préparation de la

session au forum, (iv) Contribution diverse au processus thématique, (iv) Participation aux réunions continentales et rédaction d'un rapport sur la Cible.

- **Décembre 2009- Août 2012 : Expert/Consultant en Gouvernance** chargé de l'analyse de la gouvernance et de la participation des parties prenantes dans le cadre du processus d'Analyse Diagnostique Transfrontalière / Programme d'Action Stratégique (ADT/PAS) du bassin de la Volta. L'analyse de la gouvernance a porté tant sur les aspects d'hydraulique agricole que la prise en compte des liens entre changement climatique et gestion des ressources en eau. Expert chargé de : (i) Définition de la méthodologie et élaboration du guide d'analyse de la gouvernance et de la participation des parties prenantes, (ii) Evaluation des insuffisances de l'ADT préliminaire en matière des lois internationales et nationales, des politiques et autres instruments réglementaires nationaux de gestion des ressources naturelles, (iii) Analyse des politiques nationales et sectorielles de développement et de gestion des ressources naturelles, (iv) Identification des moteurs clés des politiques affectant le cadre de développement du bassin, (v) Participation/Animation de plusieurs rencontres régionales, (vi) Rédaction du rapport thématique la gouvernance et la participation des parties prenantes dans la gestion des ressources naturelles. Projet FEM Volta : *Traiter les préoccupations transfrontalières dans le bassin du fleuve Volta et dans ses zones côtières en aval* (Six pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo).
- **2004 : Expert Environnementaliste/Hydrologue, Coordonnateur** d'une équipe (deux personnes) chargé du volet portant sur les relations entre les services écosystémiques et les ressources en eau dans un contexte de changements climatiques. Evaluation de la biodiversité et des processus hydrologiques dans le bassin du fleuve Niger pour le World Wide Fund (WWF (Niger)
- **Avril 2003 : Consultant/Expert environnementaliste et GIRE, Coordonnateur** (équipe de 4 personnes) pour le compte de UCC-Water pour l'évaluation stratégique du bassin du fleuve Niger (SR42) pour le Global International Waters Assessment (GIWA) : Evaluation stratégique complète à l'usage du FEM pour identifier les actions prioritaires sur les eaux internationales en vue de générer des bénéfices environnementaux: (i) Définition de l'échelle d'intervention et de la portée des problèmes (Scaling and scoping), (ii) Identification des problèmes et priorités, (iii) Evaluation détaillée des impacts environnementaux et des conséquences socio-économiques, (iv) Analyse de la chaîne causale, (v) Analyse des options politiques, (vi) Préparation du rapport d'analyse SR42. Cette évaluation stratégique a abouti à l'identification des problèmes prioritaires du bassin du Niger dont la problématique des changements climatiques.
- **Février 2001 : Consultant Environnementaliste** chargé de l'étude d'élaboration du document de projet sur le contrôle de la désertification dans les portions nationales du bassin du Niger au Burkina Faso, Mali, Niger, Autorité du Bassin du Niger (ABN), Financement japonais (JALDA).
- **Mars 2001 : Consultant Environnementaliste** chargé de l'étude d'évaluation des ressources en eau et vulnérabilité au changement climatique - Plan d'action national pour l'adaptation au changement climatique, Burkina Faso (PANA).
Expert chargé du volet ressources en eau et des usages de l'eau.
- **Juin 2001 : Consultant Environnementaliste** pour la formulation d'une stratégie et d'un plan d'action national de la Convention sur les changements climatiques (CNUCC) dans le domaine de l'environnement (forêts et des ressources en eau), Burkina Faso.
Expert chargé du volet relatif aux forêts et à l'utilisation des ressources en eau.
- **Novembre 1999-Février 2000 : Consultant Environnementaliste** pour l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) du projet d'extension de 500 ha du périmètre irrigué de Douna (ONBAH). L'accent est mis sur l'application de la législation sur des fertilisants et des pesticides, Burkina Faso.
- **Mai 1999-Juillet 1999 : Consultant Eau et Environnement, membre d'une équipe** (2 personnes) pour l'étude d'impact sur l'environnement (EIE) du bassin versant de l'unité de la zone Thiofolboye (Programme Sahel Burkinabè / Pays-Bas : PSB/PB), Burkina Faso.

4.2. Autres expériences professionnelles

08/2009 à 07/2012: Coordonnateur du Programme thématique régional « Eau et Zones humides » de l'UICN – Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Ouagadougou, Burkina Faso)

Principales réalisations :

- Elaboration des TdR et examen/révision des rapports de consultants (Etude de cas de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Mondiale sur les Barrages en Afrique de l'Ouest et dans le monde, Etudes de référence autour des barrages, Evaluation à mi-parcours du PREMI, phase 3 du PAGEV-2, évaluation à mi-parcours du PREMI,...)
- Développement de relations de collaboration et partenariats institutionnels nationaux et/ou régionaux et internationaux (ABV, ABN, OMVS, CEDEAO, UEMOA, CCRE/CEDEAO, GWP/AO, CILSS, CBLT, CICOS, CEEAC, OSS, CARE Int., CRS, Eau Vive Int, NIWRMC-Nigeria, etc.)
- Activités de renforcement des capacités de la société civile et des institutions des Etats et de l'ABV (PAGEV-2, GWI, PREMI, KYB,...)
- Avis et réflexions sur des thèmes ou documents internes : *Initiative on Water and Climate resilience, Creating water governance capacity, Dams and Hydropower : Revisioning the IUCN strategy on dams, etc.*
- Capitalisation, produits de communication, diffusion des résultats (Recommandations sur les bonnes pratiques pour le développement d'infrastructures durables en Afrique de l'Ouest, Actes du dialogue sur les grands barrages, Partager les bénéfices autour des barrages, films documentaires, publications, dépliants, Sites Web , *Participatory video, Process documentation, etc.*)
- Supervision du personnel impliqué dans la mise en œuvre du programme.
- Suivi et analyse de la mise en œuvre des politiques environnementales

03/2007 à 07/2009 : Coordonnateur du Programme « Eau » de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS, Tunis)

Principales réalisations :

- **Coordonnateur et chef d'équipe:** (i) Amélioration des connaissances hydrodynamiques du SASS, (ii) Elaboration d'une base de données et des outils de gestion des ressources en eau, (iii) Cartographie numérique de l'occupation des sols en relation avec l'agriculture irriguée, (iv) Evaluation des impacts environnementaux et socio-économiques de l'irrigation, (v) Définition d'un mécanisme de concertation entre les trois pays, (vi) Préparation d'un rapport, (vii) Formulation et mise en œuvre du Projet GEOAQUIFER financé par la facilité Africaine de l'Eau (FAE/BAD), (viii) Formulation du Projet réduction des risques à la gestion durable du SASS soumis au FEM-PNUE.
- **Coordonnateur et chef d'équipe :** (i) Amélioration des connaissances hydrodynamiques du SAI, (ii) Elaboration d'une base de données et des outils de gestion des ressources en eau, (iii) Cartographie numérique de l'occupation des sols en relation avec les utilisations de l'eau, (iv) Evaluation des impacts environnementaux et socio-économiques de l'irrigation, (v) Elaboration d'un projet de protocole de coopération transfrontalière pour la gestion concertée des ressources en eau partagées entre les trois pays, (vi) Préparation d'un rapport, (vii) Formulation/Finalisation de deux documents de projets sur la gestion intégrée des concertée des systèmes aquifères d'Iullemeden, de Taoudéni/Tanezrouft et du fleuve Niger, et sur la gestion concertée du SAI (GECOSAI) soumis à la Facilité Africaine de l'Eau (FAE/BAD) et au FEM-PNUE.
- **Coordonnateur et superviseur du** Projet Cartographie, d'Evaluation et de Gestion des ressources en eau transfrontalières de la sous-région de l'IGAD : (i) Finalisation de la requête de financement soumise à la Facilité Africaine de l'Eau (FAE/BAD) et des accords de mise en œuvre dans les pays, (ii) Evaluation des données, information et des connaissances sur les ressources en eau, (iii) Analyse et évaluation socio-économique des ressources en eau, (iii)

Analyse environnementale des ressources en eau, (iv) Elaboration de cartes thématiques numériques et un système d'information géographique (SIG), (v) Renforcement des capacités sous-régionales et nationales pour la formulation et la mise en œuvre d'une vision partagée et d'un plan d'action de développement et de gestion des ressources en eau, (vi) Participation et animation d'ateliers régionaux).

Expert en Gestion de l'eau : dans un contexte de changement climatique : Relations Eau-Climat en Afrique - Préparation et présentation d'un document sur le rôle des aquifères transfrontaliers dans l'adaptation au changement climatique et la solidarité internationale

- Programme Environnement de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) : Initiative du Challenge Programme du *Consultative Group on International Agriculture Research* (CGIAR) de la lutte contre la dégradation des terres arides, (ICRISAT, ICARDA, OSS, IRD, CIRAD) : **Membre d'une équipe internationale** pour l'écriture d'une pré-proposition d'OASIS (Montpellier, France).
- Programme Environnement de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) : Lutte contre la désertification dans l'espace du Circum-Sahara : **Membre d'une équipe** pour l'élaboration du document d'orientation intitulé "Un pas de plus dans lutte contre la désertification: Pour un Programme régional communautaire dans l'espace Circum-Sahara" (CEDEAO/CILSS, CEN-SAD, UMA, OSS).
 - Préparation des rapports d'activités annuels du Secrétariat exécutif de l'OSS
 - Participation aux réunions du Conseil d'Administration et du Conseil des Ministres de l'OSS
 - Finalisation, mise en place et opérationnalisation du mécanisme de concertation du SASS
 - Projet de protocole de coopération transfrontalière pour la gestion concertée des eaux du SAI
 - Evaluation des projets par la FAE, le FFEM, le FEM-PNUE et des concepts de projets
 - Elaboration des programmes de travail et budgets annuels des projets
 - Révision/Elaboration des rapports d'avancement (trimestriels, semestriels, annuels) et rapports d'évaluation des projets
 - Examen/révision des rapports de consultants
 - Contribution à l'élaboration du document d'orientation intitulé "Un pas de plus dans lutte contre la désertification: Pour un Programme régional communautaire dans l'espace Circum-Sahara" (CEDEAO/CILSS, CEN-SAD, UMA, OSS).
 - Eléments de perspectives de la stratégie 2012-2020 de l'OSS
 - Développement de relations de collaboration et partenariats (UNESCO, AIEA, CEN-SAD, ESA, GWP/AO, CILSS, ACSAD, IRD, etc.)
 - Appui à la mise en œuvre et au développement des programmes « Environnement » et « Recherche & Développement » de l'OSS
 - Participation à la mise en place de la Commission africaine des eaux souterraines (Kampala, 2008)

12/2001- 03/2007: Spécialiste Sénior GIRE et Environnementaliste Principal du Bassin du Niger (ABN, Niamey)

Fonctions et principales réalisations :

- **Chargé de Projet:** «Inversion des tendances de dégradation des terres et des eaux dans bassin du fleuve Niger (ITDTE)» : Phase 1, Préparation du projet (PDF-B), (2002-2003) : Préparation du projet en relation avec les pays membres et les partenaires techniques et financiers (PTF): (i) Actualisation/Finalisation de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) préliminaire, (ii) Elaboration du document de projet (FSP) contenant le contexte stratégique, la justification, la description, le budget et le montage financier, la mise en œuvre, l'évaluation du projet par les PTF, (iii) Négociation des Accords de financement FEM avec la Banque mondiale et le PNUD, (iv) Organisations de plusieurs rencontres régionales.
- **Coordinateur du Projet:** «Inversion des tendances de dégradation des terres et des eaux dans bassin du fleuve Niger (ITDTE)» : Phase 2, Mise en œuvre du projet (2004-2007) : (i) Mise en place et fonctionnement des organes de pilotage, de gestion et d'exécution du projet (régional et national), (ii) Elaboration du manuel des procédures administratives, financières et comptables, (iii) Développement des plans de travail et budgets annuels, (iv) Etablissement

du plan de passation des marchés pour l'acquisition des biens et services, (v) Etablissement des rapports d'avancement et rapports financiers, (vi) Appui à la formation des équipes nationales au processus ADT/PAS, (vii) Organisation et animation de plusieurs rencontres régionales.

- **Chargé de Projet** : Programme de «Lutte contre l'ensablement dans le bassin du fleuve Niger (PLCE)», financement BAD: (i) Préparation et évaluation du Programme, (ii) Facilitation des ateliers régionaux avec les Etats membres, la BAD et la FAO (2002 à 2004)
- **Coordinateur** du processus de la Vision partagée du bassin du fleuve Niger (Phase 1, 2002-2005) : (i) Préparation de la note de concept et élaboration d'une feuille de route, (ii) Coordination et supervision des études nationales et de la synthèse régionale, (iii) Organisation et facilitation des réunions et ateliers régionaux, (iv) Mise en place des plateformes de concertation et de dialogue, y compris la société civile. Les résultats majeurs sont:
 - Une forte volonté politique des pays membres de l'ABN pour renforcer la coopération transfrontalière et le développement intégré et concerté du bassin du Niger (Déclaration de Paris)
 - Un véritable processus participatif visant à résoudre les problèmes avec la participation des principaux acteurs de développement du bassin, y compris la société civile
 - Le renforcement des partenariats et la collaboration avec les partenaires techniques et financiers (CEDEAO, UEMOA, CILSS, CEN-SAD, Banque Mondiale, le PNUD, Union Européenne, BAD, AFD, ACDI, FEM, BID, BOAD, Convention de Ramsar, UICN, WWF, RIOB, ...) à travers la création de cadre de coopération des partenaires de l'ABN.
- **Coordinateur** de l'Audit institutionnel et organisationnel de l'ABN (Phase 1, 2002-2005): L'objectif général était de renforcer les capacités de l'organisation de bassin pour lui permettre de mener à bien sa mission, et de jouer un rôle de leadership dans la coordination du développement du bassin et de répondre aux attentes des parties prenantes. (i) Coordination du processus, (ii) Elaboration des termes de référence, (iii) Supervision de l'étude par l'Office International de l'Eau (OIE), (iv) Conseils et orientations au Secrétaire exécutif de l'ABN pour mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil des ministres. Les résultats majeurs sont :
 - La définition claire des fonctions et pouvoirs, ainsi que d'un choix de la forme d'organisation de bassin correspondant aux préoccupations du bassin et des pays membres de l'ABN
 - L'adoption d'une nouvelle structure et un cadre institutionnel du Secrétariat exécutif avec des fortes unités de coordination nationale
 - Le renforcement des ressources humaines et des capacités institutionnelles du Secrétariat Exécutif de l'ABN
 - La création de structures de la société civile nationale et à l'échelle du bassin
- **Chargé de Projet** de l'«Observatoire de l'Environnement du Bassin du Niger»: (i) Elaboration de la note de concept, (ii) Préparation d'un projet de création de l'Observatoire. Les résultats majeurs sont :
 - L'adoption par le Conseil des Ministres de l'ABN (2004) du projet de création d'un Observatoire de l'environnement
 - La décision de financement par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)
- Coopération avec la Convention de Ramsar ayant abouti à la création du réseau des zones humides du bassin du Niger : NigerWet (Résolution IX.7 de la CoP9, 2005, Kampala)
- Développement de partenariats avec quatre organisations internationales environnementales (UICN, Wetlands Int, WWF et Birdlife Int.) à travers un Accord de Coopération la conservation et le développement durable dans le bassin du Niger (2003)

02/2000-11/2001: Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) Ministère de l'Environnement et de l'Eau (Burkina Faso)

Principales activités et réalisations :

- **Directeur Général de l'Hydraulique** : (i) Planification stratégique et mise en œuvre de la politique nationale en matière de développement d'infrastructures et de gestion de l'eau (ii) Rédaction/Examen des termes de référence des consultants, (iii) Gestion des réseaux de suivi et d'évaluation des ressources en eau, (iv) Activités diverses du cycle de projets d'aménagements hydrauliques (AEP, Assainissement, Hydraulique agricole, Barrages,), (v) Rédaction/Examen des dossiers d'appel d'offres, des rapports d'évaluation et des contrats

de consultation et de travaux hydrauliques (vi) Représentation du Burkina Faso dans les rencontres régionales et internationales (ex. processus africain de préparation de la Vision mondiale de l'eau).

- **Directeur du Programme national GIRE:** (i) Supervision des activités du Programme, (ii) Elaboration de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau fondée sur les principes de la GIRE, (ii) Préparation d'un Plan d'Action GIRE (PAGIRE).
- **Secrétaire Intérimaire du Processus régional GIRE :** (i) Coordination du processus régional, (ii) rédaction des notes de synthèse et documents techniques du processus, (iii) Préparation du Plan d'Action Régional GIRE (PARGIRE, adopté en décembre 2001) et du Cadre Permanent de Coordination et de Suivi (CPCS, adopté en juillet 2001), (iv) Organisation des réunions du Comité ministériel de suivi du processus.
- **Président du Conseil d'Administration de l'ONEA:** (i) Examen et approbation des programmes de travail et budgets annuels, du contrat-plan Etat/ONEA et de la gestion de l'ONEA, (ii) Examen et approbation des rapports (bi-annuels et annuels), (iii) Participation à l'Assemblée générale des Sociétés d'Etat, (iv) Evaluation de l'entreprise, (v) Négociation des accords de prêts et subventions avec différents bailleurs de fonds (ex. Banque Mondiale pour le projet de barrage de Ziga).

05/1997-02/2000 : **Chargé de Projets au Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (SP/CONAGESE), Ministère de l'Environnement et de l'Eau (Burkina Faso)**

Principales activités et réalisations :

- **Coordonnateur du Programme National de Gestion de l'information sur le Milieu (PNGIM):** (i) Administration d'une base de métadonnées environnementales et socio-économiques nationales, (ii) Coordination d'un réseau de producteurs de données environnementales et socio-économiques nationales, (iii) Développement de partenariats entre les producteurs et les utilisateurs de données et d'informations environnementales, (iv) Etablissement des protocoles d'échange et diffusion de données, (v) Renforcement des capacités et développement institutionnel des membres du réseau, (vi) Membre d'un groupe de recherche sur les indicateurs de processus et d'impact du Plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD).
- **Chargé de Projet de renforcement des capacités nationales du Secteur Minier et de Gestion de l'Environnement (PRECAGEME):** (i) Coordination de la mise en œuvre de la composante environnementale, (ii) Renforcement des capacités des services nationaux dans les domaines des mines et de l'environnement, (iii) Rédaction/Examen des termes de référence des consultants (Système national d'information environnementale, Etat de l'Environnement au Burkina Faso (REEB-1), (iv) Contribution à la préparation du 1^{er} Rapport sur l'Etat de l'Environnement au Burkina Faso (REEB-1).
- **Chargé de Projet de démonstration des mesures de lutte contre la désertification par la construction d'un barrage souterrain :** Appui scientifique, administratif et technique au projet, (ii) Aide aux communautés rurales bénéficiaires en vue de l'amélioration de leurs moyens d'existence, (iii) Intégration des résultats du projet dans le plan national de lutte contre la désertification, (iv) Appui aux activités diverses du cycle de projet.
- **Coordonnateur national du Projet régional (Burkina Faso, Mali, Niger) de lutte contre la désertification :** (i) Appui administratif et technique à l'exécution du projet, (ii) Appui aux activités diverses du cycle de projet.

05/1994-09/1995: **Direction de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques (DIRH), Ministère de l'eau (Burkina Faso)**

Principales activités et réalisations :

Directeur, Coordinateur des activités de suivi, de collecte, de traitement, de stockage et de diffusion des données hydrologiques et hydrogéologiques, Point focal national de l'UNESCO/PHI et de l'ABN :

- Développement et maintenance des bases de données et du système d'information sur l'eau
- Diffusion des données et informations sur les ressources en eau
- Elaboration des programmes de travail et budgets annuels de la DIRH et des projets
- Révision/Elaboration des rapports annuels d'activités (DIRH) et d'avancement des projets
- Rédaction/Examen des dossiers d'appel d'offres, des rapports d'évaluation et des contrats de consultation
- Examen/révision des rapports de consultants
- Appui aux activités diverses du cycle de projets
- Réalisations d'études hydrologiques et participation à la préparation des projets d'hydrauliques
- Contribution scientifique aux projets hydraulique (volet hydrologie)
- Participation aux rencontres et conférences régionales et internationales (Réunions du Conseil des Ministres de l'ABN, en tant que point focal national)

11/1986-02/1994 : Direction Générale de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (DGMOB), Ministère de l'Eau (Burkina Faso)

Principales activités et réalisations :

Directeur technique et Représentant le Maître d'Ouvrage (Gouvernement du Burkina Faso / DGMOB)

- Négociation des accords de financement (prêts et subventions) avec les bailleurs de fonds (AfD, FKDEA, FSD, BADEA, BAD, Fonds OPEP,...)
- Rédaction/Examen des DCE et DAO des travaux
- Analyse et évaluation des offres (techniques et financières) et négociations des contrats de travaux et d'ingénierie
- Gestion technique des contrats de travaux de génie civil, des équipements électriques et électromécaniques
- Examen des rapports d'évaluation, des rapports annuels d'avancement des contrats (travaux divers) et d'audit
- Préparation des programmes de travail annuels et suivi des décaissements
- Préparation des rapports techniques et financiers annuels pour les bailleurs de fonds
- Approbation des décomptes des différents contrats en vue de certifier les paiements
- Coordination avec les partenaires techniques et financiers (une dizaine) dont la BAD

12/1983-11/1986 : Direction Générale de l'Office National des Barrages et des Aménagements Hydro-agricoles (ONBAH), Ministère de l'Eau (Burkina Faso)

Principales activités et réalisations :

Directeur des Travaux puis Directeur général avec pour responsabilités et tâches :

- Réalisation d'études et construction de barrages et d'aménagements hydro-agricoles
- Supervision et contrôle de l'exécution des projets de barrages et d'aménagements hydro-agricoles
- Elaboration des plans de travail et budgets annuels des projets
- Révision/Elaboration des rapports d'activités (trimestriels, semestriels, annuels) et rapports d'évaluation des projets et programmes
- Rédaction/Examen des dossiers d'appel d'offres, des rapports d'évaluation et des contrats de consultation et de travaux
- Identification, étude et construction de 150 barrages ruraux en relation avec les ONG et les communautés rurales dans le cadre du Programme Populaire de Développement (PPD)
- Ingénieur en Chef chargé de la supervision et contrôle des travaux d'aménagements hydrauliques dans le bassin du Mouhoun (barrage sur le Mouhoun et canal de dérivation dans le réservoir du Sourou)
- Construction d'une dizaine de petits barrages en terre et des systèmes d'irrigation pour environ 350 ha

- Elaboration des bonnes pratiques d'entretien des ouvrages à l'intention des utilisateurs
- Développement et promotion de matériels de formation pour sensibiliser le public et renforcer la capacité des agriculteurs
- Supervision et coordination de six équipes opérationnelles

08/1983-12/1983: Direction de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural (DHER, Ministère de l'eau (Burkina Faso))

Principales activités et réalisations :

Chargé de projet AEP et Assainissement

- Préparation et évaluation des projets
- Elaboration/Examen des termes de référence des travaux de consultants et des entreprises
- Elaboration/Examen des DCE et DAO pour les travaux d'AEP et d'Assainissement
- Suivi des études et contrôle des travaux d'AEP et d'Assainissement
- Examen des rapports divers des consultants ou des entreprises de travaux
- Evaluation des projets d'AEP et d'Assainissement depuis 1976
- Détermination des critères de création des points d'eau en matière d'AEP
- Analyse des approches et des politiques d'intervention des partenaires en matière d'AEP et d'Assainissement
- Enseignements sur les stratégies et mécanismes de création des points d'eau
- Promotion de la participation de la femme dans le processus décisionnel de gestion des points d'eau
- Participation au projet de plan directeur national d'AEP et d'Assainissement

5. FORMATIONS PROFESSIONNELLES

- Séminaire de formation sur l'intégrité et la lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau (Water Governance Facility/UNDP, SIWI, WIN, Stockholm, Suède, 2011)
- Séminaire international sur la GIRE au niveau national, des bassins fluviaux transfrontaliers et des aquifères en Afrique : Exposé sur les instruments de gestion des conflits : théorie et pratiques (BAD, Partenariat multilatéral pour l'Afrique, Yaoundé, Cameroun, 2010)*
- Séminaire international: "Assuring the Quality of Programme and Project Design and Implementation Support in World Bank and AfDB Operations in Africa (WB and AfDB, Hammamet, 2006)"*
- Atelier international sur GIRE (USAID, USBR, Denver, Colorado, USA, 2002)*
- Stage de formation sur les réformes politiques et institutionnelles pour le développement durable en Afrique de l'Ouest (programme de formation à distance par l'Institut de la Banque mondiale et l'EIER, (Ouagadougou, Burkina Faso, 2001) *
- Atelier régional sur la surveillance et les systèmes d'évaluation des impacts de dégradation des terres et la désertification (UNCCD, OSS, CILSS, Paris, France, 1999)
- Atelier sous-régional de formation sur les évaluations environnementales dans la gestion des ressources naturelles (Banque Mondiale, Bamako, Mali, 1999:)*
- Cours de formation " Landuse/Landcover » : Etudes diachroniques de surveillance environnementale et l'analyse par l'utilisation du SIG et la Télédétection (EROS Data Center, AGRHYMET, Niamey, Niger, 1999)*
- Cours de formation sur la gestion de l'environnement (JICA, Agence de l'Environnement du Japon, 1999)*
- Cours de formation sur la géomatique: PC ARC / INFO (3.5.1), Arc View (3.0a), Personnalisation d'Arc View Avenue (ESRI/Canada, Ouagadougou, Burkina Faso 1998) *

- Atelier de formation sur l'administration et les procédures de gestion des prêts, le cycle des projets (BAD, Dakar, Sénégal, 1991)*
- Session de formation internationale sur l'intégration des aspects environnementaux dans la gestion des ressources en eau (CEFIGRE, Niamey, Niger, 1988)*

* Avec diplôme ou attestation de participation

6. SEMINAIRES - SYMPOSIUM - ATELIERS - CONFÉRENCES

- Semaine mondiale de l'eau de Stockholm (Suède, 2011, 2008, 2001, 1996, 1995)
- Atelier international d'accroissement des bénéfices tirés de la gestion des ressources en eau transfrontalières pour les communautés pauvres (SIDA, Nairobi, Kenya, 2010)
- Assemblée générale des Partenaires du GWP Afrique de l'Ouest (Abidjan, Côte d'Ivoire, 2009)
- 5^{ème} Forum Mondial de l'Eau "Bridging Divides for Water" : (i) Organisation d'un événement parallèle sur les expériences de l'Afrique en matière de coopération régionale: les systèmes aquifères du Sahara Septentrional et de l'Iullemmeden; (ii) Exposé sur le thème " Coopération durable, outils et mécanismes institutionnels : le partage des connaissances et d'informations de base pour le mécanisme conjoint de coopération: l'expérience du SASS" (Istanbul, Turquie, 2009)
- Semaine africaine de l'eau (Tunis 2008, Johannesburg, 2009)
- Atelier international sur le développement des capacités institutionnelles dans les bassins transfrontaliers: Exposé sur le thème : «La connaissance et l'information comme base de la coopération transfrontière dans le système aquifère du Sahara septentrional (SASS) », (UNW-DPC, Bonn, Allemagne, 2008)
- Conférence internationale sur les eaux souterraines et le climat (Kampala, Ouganda, 2008)
- Conférence de Solidarité Internationale sur les stratégies de changements climatiques pour l'Afrique et les régions méditerranéennes : Exposé sur le thème : « Liens entre l'eau et le climat en Afrique - Le rôle des aquifères transfrontières dans l'adaptation au changement climatique » (Gouvernement Tunisien, (Tunis, Tunisie, 2007)
- 5^{ème} réunion du Comité Afrique pour le développement durable (ACSD-5) – Réunion régionale de mise en œuvre pour la CDD-16 (CEA, Addis-Abeba, Ethiopie, 2007)
- Atelier des parties prenantes pour l'examen du Programme pour l'eau de la Facilité Africaine de L'Eau: Plan d'action 2008-2010 indicatif et stratégies de mise en œuvre et Programme de financement (FAE / BAD, AMCOW, Addis-Abeba, Ethiopie, 2007)
- 8^{ème} Conférence des Parties (CoP8) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) : Exposé sur « Un autre pas en avant dans lutte contre la désertification: Pour un Programme communautaire régional de la région du Sahara », (UNCCD, Madrid, Espagne, 2007)
- Séminaire d'étude sur le moyen et long terme du Cadre stratégique (MLTSF - Partie 1) des infrastructures du NEPAD (UA, BAD (Addis-Abeba, Ethiopie, 2007)
- Atelier international sur les zones humides, l'eau et les moyens d'existence : Président de la Session sur la planification et la gestion multisectorielle des zones humides ((Wetlands International, Sainte-Lucie, KwaZulu Natal, Afrique du Sud, 2006)
- 9^{ème} Conférence des Parties (CoP9) de la Convention Ramsar : « Appel pour un partenariat africain pour la gestion des zones humides: Initiative NigerWet (Ramsar, ABN, Kampala, Ouganda, 2005)
- Japan Water Forum : Exposé sur le thème « Opérationnalisation et liens entre GIRE et Eaux Internationales du FEM (OP9): Etude de cas de bassin du fleuve Niger », (Gouvernement du Japon, FEM-WB, Tokyo, Japon, 2004)

- 3^{ème} Biennale du FEM sur les « Eaux Internationales » Rapporteur de la Session sur les projets des bassins de rivière (FEM, Salvador, Bahia, Brésil, 2005)
- Atelier de validation du cours de formation sur l'approche ADT/PAS du FEM pour la gestion adaptative du Programme Opérationnel « Eaux Internationales » (OP 9) (Division des Nations Unies pour les affaires maritimes et du droit de la mer, Université de Plymouth, Royaume-Uni, 2004)
- Atelier sous-régional sur les systèmes d'information relatifs aux ressources en terres et en eau (FAO, Centre de Suivi Ecologique, Dakar (Sénégal, 2003)
- Animation d'une session de formation régionale sur la GIRE (concepts, principes, pratiques, outils et processus) en Afrique de l'Ouest dans le cadre du programme de formation continue du 2iE (2iE, Niamey, Niger, 2003)
- Atelier régional sur la préparation de la nouvelle génération des Projets et Programmes de gestion des bassins versants en Afrique: Conférencier invité pour présenter le cas du Bassin du Niger : Erosion hydrique et ensablement dans le bassin du Niger (FAO, World Agroforestry Centre, Nairobi, Kenya, 2003)
- Facilitateur de l'Atelier régional de l'OMVS : Opportunités et approches pour un cadre inclusif avec la République de Guinée (Banque Mondiale, OMVS, Mbodiène, Sénégal, 2003)
- 5^{ème} Conférence internationales Randall L. Gibson sur les perspectives de développement du fleuve Niger - Comparaison entre les fleuves Mississippi et Niger ; Exposé sur le bassin du Niger (US Corps of Engineers, Banque mondiale, New Orleans, Louisiana, USA, 2002)
- Co-facilitateur de l'atelier régional sur le développement de la Vision partagée pour le développement durable du bassin du Niger (Banque mondiale, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2002)
- Animation de deux ateliers sous-régionaux en Afrique de l'Ouest (Ghana et Sénégal) pour présenter le processus et les résultats de la promotion de la GIRE en Afrique de l'Ouest (Gouvernement du Burkina Faso, CEDEAO, USAID, USBR, 2002)
- 7^{ème} Réunion annuelle des Partenaires du GWP : Conférencier invité sur la mise en œuvre de la GIRE dans le cadre des eaux internationales - Cas du fleuve Niger (GWP, Accra, Ghana, 2002)
- Atelier international sur les eaux internationales sur le thème : « Des menaces aux opportunités » (Banque Mondiale, Washington DC, USA, 2002)
- Conférence internationale sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix pour le partage des ressources naturelles en Afrique, (Gouvernement du Danemark, Maputo, Mozambique, 2001)
- Séminaire de lancement du projet de circulation de l'information "Système de surveillance sur la désertification et de l'Environnement sur Internet " (SID / SISEI), dans le cadre du Programme d'action sous-régional de lutte contre la sécheresse en Afrique de l'Ouest (PASR) (CILSS/CEDEAO, Ouagadougou, Burkina Faso, 1999)
- Évaluation des politiques et des ressources en eau en Afrique (CEA, (Addis-Abeba, Ethiopie, 1995)
- 51^{ème} Assemblée générale de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) - Région 1 Afrique, (Gaborone, Botswana, 1994)
- 7^{ème} réunion du Comité directeur du Projet « Evaluation hydrologique en Afrique Sub-saharienne (Banque Mondiale, PNUD, UNESCO, BAD, Paris, France, 1994)
- 17^{ème} réunion de la Commission Internationale des Grands Barrages (CIGB), (Vienne, Autriche, 1991)

7. CONNAISSANCES DES LANGUES ET OUTILS INFORMATIQUES

7-1. Langues

Langues	Parler	Lire	Ecrire
Français	Excellent	Excellent	Excellent
Anglais	Bon	Bon	Bon

7-2. Connaissances en informatique

- Traitement de texte: MS Word
- Tableur : Excel
- Gestion de projet : MS Project
- Outils d'analyse et de gestion des données: Bases de données, Télédétection, SIG, Internet
- Outils de communication électronique (email, Skype, Outlook)
-

Séjours à l'étranger : Afrique, Europe, Amérique (USA), Asie (Japon).

8. AFFILIATIONS

- 2015 : Président de l'Union Nationale des Arbitres de Football du Burkina Faso (UNAF-Burkina)
2008 : Membre du groupe de travail de la Commission africaine des eaux souterraines (AMCOW)
2001 : Membre fondateur et membre du Comité exécutif du Forum africain pour l'eau (FAE)
2000 : Membre de l'Association nationale des études d'impact sur l'environnement (AEIE / B)
1994 : Membre de l'Association africaine d'hydrologie (AAH)
1990 : Arbitre international de football (FIFA), membre de la Commission Centrale des Arbitres de football du Burkina Faso

8.9. Bibliographie

- 1) Termes de référence de l'évaluation
- 2) Document de Programme Pays (CPD) 2013-2017 ; UNICEF – Cameroun ;
- 3) Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) 2013-2017 ; UNICEF – Cameroun ; Août 2013
- 4) Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement du Cameroun (UNDAF) 2013-2017 ; Nations Unies ; 2012
- 5) Cameroun Vision 2035 : Document de travail ; Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ; Février 2009
- 6) Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020 : Premier Ministère ; Août 2009
- 7) UNICEF : Stratégie de l'UNICEF en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène pour 2006-2015 (2005)
- 8) UNICEF : Plans de travail glissants (PTG) et Plans de travail annuels (PTA) de 2013 à 2016
- 9) UNICEF : Rapports annuels d'exécution de 2013 à 2016
- 10) UNICEF : Rapport de revue à mi-parcours 2015
- 11) UNICEF : Accords de coopération (PCA) avec les partenaires opérationnels (ONG et entreprises privées)
- 12) UNICEF : Rapports divers d'exécution des PCA avec les partenaires opérationnels (ONG et entreprises privées)
- 13) République du Cameroun : i) Politique nationale d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en milieu rural (2009)
- 14) République du Cameroun : i) Stratégie Nationale d'Assainissement Liquide (2011) ; ii) Stratégie sectorielle de Santé 2001-2015 et 2016-2027 ; iii) Stratégie Sectorielle d'Education et de Formation 2013-2020 (2013)
- 15) République du Cameroun Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2011-2015 et 2016-2020
- 16) Commune de Ngoura : Plan communal de développement (PCD) ; (2012)
- 17) UNICEF : Stratégie ATPC (2016)
- 18) UNICEF : Stratégie nationale de promotion de l'alimentation en eau potable, l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire au Cameroun (WASH in School) ; (2015)
- 19) UNICEF : Plan de contingence de lutte contre le choléra dans la région de l'Adamaoua (2014)
- 20) Groupe des Nations Unies pour l'évaluation : Normes d'évaluation applicables dans le Système des Nations Unies (2005)
- 21) Groupe des Nations Unies pour l'évaluation : Règles d'évaluation applicables au sein du Système des Nations Unies (2005)
- 22) UNICEF : Présentation de l'évaluation – Notes méthodologiques Evaluation d'impact n°1 ; Patricia Rogers (2014)
- 23) UNICEF : Critères d'évaluation – Notes méthodologiques Evaluation d'impact n°3 ; Greet Peersman (2014)
- 24) UNICEF : Logique d'évaluation – Notes méthodologiques Evaluation d'impact n°4 ; E. Jane Davidson (2014)

- 25) United Nations Evaluation Group (UNEG) : Manuel de l'UNEG pour la conduite de l'évaluation du travail normatif dans le Système des Nations Unies (2013)
- 26) United Nations Evaluation Group (UNEG) : Norms and Standard for evaluation (2016)
- 27) Guide normes de qualité du rapport d'évaluation de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale – mai 2010.
- 28) Glossaire des termes de l'évaluation Gestion Axée sur les Résultats (GAR) du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, repris dans le Guide Normes de qualité du Rapport d'Evaluation de l'UNICEF (mai 2009)
- 29) République du Cameroun : i) Loi n° 98/004 d'avril 1998 portant orientation de l'éducation ; ii) Document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (Plan sectoriel de l'éducation) 2013-2020
- 30) République du Cameroun : i) Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ; ii) Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ; iii) Loi n° 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées
- 31) La Vision africaine de l'eau à l'horizon 2015 adoptée en 2000 et mise en œuvre par le Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW) (2000)